

le Haut et l'Est

A B R É G É

DE

L'HISTOIRE DU CANADA

Depuis sa découverte jusqu'à 1840,

A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION ;

PAR

F. X. GARNEAU.

Deuxième édition, revue et corrigée par l'auteur.



QUÉBEC :

Des presses d'AUGUSTIN COTÉ, éditeur, près de l'Archevêché,
1858.

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

Enregistré conformément à l'acte de la législature provinciale, en l'année mil huit cent cinquante-six, par A. Côté, au bureau du registraire provincial.

100194

PRÉFACE.



L'*Abrégé de l'Histoire du Canada*, que nous publions aujourd'hui, était demandé depuis longtemps dans nos écoles.

Les chefs d'institutions se plaignaient avec raison de l'anomalie qu'il y a d'enseigner aux enfants canadiens l'histoire des peuples éloignés et des nations éteintes jusques dans ses particularités les plus minutieuses, et de leur taire toutes ces aventures chevaleresques, ces événements héroïques, cette grande et religieuse épopée qui s'est déroulée autour du berceau de la jeune famille canadienne et qui lui sert comme d'une auréole de gloire.

Nous pouvons donc dire que la publication de notre petit volume remplit une fâcheuse lacune dans la série de livres mis entre les mains de notre jeunesse.

Une fois la nécessité de cet abrégé reconnue, à qui devrions-nous en confier la rédaction ? Pouvions-nous hésiter un seul instant, lorsque à côté de nous se trouvait le savant que nous nous plaçons tous à honorer du titre de *premier historien du Canada* ?

Nous avons été heureux, le jour où M. F. X. Garneau a consenti à reprendre sa plume pour écrire une histoire à la mesure des jeunes intelligences, un *Précis Historique* dégagé de ces réflexions, de ces leçons politiques que l'on rencontre à chaque page de sa grande histoire et qui eussent été pour l'esprit des écoliers une nourriture trop puissante.

Cette publication n'est pour ainsi parler, qu'un essai. Que nous arrivions à un premier succès et nous continuerons à donner au public des livres d'écoles écrits par des Canadiens, au point de vue canadien, édités et imprimés par des Canadiens.

Nous croyons que notre entreprise doit avoir pour double et heureux résultat d'encourager la littérature et l'industrie du pays et de rendre moins chers les livres de nos écoles.

Grand nombre de chefs d'institutions et de parents, appréciant surtout ce dernier avantage, ont déjà promis de faire un bon accueil à l'*Abrégé de l'Histoire du Canada* et leur approbation a encouragé

L'ÉDITEUR.

APPROBATIONS DONNÉES A L'ÉDITEUR.

Ayant fait examiner l' "*Abrégé de l'Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à 1840, à l'usage des maisons d'éducation*, par F. X. Garneau," nous n'hésitons pas à déclarer que ce livre peut être mis sans crainte entre les mains des élèves de nos maisons d'éducation à qui nous croyons qu'il sera fort utile.

† C. F. ÉVÊQUE DE TLOA.

Archevêché de Québec, 20 novembre 1856.

L'*Histoire du Canada, à l'usage des maisons d'éducation et des écoles primaires*, que vous venez d'éditer, comble une lacune que je désirais voir disparaître depuis longtemps. Ce travail de notre M. Garneau, se recommande de lui-même ; aussi me ferai-je un devoir de purger nos écoles de Québec des prétendues histoires de notre pays qu'on y rencontre aujourd'hui, et de les remplacer par l'excellent volume que vous venez de publier.

J. CRÉMAZIE,

Com. et S. T. des Écoles C. C. Q.

Québec, 5 octobre 1856.

A B R É G É
DE
L'HISTOIRE DU CANADA



LIVRE PREMIER

CHAPITRE I.

Découverte de l'Amérique — 1492-1534.

1. Le Canada est un des grands pays de l'Amérique du Nord.

2. L'Amérique est un continent situé entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique. Sa longueur est de 3200 lieues, et sa plus grande largeur de 1300 environ : sa superficie embrasse à peu près les trois-dixièmes des terres connues. Elle se divise en deux parties principales : l'Amérique du Nord, et l'Amérique du Sud. La découverte de l'Amérique est le plus grand événement des temps modernes.

3. Suivant les traditions égyptiennes, un continent nommé l'Atlantide aurait été connu dans la plus haute antiquité. Plus tard, les annales de Carthage rapportent qu'un vaisseau carthaginois s'y était rendu en l'an 356 de la fondation de Rome. Mais tout indice de ce nouveau monde s'était ensuite perdu.

1. Qu'est-ce que le Canada ?
2. Qu'est-ce que l'Amérique ?
3. L'Amérique était-elle connue des anciens ?

4. Dans les temps modernes, on voulut s'aventurer de nouveau vers le couchant de l'Atlantique. Les Scandinaves et d'autres peuples de l'Europe septentrionale, étendirent leurs courses très-loin. Les Norvégiens découvrirent l'Islande en 861 ou 874, et le Groënland en 982. Ils atteignirent en 1003 d'autres terres que l'on suppose être le Labrador ou Terre-neuve. Ils leur donnèrent le nom de Vinland parce qu'ils y trouvèrent beaucoup de raisins sauvages.

Ces terres, cependant, restèrent inconnues du reste de l'Europe, ou passèrent pour des îles répandues dans le nord de l'Atlantique.

5. Le progrès des lumières et de la civilisation fit reprendre les courses maritimes dans le 15^e siècle. Sous les auspices de l'infant Henri, les navigateurs portugais doublèrent le cap Bajador, explorèrent les côtes de l'Afrique jusqu'au cap Vert, entre le Sénégal et la Gambie, qu'ils découvrirent en 1433. A peu près dans le même temps, Gonzalo Vello parvenait aux îles Açores entre l'Europe et l'Amérique, à 300 lieues environ de Lisbonne.

6. Les découvertes des Portugais excitèrent un étonnement extrême en Europe, et l'on vit les hommes les plus aventureux courir s'embarquer à Lisbonne pour aller chercher fortune dans les nouvelles régions.

7. Un accident conduisit Christophe Colomb en Portugal, en 1470. Né à Gênes, de parents pauvres, Colomb avait embrassé de bonne heure la carrière de la mer. Il servit sous Jean d'Anjou et Louis XI, et fit avec les Portugais plusieurs voyages sur les côtes de la Guinée ; il en fit un aussi en Islande en 1477. Comme il pensait que la terre était ronde, il avait conçu dès 1474, le projet d'aller aux Indes en cinglant droit vers l'Ouest.

8. Il demanda vainement pour exécuter son dessein quelques vaisseaux à Gênes, sa patrie, qui le

4. Quels peuples modernes sont venus les premiers en Amérique ?
5. Quels pays ont été découverts dans le 15^e siècle ?
6. Quelle sensation firent ces découvertes ?
7. En quel temps Colomb est-il passé en Portugal ?
8. Quelle nation lui donna des navires pour exécuter son projet ?

traïta de visionnaire. Il ne fut pas plus heureux auprès de l'Angleterre, de la France, du Portugal, qui exprimèrent l'un après l'autre leur incrédulité par des refus. Il ne se rebuta pas encore néanmoins. Il passa en Espagne, où après huit longues années de sollicitations, il finit par obtenir ce qu'il demandait. Ferdinand et Isabelle lui donnèrent trois petits navires sur lesquels il s'embarqua avec le titre d'amiral et de vice-roi des terres qu'il pourrait découvrir.

9. Colomb fit voile de Palos, le 3 août 1492, avec 90 hommes et des vivres pour un an. La traversée ne fut pas orageuse, mais une crainte superstitieuse faisait voir sans cesse aux matelots mille dangers imaginaires. Les variations du compas observées alors pour la première fois, vinrent augmenter leur terreur. Ils crurent que les lois de la nature changeaient à mesure qu'ils avançaient. Ils se mutinèrent, ils poussèrent des cris de révolte et menacèrent Colomb de le jeter à la mer. Il y avait 70 jours qu'ils avaient quitté Palos, lorsque, dans la nuit du 12 octobre, une lumière qui allait et venait à quelque distance des navires frappa la vue de Colomb. Il attendit le jour avec la plus vive anxiété. A ses premières lueurs, il aperçut une terre couverte de la plus riche végétation, et un ciel traversé par des oiseaux aux plus brillants plumages. A ce spectacle, le désespoir des matelots se changea en transports de joie et ils remercièrent le ciel de les avoir conduits sains et saufs dans un bon port.

Colomb mit ses plus beaux habits et débarqua une épée nue à la main. Il se jeta à genoux sur le rivage et embrassa cette terre qui ne devait plus se perdre et qui reculait si loin les bornes du monde connu.

10. Colomb aborda sur une des îles de Bahamas, qu'il nomma San Salvador.

11. Les Espagnols trouvèrent la rive bordée de Sauvages, qui montraient, de leur côté, le plus pro-

9. En quel temps Colomb mit-il à la voile, et quel fut le succès de son entreprise ?

10. Sur quel point de l'Amérique Colomb aborda-t-il ?

11. Qu'est-ce que les Espagnols y trouvèrent ?

fond étonnement, et qui les prirent pour des fils du soleil. L'explosion des pièces d'artillerie dont le bruit imite celui du tonnerre, remplit ces Sauvages d'une épouvante extrême.

12. Colomb visita encore les îles de Cuba et de Saint-Domingue, où il trouva la pomme de terre et le tabac.

13. De retour en Espagne, il s'empressa d'aller rendre compte de ses découvertes à la cour, qui était alors à Barcelone. Son voyage fut une marche triomphale. Il fut reçu en grande pompe. L'immortel navigateur entra chez le roi, suivi d'une foule de grands d'Espagne entre lesquels il se distinguait par son port noble et imposant et par une longue chevelure blanche qui tombait sur ses épaules. Ferdinand et Isabelle se levèrent à son approche et le firent asseoir près de leur trône. Ils lui firent raconter les événements les plus remarquables de son voyage. Lorsqu'il eut cessé de parler, le roi et la reine se jetèrent tous deux à genoux et, levant les mains vers le ciel, ils le remercièrent en versant des larmes de joie et de reconnaissance, d'avoir couronné leur entreprise d'un succès d'autant plus éclatant qu'il était inattendu. Tous les assistants les imitèrent et un enthousiasme profond et solennel s'empara de cette auguste assemblée.

14. Colomb fit encore trois voyages en Amérique, dans l'un desquels ils côtoya le nouveau continent.

15. Plusieurs navigateurs marchèrent de près sur ses traces. Sébastien Cabot, Vénitien au service de l'Angleterre, découvrit la Floride, Terre-neuve et le Labrador en 1497. Pinçon trouva le fleuve des Amazones et le Brésil en 1500, et Vasco de Nunez aperçut l'Océan Pacifique, en 1513, du haut des montagnes du Mexique.

12. Colomb visita-t-il d'autres pays ?

13. De quelle manière Colomb fut-il reçu à son retour en Espagne ?

14. Combien Colomb fit-il encore de voyages en Amérique ?

15. Quels navigateurs firent des découvertes en Amérique après Colomb ?

CHAPITRE II.

Découverte du Canada.—1534—1542.

16. On trouvait déjà, en 1504, les Basques et les Bretons qui faisaient la pêche sur les bancs de Terre-neuve. Verazzani, navigateur employé par François I, vint plusieurs fois en Amérique.

17. Jacques Cartier, célèbre navigateur, de Saint-Malo, découvrit le Canada dans le second voyage qu'il fit dans le Nouveau-Monde, en 1535. Il remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Stadaconé, village sur les ruines duquel s'est élevée depuis la ville de Québec. Le Bas-Canada était alors divisé en trois provinces, le Saguenay, le Canada et Hochelaga.

18. Les naturels, montés sur leurs nombreux canots d'écorce, reçurent très-bien les Français. Ils leur offrirent du poisson, du maïs et des fruits et Cartier leur fit des présents en retour. Le chef des Sauvages vint le voir en grande cérémonie. Douze canots l'accompagnaient. L'entrevue fut des plus amicales, ce qui engagea Cartier à passer l'hiver dans le pays, afin de le visiter avec plus de soin. Il remonta le Saint-Laurent jusqu'au village de Hochelaga, Montréal, et il fut partout bien accueilli par les Indigènes.

19. Cependant le scorbut éclata parmi ses gens dès le moi de décembre, et vingt-six hommes succombèrent jusqu'au printemps, aux ravages de cette maladie qui était encore peu connue. Cartier s'empressa de remettre à la voile pour l'Europe.

20. Les guerres du royaume firent ajourner les projets du roi sur le Canada jusqu'en 1541 ; alors le prince résolut d'y fonder une colonie, et envoya Cartier à Québec, où il passa encore l'hiver. Cartier

16. Quels sont les premiers navigateurs qui sont venus sur les bancs de Terre-neuve ?

17. Par qui le Canada fut-il découvert ?

18. Comment les Indigènes reçurent-ils les Français ?

19. Qu'est-ce qui arriva aux gens de Cartier pendant son premier hivernement en Canada ?

20. Cartier ne fit-il pas un autre voyage au Canada ?

devait être suivi par M. de Roberval, et des colons ; mais Roberval ne put partir que l'année suivante, qu'il s'embarqua avec 200 colons et plusieurs gentilshommes. Cartier qui ne l'attendait plus, s'était remis en route pour la France et il le croisa en chemin. Roberval débarqua dans le voisinage de Québec et perdit le quart de ses gens dans le cours de quelques mois. La guerre s'étant rallumée sur ces entrefaites avec Charles-Quint, le roi, au lieu d'envoyer des secours à Roberval, le rappela en France avec tous les Français.

CHAPITRE III.

Abandon temporaire du Canada.—1542-1604.

21. Au retour de la paix, Roberval reprit ses projets de colonisation. Il s'unit avec son frère, brave soldat que le roi avait surnommé « le gendarme d'Annibal, » et il partit pour l'Amérique en 1549, sous le règne de Henri II. On pense qu'il périt dans le voyage avec tous ses compagnons, car on n'a jamais entendu parler de lui depuis.

22. Après ce désastre, le Canada resta oublié pendant un demi-siècle. Enfin, vers 1600, le marquis de la Roche s'embarqua avec quelques colons et les déposa dans l'île de Sable, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, en attendant qu'il eût trouvé dans l'Acadie un lieu propre à leur établissement. En revenant de l'Acadie, il fut surpris par une furieuse tempête qui le chassa en dix ou douze jours sur les côtes de France. Il n'y fut pas plutôt débarqué qu'il se trouva mêlé dans les troubles du royaume, et ce n'est qu'au bout de cinq ans que le roi put envoyer chercher les colons qui avaient été laissés dans l'île de Sable.

21. Que fit M. de Roberval au retour de la paix ?

22. Racontez-nous l'histoire de l'expédition du marquis de la Roche.

CHAPITRE IV.

ACADIE.—Fondation du Port Royal.—1604.

23. Cependant, M. de Chaste, gouverneur de Dieppe, et M. Pontgravé avaient formé une compagnie pour coloniser le Canada et pour faire la traite avec les Sauvages. Champlain, habile officier de mer, qui se trouvait auprès de Henri IV, fut choisi pour commander la petite flottille que la compagnie envoya en Amérique en 1603. Champlain remonta le Saint-Laurent jusqu'au Saut-Saint-Louis.

24. M. de Chaste étant mort sur ces entrefaites, fut remplacé dans la compagnie par M. de Monts, gentilhomme de Saintonge et gouverneur de Pons. La compagnie obtint le privilège exclusif de la traite depuis le cap de Raze jusqu'au 50° degré de latitude nord.

25. M. de Monts s'embarqua au Havre-de-Grâce en 1604, suivi d'un grand nombre d'émigrants pour l'Acadie. Il préférerait cette contrée parce que le climat en est plus doux que celui du Canada, et qu'elle est entourée presque de toutes parts par la mer. Ce pays qui était fréquenté depuis longtemps par les traitants et par les pêcheurs, passait pour le plus beau de la Nouvelle-France. Il possède des ports excellents et accessibles en toute saison.

26. Le climat en est sain et tempéré. Le sol qui est de la plus grande fertilité dans l'intérieur, est rempli de mines de cuivre, de fer, de charbon et de gypse sur le bord de la mer. Des poissons de toutes sortes, comme la morue, le saumon, le maquereau, le hareng, la sardine, l'alose, etc., et ceux de la plus grosse espèce, comme le loup-marin, la vache marine et la baleine, abondent sur les côtes.

23. Quand les Français revinrent-ils en Canada ?

24. Par qui M. de Chaste fut-il remplacé dans la compagnie ?

25. Pourquoi M. de Monts préférerait-il coloniser l'Acadie ?

26. Quels sont le sol et le climat de l'Acadie ?

27. Les naturels du pays, les Micmacs, étaient très-braves et avaient des mœurs fort douces. Ils ont toujours accueilli les Français avec une bienveillance qui ne s'est jamais démentie.

28. Les Français firent terre au port Rossignol, aujourd'hui Liverpool. Ils côtoyèrent ensuite la péninsule jusqu'au fond de la baie de Fundy, appelée par M. de Monts, la Baie Française. Chemin faisant, ils entrèrent dans la baie de Port-Royal, où le baron de Poutrincourt voulut se fixer. Descendant toujours vers le sud, les Français découvrirent plus loin la rivière Saint-Jean. Ils ne s'arrêtèrent qu'à une île située à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, où ils résolurent de passer l'hiver. Mais ils s'y trouvèrent sans bois et sans eau, et le scorbut leur enleva trente-six personnes de là au printemps. Au retour de la belle saison, ils s'empressèrent de quitter une terre si funeste et ils descendirent jusqu'au Cap-Cod, dans le Massachusetts. A leur retour, ils allèrent jeter à Port-Royal, en 1604, les fondements de la ville qui porte aujourd'hui le nom d'Annapolis.

CHAPITRE V.

CANADA.—Fondation de Québec.—1608-1620.

29. Le privilège de la traite des pelleteries ayant été retiré à la compagnie, en 1607, pour l'Acadie, M. de Monts tourna ses vues du côté du Canada. Il espérait remonter dans la suite la vallée du Saint-Laurent jusqu'à son extrémité supérieure, et pénétrer par cette route jusqu'à la Chine. Il prit Champlain pour son lieutenant, et arma deux navires, l'un pour trafiquer à Tadoussac, et l'autre pour porter les colons qui devaient commencer un établissement sur le Saint-Laurent. Rendu à Québec, Champlain y jeta, le 3 juillet 1608, les fondements d'une ville qui est aujourd'hui l'une des plus célèbres du Nouveau-Monde, et qui a été la capitale du Canada jusqu'à nos jours.

27. Quel était le caractère des Indigènes ?

28. En quel endroit les Français se fixèrent-ils ?

29. En quelle année et par qui la ville de Québec fut-elle fondée ?

30. Les villages de Stadaconé et d'Hochelaga visités par Jacques Cartier, n'existaient plus, et il paraît aussi que ce n'étaient plus les mêmes habitants qui occupaient le pays. Les Hurons, les Algonquins, les Montagnais, etc., que Champlain y trouva, étaient en guerre avec les Iroquois, puissante confédération qui dominait au sud du lac Ontario.

31. Champlain embrassa le parti des premiers, c'est-à-dire des Sauvages au milieu desquels il se trouvait, et marcha avec eux contre les Iroquois, qu'il rencontra sur les bords d'un lac qui porte maintenant son nom, le 29 juillet 1609. Des deux côtés, l'on se prépara au combat. Les Sauvages passèrent la nuit à danser, à chanter et à se provoquer d'un camp à l'autre, à la façon des Grecs et des Troyens d'Homère. Au jour, les deux armées s'armèrent et se rangèrent en bataille.

32. Les Iroquois, au nombre de deux cents, s'avancèrent au petit pas, sous la conduite de trois chefs que distinguaient de grands panaches. Les alliés qui avaient avec eux Champlain et deux de ses compagnons, les autres Français étant restés en arrière, se séparèrent en deux corps et mirent Champlain à leur tête. Ils lui dirent de tirer sur les chefs. Les Iroquois s'arrêtèrent à trente pas et le regardèrent quelque temps avec surprise. Les deux partis firent alors une décharge de flèches, que suivit le feu des Français. Deux Iroquois furent tués sur le coup par les balles et un troisième tomba mortellement blessé. Au bruit de cette fusillade, les Iroquois épouvantés prirent la fuite, et perdirent encore plusieurs hommes qui furent tués ou faits prisonniers. Cette victoire ne coûta qu'une quinzaine de blessés aux vainqueurs.

33. Champlain passa en France dans l'automne, et revint le printemps suivant avec deux navires. En arrivant il dut marcher encore contre les Iroquois,

30. Quels peuples Champlain trouva-t-il dans le pays ?

31. Quel parti Champlain embrassa-t-il dans les guerres des Indigènes ?

32. Décrivez-nous la bataille du lac Champlain ?

33. Que fit ensuite Champlain ?

qui s'étaient bien retranchés et qui ne furent vaincus cette fois qu'après un combat sanglant.

34. C'est après cette campagne que Champlain apprit l'assassinat de Henri IV. Il s'empressa de s'embarquer pour la France afin de veiller aux intérêts de la colonie dans les troubles que faisaient redouter ce funeste événement. L'ancienne compagnie s'étant dissoute sur ces entrefaites, il en organisa une nouvelle, à la tête de laquelle fut placé le prince de Condé.

35. En 1613, Champlain de retour en Canada, remonta la rivière des Outaouais jusque vers sa source ; deux ans après, il découvrit le lac Ontario, en marchant contre les Iroquois, qui repoussèrent toutes les attaques des alliés. Champlain reçut deux blessures et fut obligé de passer l'hiver dans ces contrées. Il en profita pour étendre ses courses au loin vers le midi ; il ne revint à Québec que l'été suivant. Ses compatriotes ne croyaient plus le revoir. Champlain avait pu se convaincre par ses nouvelles découvertes de la vaste étendue du Canada.

CHAPITRE VI.

Prise de Québec par Kirtk.—1621-1632.

36. Les dissensions entre les traitants ne cessaient pas. La Bretagne demandait la liberté du commerce des pelleteries. C'était demander la destruction de la société qu'on avait eu tant de peine à former entre Rouen et Saint-Malo. Champlain réussit à faire écarter cette demande.

37. A son retour à Québec, Champlain fit commencer, en 1620, la construction du château Saint-Louis, et l'année suivante, il promulgua quelques ordonnances pour la bonne conduite des colons et le maintien de l'ordre. Le P. récollet George Lebaillif

34. Que fit Champlain lorsqu'il apprit l'assassinat de Henri IV ?

35. En quelle année fut découvert le lac Ontario et par qui ?

36. Où en étaient les dissensions entre les traitants ?

37. En quelle année la construction du château Saint-Louis fut-elle commencée et que fit Champlain l'année suivante ?

fut en même temps envoyé à Paris pour exposer les maux de la colonie et demander la protection de la métropole.

38. On trouvait alors quelques habitants qui vivaient du produit de leurs terres, comme les Hébert et les Couillard. On commença à labourer avec des bœufs en 1628. La traite des pelleteries occupait toujours la plupart des Français.

39. Henri de Lévis, duc de Ventadour, devint lieutenant-général du Canada vers 1625. Il était entré dans les ordres sacrés, et c'était moins pour coloniser le pays que pour convertir les idolâtres au christianisme qu'il avait accepté cette charge. Il fit passer cinq jésuites en Amérique, parmi lesquels se trouvaient les PP. Lalemant, Brébeuf et Masse. Richelieu parvenait alors au gouvernement des affaires.

40. Champlain lui donna des éclaircissements sur la situation du Canada, et l'informa que la compagnie dont le huguenot Guillaume de Caen était devenu le principal associé, ne pensait qu'à la traite des pelleteries, et qu'elle envoyait des protestants en Amérique. Richelieu prit le parti de la dissoudre.

41. Ensuite il forma la compagnie des Cent-Associés pour mettre fin aux querelles des traitants, et il lui concéda la Nouvelle-France et la Floride à perpétuité. Cette compagnie reçut le droit de fortifier et gouverner ces pays à son gré, d'y faire la guerre et la paix, d'y commercer par terre et par mer, pendant quinze ans, et d'y faire la traite des pelleteries. Le roi lui donna deux gros vaisseaux, et accorda des lettres de noblesse à douze de ses membres.

42. La compagnie s'obligea de porter en Canada deux à trois cents colons dès 1628, et quatre mille de là jusqu'en 1648. Les colons devaient être Français et Catholiques.

38. Quels furent les premiers habitants qui vécurent du produit de leurs terres et en quelle année commença-t-on à labourer ?

39. Quand le duc de Ventadour devint-il lieutenant-général du Canada ?

40. Que fit alors Champlain ?

41. Quand la compagnie des Cent Associés fut-elle formée ?

42. A quoi s'obligea-t-elle ?

43. Avec une organisation aussi puissante, on crut que le sort du Canada était assuré, et comme le pays était menacé de la famine, on s'empressa d'y envoyer des vivres sur plusieurs navires placés sous les ordres de M. de Roquemont, l'un des associés. Mais ces navires ne devaient pas parvenir à leur destination.

Quelques années auparavant, le capitaine Argall, de la Virginie, avait détruit Sainte-Croix, Port-Royal et un établissement formé, en 1612, par La Saussaye, à l'entrée de la rivière Penobscot, près du Mont-Désert. Plus tard, le chevalier Alexander obtenait de Jacques I. la concession d'une grande partie de l'Acadie, sous le nom de Nouvelle-Ecosse, et y dirigeait quelques colons qui, à la vue des pêcheurs français, n'osèrent débarquer et s'en retournèrent dans leur pays. La guerre éclata sur ces entrefaites entre la France et l'Angleterre.

44. Alexander, devenu comte de Stirling, arma plusieurs vaisseaux, aidé de David Kirk, du capitaine Michel et de quelques autres protestants français, pour s'emparer de toute la Nouvelle-France, et les lança vers Port-Royal et Québec. David Kirk qui les commandait, remonta le Saint-Laurent sans s'approcher de cette dernière ville. Il brûla les établissements du Cap-Tourmente et les navires qu'il trouva à Tadousac. Il redescendait le fleuve lorsqu'il rencontra Roquemont qui le remontait; il s'empara de sa flottille, qui portait presque tout l'approvisionnement de Québec, ce qui fut cause que cette ville dut se rendre l'année suivante, sans coup-férir.

45. Rongée par une longue famine, elle ouvrit ses portes à la première apparition de l'ennemi dans le port, le 29 juillet 1629, à Louis et Thomas Kirk, frères de David Kirk, qui était resté dans le bas du fleuve avec une flotte puissante.

46. Louis Kirk demeura chargé du commandement de la ville, et son frère Thomas fit voile pour

43. Qu'arriva-t-il ensuite ?

44. Quel fut le résultat de la guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre ?

45. Pourquoi la ville de Québec se rendit-elle ?

46. Qui resta chargé du commandement de Québec ?

l'Europe, emmenant Champlain avec lui. Il rencontra en descendant M. de Caen, qui apportait des vivres aux Français et qui fut pris comme Roquemont après un combat opiniâtre. Sans la signature de la paix, Québec n'aurait probablement pas succombé, car la flottille de Roquemont devait être convoyée par l'escadre du commandeur de Rasilli ; mais la paix ayant été signée sur les entrefaites, Roquemont était parti seul.

47. Tandis que Kirk s'emparait de Québec et que son lieutenant, lord James Stuart, perdait le Cap-Breton enlevé par le capitaine Daniel, le sud de l'Acadie repoussait les attaques de deux vaisseaux de guerre commandés par Claude de la Tour, protestant français passé, comme les Kirk, au service de l'Angleterre.

48. Ces combats étaient du reste inutiles ; la Nouvelle-France fut rendue à son ancienne mère-patrie par le traité de Saint-Germain-en-Laye, signé le 29 mars, 1632.

47. Que se passait-il pendant ce temps là dans les autres parties de la Nouvelle-France ?

48. Quand le Canada fut-il rendu à la France ?



LIVRE SECOND

Description du Canada.— Nations indigènes.

1. C'est vers le commencement du 17^e siècle que le nom de Nouvelle-France fut donné à l'immense contrée qui embrasse aujourd'hui la baie d'Hudson, le Labrador, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Canada et une partie des Etats-Unis. Avant cette époque, elle portait le nom général de Terres-Neuves. La Nouvelle-France, dont forma partie plus tard la vallée du Mississipi, ne comprenait encore que celles du Saint-Laurent et de la baie d'Hudson.

2. Le Saint-Laurent, qui a plus de sept cents lieues de cours, prend sa source, sous le nom de rivière Saint-Louis, sur le grand plateau central d'où coulent, vers le sud, le Mississipi et, vers le nord, les rivières qui versent leurs eaux dans la baie d'Hudson.

3. La vallée du Saint-Laurent fait un coude au midi pour embrasser le lac Erié, et s'abaisse par degrés jusqu'à la mer. Elle a partout peu d'élévation. Quatre vastes lacs que traverse le Saint-Laurent dans leur longueur en occupent une partie, savoir : les lacs Supérieur, Huron, Erié et Ontario. Le premier qui est le plus près de la source du fleuve, n'est qu'à six cent vingt-sept pieds au-dessus de l'Océan. En deux endroits, le fleuve Saint-Laurent perd sa pente douce et uniforme.

4. A Niagara, il fait une chute de 160 pieds.

5. Au-dessous du lac Ontario, les rapides en interrompent la navigation entre Kingston et Montréal.

1. En quel temps a-t-on donné le nom de Nouvelle-France aux colonies françaises de l'Amérique du Nord ?

2. Où le Saint-Laurent prend-il sa source ?

3. Quelle est la hauteur et la forme de la vallée du Saint-Laurent ?

4. Quelle chute le Saint-Laurent fait-il à Niagara ?

5. En quel endroit sont les rapides ?

6. La vallée du Saint-Laurent est séparée de celle de la baie d'Hudson par les Laurentides, chaîne de montagnes qui sort du Labrador et se prolonge jusqu'au lac Supérieur. Ces montagnes, peu élevées généralement, peuvent avoir de 1500 à 2000 pieds de hauteur au Cap-Tourmente près de Québec. Elles sont fort évasées, et la chaîne a douze à quinze lieues de largeur sur ce point. La rivière Saguenay qui sert de décharge au lac Saint-Jean dans le Saint-Laurent, et qui coupe cette chaîne de montagnes, a plus de mille pieds de profondeur par endroit; elle est bordée de chaque côté de parois presque verticales qui rendent l'aspect du pays à la fois très-pittoresque et très-grandiose.

7. Les Alléghanys partent du golfe Saint-Laurent, suivent la rive méridionale de ce fleuve à six ou huit lieues de distance, longent le lac Champlain, traversent l'Hudson et s'étendent jusque dans la Virginie. Cette chaîne de montagnes, plus élevée sur quelques points que les Laurentides, atteint une hauteur de 4000 pieds en arrière du Cap-Chat, vers le bas du Saint-Laurent.

8. Les schistes, les calcaires, les grès et le granit qui forme la charpente de nos plus hautes montagnes, sont les roches les plus abondantes. Le Canada est riche en minerais de fer et de cuivre. Plusieurs mines de fer sont exploitées; celle des Trois-Rivières est une des plus célèbres. Le fer qu'elle produit est supérieur à celui de la Suède. L'or, le zinc, le plomb, le titane et le mercure se montrent aussi en plusieurs endroits.

9. Le maximum du froid, à Québec, est de 30 degrés au-dessous de zéro, et celui de la chaleur de 104 au-dessus, thermomètre de Farenheit. La température de l'hiver s'adoucit jusqu'à la tête du lac Erié. Celle de l'été est à peu près la même partout. Les

6. Quelle chaîne de montagnes sépare la vallée du Saint-Laurent de celle de la baie d'Hudson ?

7. Où sont situés les Alléghanys ?

8. Quels sont les pierres et les minerais du Canada ?

9. Quelle est la température du Canada, en été et en hiver ?

pêches, l'abricot et le raisin atteignent toute leur perfection dans la partie la plus méridionale du Canada. L'hiver dure environ cinq mois à Québec, et la neige atteint une hauteur de trois à quatre pieds dans les bois. Les travaux des champs commencent vers le 25 avril. Dans le Haut-Canada les traîneaux servent deux mois au plus. Le climat du Canada est agréable en été et salubre en toute saison.

10. Le territoire de la Nouvelle-France était habité par une foule de tribus sauvages appartenant à trois des huit grandes familles indiennes qui se trouvaient entre le Mississipi, l'Océan et la terre des Esquimaux, savoir : les Algonquins, les Hurons, les Sioux, les Chérokis, les Catawbas, les Uchées, les Natchés et les Mobiles. Les Mobiles occupaient le territoire situé entre la Baie du Mexique, la rivière Tenessée et le Cap-Fear. Les Uchées et les Natchés, peu nombreux, étaient enclavés dans cette nation. Les Chérokis étaient à mi-chemin, entre le lac Erié et la baie du Mexique, entre le Mississipi et l'Océan. Les Catawbas avoisinaient les Chérokis à l'ouest. Les Sioux venant de la rive droite du Mississipi, possédaient un petit territoire sur les bords du lac Michigan. Les Hurons étaient répandus sur les bords des lacs Huron, Erié et Ontario. Une foule de peuplades portant différents noms se trouvaient mêlées à ces huit nations principales. Les Algonquins occupaient les contrées situées au nord du fleuve Saint-Laurent, depuis le Labrador jusqu'au lac Supérieur. Les Micmacs, les Etchemins, les Abénaquis, les Sokokis erraient au sud du Saint-Laurent et dans l'Acadie ; les Montagnais, les Papinachoïs, les Bersiamites, la nation du Porc-Epic, les Outaouais, etc., au nord de ce fleuve. Les Iroquois, formant une confédération composée des Agniers, des Mohawks, des Onnontagués, des Goyougouins, des Onneyouths et des Tsonnonthouans, possédaient le territoire situé au sud des lacs Erié et Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Il ne restait plus que quelques débris des Eriés et des Andastés, dans

10. Quelles nations habitaient le Canada lorsque les Français s'y fixèrent.

le voisinage des Iroquois, lorsque les Européens parurent. Les Nipissings, les Miâmis, les Poutouatamis, les Illinois, les Chippaouais, les Outagamis ou Renards, les Kikapous, les Mascontins, les Sakis, les Malhomines, les Osages, les Missouris, les Menomonis, de la langue algonquine, les Kristinots, de la langue siousse, habitaient les contrées baignées par les eaux des lacs Supérieur, Michigan et Huron.

11. On a diversement évalué le chiffre des populations indigènes. Les calculs les plus exacts portent la nation algonquine, la plus considérable de toutes, à 90,000 âmes ; les Sioux orientaux, à moins de 3,000 ; les Hurons, y compris les Iroquois, à 17,000 ; les Catawbas à 3,000 ; les Chérokis à 12,000 : les Mobiles à 50,000 ; les Uchées à 1,000 et les Natchés à 4,000, en tout 180,000 âmes. En effet, les peuples chasseurs ont besoin d'immenses domaines. Cartier vit à peine quelques bourgades dans le vaste espace qu'il y a de la mer à Montréal. Joliet parcourut une grande partie du Mississipi sans rencontrer un seul homme. M. de la Joncaire, dans un état transmis à Paris, en 1736, portait les guerriers indiens à 16,000 seulement, de Québec à la Louisiane.

12. Tous les Sauvages se ressemblaient. Il n'y avait aucune différence sensible entre les Sauvages du Canada et ceux de la Floride. Ils avaient le teint bronzé, le visage plus rond qu'oval, les pommettes des joues élevées et saillantes, les yeux noirs, petits et enfoncés, le front étroit, le nez plat, les lèvres épaisses, les cheveux gros et longs, et ils s'arrachaient la barbe à mesure qu'elle paraissait. Ils se peignaient le visage de diverses couleurs, et mêlaient des plumes d'oiseaux et des touffes de poils à leurs cheveux. Ils portaient des pendants aux narines et aux oreilles, des anneaux aux bras et se décoraient de coquillages.

13. L'été le Sauvage allait presque nu ; l'hiver il se couvrait de fourrures, et s'enveloppait les jambes

11. A quel chiffre pouvaient s'élever les habitants de ces diverses nations ?

12. Quels étaient le teint et les traits des Sauvages ?

13. Comment s'habillaient-ils ?

de guêtres ornées de broderies en poils de porc-épic ; ses souliers étaient faits de peau de chevreuil.

14. La guerre et la chasse formaient ses seules occupations. Il aimait le tumulte des combats ; la vue d'ennemis palpitants dans le sang enivrait son cœur de joie.

15. Les Sauvages n'attaquaient que par surprise, tuaient ceux qu'ils ne pouvaient emmener, leur levaient la chevelure, et se retiraient précipitamment. Les prisonniers qui n'étaient pas adoptés, mourraient au milieu des tourments les plus affreux, qui duraient souvent plusieurs jours. On les brûlait, on les déchirait, on les faisait périr en lambeaux.

16. Lorsqu'une nation voulait la paix, elle envoyait des ambassadeurs qui portaient devant eux un calumet, long de quatre pieds, orné de plumes et d'hiéroglyphes de diverses couleurs ; la guerre ou la paix ne se décidait que par la nation réunie. Lorsque la paix était conclue, l'échange de colliers mettait le dernier sceau à la convention.

17. Après la guerre ou la chasse, le Sauvage rentrait dans son repos léthargique, car le travail était déshonorant chez les Indiens. Leur plus vive imprécation contre un ennemi, c'était qu'il y fut soumis, la même que Dieu prononça contre le premier homme : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

18. Un peuple qui n'était point fixé au sol, devait jouir de la plus grande liberté et, en effet, le Sauvage vivait dans une indépendance presque absolue.

19. La coutume et l'opinion, voilà quel était son gouvernement.

20. La tribu ne donnait signe d'autorité que lorsqu'il fallait faire la guerre ou la paix, élire un chef,

14. Le Sauvage aimait-il la guerre ?

15. Comment faisaient-ils la guerre ?

16. Que faisaient une nation Sauvage pour avoir la paix ?

17. A quoi le Sauvage passait-il son temps après la guerre ?

18. Dans quelle liberté vivait-il ?

19. Quel était son gouvernement ?

20. Quand la tribu donnait-elle signe d'autorité ?

traiter avec une autre tribu, régler la marche d'une cérémonie, etc. Dans tout le reste, ses ordres étaient de simples conseils qui n'obligeaient personne. Elle n'avait ni juges, ni prisons, ni bourreaux. L'absence de tribunaux laissait à chacun le soin de venger ses injures ; de là l'esprit rancuneux et vindicatif de l'Indien. Le sang ne se payait qu'avec le sang.

21. Les Sauvages n'avaient aucune religion proprement dite ; mais ils avaient une idée confuse d'un être suprême, qui devint mieux définie lorsque les missionnaires leur enseignèrent l'existence d'un seul Dieu. Ils reconnaissaient plusieurs divinités et le grand dogme de l'immortalité de l'âme. Ils ajoutaient foi aux songes et croyaient que les jongleurs communiquaient avec les esprits.

22. Leurs funérailles étaient accompagnées de cérémonies touchantes. Le défunt, couvert de ses plus beaux habits, était exposé. Pendant que l'on célébrait ses vertus et ses exploits, les parents et les amis faisaient entendre des cris et des gémissements.

23. La fête des morts, qui avait lieu tous les huit ou dix ans, était une de leurs plus grandes solennités. On venait de très loin pour y prendre part. Cette fête, donnée au milieu du silence imposant de leurs sombres forêts, était bien faite pour laisser une impression profonde sur une âme vive et ingénue comme celle de l'homme des bois.

24. Les Indiens ne connaissaient ni les lettres ni l'écriture.

21. Les Sauvages avaient-ils une religion ?

22. Quelles cérémonies accompagnaient leurs funérailles ?

23. Quelle était la fête des morts ?

24. Les Indiens connaissaient-ils les lettres ?



LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE I.

Progrès de la colonie.—Fondation de Montréal.—1632-1644.

1. La ville de Québec fut remise par les Anglais à M. de Caen en 1632, et par celui-ci à la compagnie des Cent-Associés l'année suivante. Champlain fut nommé de nouveau gouverneur de la colonie.

2. Il arriva bientôt en Canada des cultivateurs industriels, des ouvriers utiles, des personnes de bonne famille pour se fixer sur les terres.

3. Les missionnaires marchaient sur leurs traces, et faisaient tous leurs efforts pour encourager l'émigration française.

4. Le père Le Jeune écrivait à Richelieu, en 1635 : « Vous êtes tout puissant en ce point comme en plusieurs autres ; un seul regard de vos yeux peut protéger ce pays et animer, secourir encore toutes ces contrées, d'où la France peut tirer un jour de grands avantages. On sait assez, par expérience et par la lecture des historiens et des géographes, qu'il sort tous les ans très-grand nombre de personnes de la France, se jetant qui de ça, qui de là, chez l'étranger pour n'avoir de quoi s'employer dans leur pays. Je me suis laissé dire, et ne l'ay pas entendu qu'avec un grand regret, qu'une bonne partie des artisans qui sont en Espagne sont Français. Quoi donc ! faut-il que nous donnions des hommes à nos ennemis pour nous faire la guerre, et nous avons icy tant de terres si belles et si bonnes, où l'on peut jeter des colonies qui seront fidèles à Sa Majesté et à votre grandeur ! »

1. Quand la ville de Québec fut-elle remise à la compagnie des Cent-Associés, et qui en fut nommé gouverneur ?

2. Quels colons arrivèrent en Canada ?

3. Que faisaient les missionnaires ?

4. Qu'est-ce que le père Le Jeune écrivait à Richelieu ?

5. C'est en cette année-là même, 1635, qu'expirait Champlain, le fondateur de Québec.

Champlain, natif de Brouage en Saintonge, s'était distingué sous Henri IV dans le service de mer. Il s'immortalisa par l'établissement du Canada et par ses voyages de découverte dans l'intérieur du continent. Il avait une belle figure, un port noble et militaire, et un esprit vigoureux et persévérant qui ne l'abandonna jamais.

6. Il fut remplacé en Canada d'abord par M. de Chasteaufort, dont le nom est à peine connu, et ensuite par M. de Montmagny, chevalier de Malte.

7. En 1637, le commandeur de Sillery forma un établissement de Sauvages chrétiens dans le lieu qui porte aujourd'hui son nom, à trois ou quatre milles de Québec.

8. Cinq ans après, la ville de Montréal était fondée par M. de Maisonneuve, gentilhomme de Champagne, qui arriva en Canada avec plusieurs familles, quelques soldats et un armement de 25,000 piastres. Un renfort de colons, sous la conduite de M. d'Aillebout de Musseau, atteignit Québec peu de temps après ; un second arriva l'année suivante.

9. La population européenne du Canada ne dépassait guère 200 âmes.

10. De graves difficultés s'élevèrent vers ce temps entre les habitants et la compagnie. M. de Repentigny fut envoyé en France pour les régler avec les associés. Le traité fut signé et confirmé par le roi en 1645. La compagnie céda aux habitants la traite des pelleteries, à la condition qu'ils payeraient le clergé, les fonctionnaires depuis le gouverneur, et toutes les dépenses de l'administration ; qu'ils rempliraient les obligations de la société envers les corps

5. En quelle année mourut Champlain ?
6. Par qui fut-il remplacé ?
7. Que fit M. de Sillery ?
8. Quand la ville de Montréal fut-elle fondée ?
9. Quelle était alors la population européenne du Canada ?
10. Que se passa-t-il vers ce temps entre les habitants et la compagnie ?

religieux, feraient passer tous les ans en Canada, jusqu'à 20 personnes des deux sexes, et payeraient aussi annuellement un millier pesant de peaux de castor assorties.

CHAPITRE II.

Dispersion des Hurons.—Invasion des Iroquois.—Rappel de M. d'Avan-
gour.—1644-1661.

11. La guerre commencée depuis longtemps entre les Iroquois et les Hurons, continuait toujours. Les premiers portaient leurs courses jusqu'aux établissements français. Les relations pacifiques entamées aux Trois-Rivières n'avaient eu aucun succès.

12. Les Iroquois résolurent d'anéantir les Hurons, c'est-à-dire de s'emparer du Canada. Les Hollandais, qui leur apprenaient l'usage des armes à feu, augmentaient ainsi leur puissance. En 1644, les Iroquois attaquèrent la colonie, divisés en dix bandes qui s'étendirent depuis le portage des Chaudières jusqu'au fort Richelieu. Mais ils firent peu de mal et crurent devoir bientôt après signer la paix, qui ne dura guère cependant, car les hostilités recommençaient dès l'année 1646.

13. M. d'Aillebout remplaçait alors M. de Montmagny à la tête du gouvernement du Canada.

14. Les abus dans la traite continuaient toujours. Le conseil du roi à Paris passa un nouveau règlement, en 1648, pour faire de nouvelles réformes. Il fut ordonné que le conseil de Québec serait composé du gouverneur, du supérieur des jésuites ou de l'évêque lorsqu'il y en aurait un, de l'ancien gouverneur et de deux ou trois habitants élus tous les trois ans par le conseil des syndics des communes de Qué-

11. Où la guerre en était-elle entre les Sauvages ?
12. Quelle résolution prirent les Iroquois ?
13. Qui remplaça M. de Montmagny ?
14. Quelles réformes fit-on dans la colonie ?

bec, de Montréal et des Trois-Rivières, et que tout y serait décidé à la majorité des voix. Quant à la traite, elle ne fut permise aux habitants que pour l'échange de leurs produits seulement.

15. Les syndics des trois villes que nous venons de nommer devaient être élus aussi pour trois ans.

16. Cependant après deux années de succès divers, les Iroquois portèrent, en 1648, toutes leurs forces contre les Hurons fixés sur les bords du lac qui porte le nom de ces derniers Sauvages. Ils s'emparèrent de la bourgade de Saint-Joseph, ainsi nommée par les missionnaires, et massacrèrent sept cents personnes, vieillards, femmes et enfants, avec le P. Daniel, qui mourut héroïquement au milieu de ses ouailles. Un peu plus tard, ils surprirent la bourgade de Saint-Ignace, et taillèrent quatre cents personnes en pièces. La bourgade de Saint-Louis fut prise après avoir repoussé deux attaques, et la population entière fut passée par les armes. Les PP. Brébeuf et Lalemant expirèrent, comme le P. Daniel, dans les tourments les plus affreux.

Ces massacres furent suivis de combats, où le succès fut d'abord partagé, mais dans lesquels l'avantage finit par rester aux Iroquois.

17. Saisie de terreur, une partie des Hurons passa dans l'île de Saint-Joseph ou de Manitoualine, où elle périt de faim et de misère. La bourgade de Saint-Jean, dont les habitants n'avaient pu se décider à quitter le pays, comptait 600 familles. Les Iroquois tombèrent un jour sur elle le casse-tête à la main. Tout fut massacré ou traîné en esclavage. Un nouveau missionnaire de l'évangile, le P. Garnier, fut tué au milieu de ses néophytes. A la suite de ce carnage les débris des Hurons abandonnèrent tout-à-fait le pays.

15. Pour combien de temps les syndics étaient-ils élus ?

16. Quelles étaient alors les vicissitudes de la guerre entre les Iroquois et les Hurons, et comment périrent les PP. Daniel, Brébeuf et Lalemant ?

17. Que firent les restes des Hurons et quel missionnaire périt dans un nouveau massacre ?

18. Les Iroquois avaient mis douze ans pour renverser les frontières des Hurons, et ensuite moins de deux pour disperser cette nation aux extrémités de l'Amérique.

19. Cette année si funeste de 1650, finit par la retraite de M. d'Aillebout, qui s'établit et mourut dans le pays. Il fut remplacé par M. de Lauzon ; mais les affaires n'en allèrent pas mieux.

20. Après avoir vaincu les Hurons, les Iroquois se répandirent dans le bas de la colonie pour attaquer les Français. Ils tuèrent M. Duplessis-Bochard, gouverneur des Trois-Rivières, dans une sortie qu'il faisait contre eux. Ils se jetèrent sur les laboureurs dans les champs, assassinèrent les hommes isolés et couvrirent la campagne de brigandages.

21. Pour mettre un frein à ces incursions, M. de Maisonneuve réussit à obtenir en France des colons de l'Anjou, du Maine, du Poitou et de la Bretagne, avec lesquels il arriva à Montréal en 1653. C'étaient des hommes choisis, propres à la guerre, à l'agriculture et qui furent d'un très-grand secours.

22. La paix, cependant, fut conclue une seconde fois avec les Cinq-Nations, par l'entremise du P. Lemoine, en 1653-54.

23. Mais elle ne dura pas plus longtemps que la première. Elle fut presque aussitôt rompue. Les Iroquois vinrent surprendre les Hurons jusque dans l'île d'Orléans, où il s'en était réfugié quelques-uns. Le gouverneur, homme sans énergie et sans capacité, perdit la tête. Les colons heureusement étaient doués de plus de fermeté et de plus de courage ; ils continrent les barbares.

18. Combien de temps les Iroquois avaient-ils mis pour détruire la puissance des Hurons ?

19. Par qui M. d'Aillebout fut-il remplacé ?

20. Que firent les Iroquois après avoir vaincu les Hurons ?

21. Quelles mesures prit-on pour mettre un frein à ces incursions ?

22. Quand la paix avec les Cinq-Nations fut-elle conclue pour la seconde fois ?

23. La paix dura-t-elle longtemps ?

24. Un nouveau gouverneur arriva sur ces entre-faites. M. Voyer d'Argenson débarqua à Québec, en 1658, après une longue traversée. Il monta aux Trois-Rivières avec 200 hommes, dont 100 Sauvages, pour marcher contre les Iroquois, qu'il repoussa jusque dans les îles du Richelieu.

25. Les hostilités continuèrent encore plusieurs années. Dulac avec dix-sept habitants réfugiés dans un méchant fort de pieux, repoussa les attaques de 5 à 600 Iroquois pendant dix jours, au bout desquels il finit par succomber. Un des quatre Français qui restaient dans le fort lorsque les ennemis y pénétrèrent acheva à coups de hache ses camarades blessés pour les empêcher de tomber vivants entre les mains des vainqueurs.

26. L'intrépidité de Dulac et de ses compagnons effraya tellement les Iroquois qu'ils abandonnèrent une grande attaque qu'ils s'en allaient faire sur Québec, où les habitants avaient barricadé les rues et fortifié les maisons et les couvents pour se mettre en état de résister à leurs coups.

27. Après avoir commis de nouveaux ravages dans les campagnes, les Iroquois entrèrent en négociation pour une nouvelle paix, qui fut conclue, en 1662, par M. d'Avaugour, qui avait remplacé, l'année précédente, M. d'Argenson que la maladie, les difficultés et les dégouts firent repasser en France avant le temps.

28. Cette paix ne fut pas même conclue avec tous les Cantons, elle ne se fit qu'avec quelques-uns d'eux, et personne ne croyait à sa durée. Aussi le nouveau gouverneur fit-il, comme l'ancien, des représentations très-énergiques à la France sur l'abandon du

24. Quand le nouveau gouverneur, M. Voyer d'Argenson, arriva-t-il à Québec ? Que fit-il ?

25. Combien de temps la troisième guerre avec les Iroquois dura-t-elle et quel fut le sort de Dulac et de ses compagnons ?

26. Quelle fut la conséquence de l'héroïque dévouement de Dulac ?

27. En quelle année le troisième traité de paix avec les Cantons fut-il signé ?

28. Cette paix fut-elle conclue avec tous les Cantons ?

Canada. M. Boucher, des Trois-Rivières, fut envoyé à Paris pour les appuyer. La cour se décida enfin à faire passer 400 hommes de troupes à Québec.

29. Cependant pour répondre aux besoins de l'église naissante du Canada, le Pape Alexandre VIII avait conféré à M. de Laval, déjà abbé de Montigny, et de l'illustre maison de Montmorency, le titre d'évêque de Pétrée *in partibus*, et la charge de vicaire apostolique de la Nouvelle-France. M. de Laval avait été sacré évêque à Paris en 1658 et était venu en Canada l'année suivante.

C'est avec ce prélat que M. d'Avaugour eut de grands démêlés au sujet de la traite de l'eau-de-vie. Comme le conseil paraissait favorable aux vues de l'évêque, M. d'Avaugour en mit tous les membres à la retraite, pour les remplacer par des hommes dont les opinions s'accordaient mieux avec les siennes. Mais pendant qu'il travaillait à cette réforme, M. de Mézy, major de la citadelle de Caen en Normandie, arriva pour le remplacer.

30. Les difficultés de M. d'Avaugour avec M. de Laval furent la cause de son rappel. M. de Laval était passé en France pour exposer ses plaintes au pied du trône. La cour, persuadée de l'excellence de ses raisons, voulut, pour éviter de nouveaux débats, choisir l'homme que le prélat désignerait lui-même pour être gouverneur. Le choix de M. de Laval tomba sur M. de Mézy.

31. M. d'Avaugour, de retour à Paris, recommanda au gouvernement de fortifier Québec, d'envoyer en Canada 3000 soldats choisis et propres en même temps à la culture du sol. Il ajoutait que les postes de Plaisance, de Gaspé et du Cap-Breton n'étaient bons que pour la pêche; que Québec était la pierre fondamentale de la colonisation française en Amérique. Cet administrateur, qui avait des talents, passa au service de l'Autriche, et fut tué l'année suivante (1664) en

29. Que se passa-t-il ensuite dans la colonie? et qui vint remplacer M. d'Avaugour?

30. Quelle fut la cause du rappel de M. d'Avaugour?

31. Quelles suggestions M. d'Avaugour fit-il au gouvernement? Comment termina-t-il ses jours?

défendant le fort de Serin emporté d'assaut par le grand vizir Ahmed-Kouprouli peu de temps avant la fameuse bataille de Saint-Gothard.

CHAPITRE III.

Guerre civile en Acadie.—1632-1667.

32. La France redevenue maîtresse de l'Acadie par le traité de Saint-Germain-en-Laye, la divisa en trois parties, qu'elle concéda à MM. de la Tour, Denis et de Rasilli, en donnant à celui-ci le titre de gouverneur.

33. M. de Rasilli se fixa à la Hève ; il venait de faire enlever le fort de Pemaquid sur les Anglais, lorsqu'il mourut. Il fut remplacé par M. d'Aulnay de Charnisé.

34. La mésintelligence se mit presque aussitôt entre M. de Charnisé et M. de la Tour. Le premier ayant réussi à perdre celui-ci dans l'esprit de Louis XIII, reçut l'ordre de l'arrêter et d'aller mettre le siège devant le fort Saint-Jean, où il s'était réfugié. La Tour porta les yeux vers Boston. Les Anglais, contents de voir les Français s'affaiblir par leurs divisions intestines, envoyèrent des forces au secours de la Tour, qui obligèrent Charnisé à lever le siège. Celui-ci se plaignit au gouverneur de Boston, qui répondit en proposant et en signant un traité de paix et de commerce entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre.

35. Charnisé voyant la neutralité des Anglais certaine, voulut aller prendre sa revanche contre la Tour. Mais ce ne fut qu'après un troisième siège et

32. Qu'est-ce que la France fit de l'Acadie après le traité de Saint-Germain-en-Laye ?

33. Où le gouverneur, M. de Rasilli, se fixa-t-il ? et par qui fut-il remplacé à sa mort ?

34. Qu'arriva-t-il ensuite ?

35. Quelle vengeance Charnisé tira-t-il de la Tour ?

trois assauts qu'il parvint à s'introduire dans le fort Saint-Jean, par trahison. Il fit pendre tous les soldats qui le défendaient, et obligea madame de la Tour d'assister à leur supplice une corde au cou. Cette femme héroïque, qui s'immortalisa par sa valeur dans cette guerre, ne survécut pas longtemps à ce dernier désastre.

36. Son mari, devenu veuf, erra en différentes parties de l'Amérique. Lorsque Cromwell eut fait occuper l'Acadie par les troupes anglaises, la Tour se mit sous la protection de l'Angleterre, et obtint la concession de cette province avec le chevalier Thomas Temple et William Crown, en 1656 ; mais il avait cédé sa part à Temple lorsque l'Acadie fut rendue à la France par le traité de Breda, en 1667. Cette province retomba dès lors dans son premier état de discordes ou d'oubli.

CHAPITRE IV.

Gouvernement civil du Canada.—1663.

37. M. de Mézy inaugura en prenant les rênes du pouvoir, un nouveau système administratif, qui embrassait les lois comme le gouvernement.

38. La population du Canada s'était élevée graduellement au chiffre de 2500 habitants, dispersés depuis Tadoussac jusqu'à Montréal, dont 800 à Québec.

39. Dans les premières années, les colons étaient restés à Québec ou dans le voisinage ; plus tard ils se répandirent dans les seigneuries, dont vingt-neuf furent accordées par le roi jusqu'en 1663.

40. Ces seigneuries étaient divisées en général en fermes de quatre-vingt-dix arpents qui se concédaient

36. Que fit ensuite le mari de madame de la Tour ?

37. Que fit M. de Mézy en prenant les rênes du pouvoir ?

38. Quelle était, en 1663, la population du Canada ?

39. Combien le roi accorda-t-il de seigneuries jusqu'en 1663 ?

40. A quelles conditions les terres étaient-elles concédées aux censitaires ?

à raison d'un ou de deux sols par arpent, et d'un deminot de blé pour la concession entière. Le censitaire s'engageait à faire moudre son grain au moulin du seigneur, en donnant la quatorzième partie de la farine pour droit de mouture, et à payer, pour droit de lods et ventes, le douzième du prix de sa terre.

41. Dans ce système de tenure emprunté à la féodalité, le roi était le seigneur suzerain de qui relevaient toutes les terres accordées à titre de franc-alleu, fief et seigneurie. Le seigneur devait à la couronne, la foi et hommage et l'aveu et dénombrement, outre le droit de quint, etc., à chaque mutation. Le seigneur posséda dans l'origine le droit redoutable de haute, moyenne et basse justice, mais il fut rarement exercé ; car pour le faire disparaître sans doute insensiblement, ou plutôt pour l'empêcher de naître sur le sol vierge de l'Amérique, les frais de justice furent abolis dans les cours seigneuriales, et Louis XIV ordonna, en 1679, qu'on put appeler des décisions de ces cours aux cours royales, ce qui fut assez pour les empêcher d'exister. Dans le fait, les seigneurs du Canada étaient plutôt des fermiers du gouvernement que les représentants de ces puissants feudataires du moyen-âge, qui faisaient trembler les rois sur le trône et foulaient les peuples sous leurs pieds. Aussi Frontenac disait-il, en 1673 : « Que le roi entendait, comme il y avait bien de l'apparence, qu'on ne regardât plus les seigneurs que comme des engagistes et des seigneurs utiles. »

42. La justice du Canada releva d'abord du parlement de Rouen.

43. En 1663, Colbert établit dans le pays une administration royale avec un conseil souverain revêtu des mêmes droits que les cours souveraines de France, et chargé d'enregistrer, sur l'ordre du roi seulement, les édits et ordonnances pour leur donner force de loi.

41. Quels étaient les droits et les obligations des seigneurs ?

42. De quel parlement la justice du Canada releva-t-elle dans l'origine ?

43. En quelle année l'administration royale et le conseil souverain furent-ils établis en Canada ?

44. Ce conseil, présidé par l'intendant, fut composé d'abord du gouverneur, de l'évêque, de cinq autres conseillers nommés par eux tous les ans, et d'un procureur du roi. Le conseil avait, en sa qualité administrative, la disposition des deniers publics et le règlement du commerce intérieur, et en sa qualité judiciaire, le pouvoir de la plus haute cour coloniale.

Pour mettre fin à la coutume de Vexin-le-Français ou de Normandie, Québec fut érigé en prévôté et la coutume de Paris fut reconnue dans toute l'étendue de la Nouvelle-France, avec appel des cours du Canada au conseil d'état à Paris.

45. Il y eut à Québec, dans les commencements, des syndics d'habitations et un maire et deux échevins ; mais ces officiers électifs s'effacèrent bientôt sous l'empire du système de centralisation gouvernementale ; car on ne perdait pas de vue la tendance politique du gouvernement métropolitain.

46. Il ne fut point question d'impôt dans cette nouvelle organisation. Plus tard, Louis XV déclara que les gouverneurs et les intendants n'avaient pas le pouvoir d'en mettre ; que c'était un droit de souveraineté que Sa Majesté ne communiquait à personne, et qu'il n'était pas même permis aux habitants des colonies de s'imposer eux-mêmes sans autorisation.

Tel est, en peu de mots, le système administratif et judiciaire qui subsista dans le pays jusqu'à la conquête.

CHAPITRE V.

Gouvernement ecclésiastique.—1663.

Pendant que l'administration civile subissait de profonds changements, l'administration ecclésiastique passait par les mêmes réformes.

44. Comment le conseil souverain fut-il composé ? Quels furent ses pouvoirs ?

45. Quelle fut d'abord l'organisation municipale, et pourquoi s'éteignit-elle ?

46. Quelle était la loi touchant l'impôt ?

47. Le Canada fut dans l'origine un pays de missions, érigé en vicariat apostolique en 1658, et en évêché en 1670.

48. Le premier évêque de Québec fut M. de Laval, déjà vicaire apostolique du Canada. Il devint évêque de Québec en 1674. Il organisa son clergé régulièrement et pourvut à la desserte des cures. Le chapitre de Québec fut érigé en 1675, et le pape Clément X porta par une bulle l'église paroissiale de cette ville au rang de cathédrale. Le roi dut contribuer dans le commencement à la dépense du clergé, les paroisses étant encore trop petites et trop pauvres pour payer seules l'entretien de leurs curés.

49. Le système des dîmes fut dès lors adopté et n'a pas cessé depuis d'exister dans le pays.

50. Le Séminaire de Québec prit naissance à peu près dans le même temps que l'évêché. Il fut fondé par M. de Laval le 26 mars 1663, doté en terres et uni à celui des missions étrangères de Paris. Il fut divisé en Grand et en Petit Séminaire. Le Petit Séminaire ouvert en 1668, était destiné à mener les élèves jusqu'à la théologie ; il a rendu des services éminents aux lettres surtout depuis l'extinction du Collège des Jésuites. Plus de 300 élèves y reçoivent aujourd'hui une éducation classique. C'est de lui que sort l'Université-Laval qui vient d'être créée.

51. Le système des fabriques paroissiales de France fut établi en Canada avec peu de changement. La meilleure preuve de son excellence, c'est qu'il subsiste depuis l'origine de la colonie, et qu'il n'appelle pas encore de réforme.

47. Quelle fut dans l'origine l'administration ecclésiastique du Canada, et quand l'évêché de Québec fut-il érigé ?

48. Quel fut le premier évêque de Québec ?

49. Quel système fut adopté pour le soutien du clergé ?

50. En quel temps le Séminaire de Québec a-t-il été fondé ?

51. Quel système fut adopté pour l'administration des biens ecclésiastiques ?

52. La charité et l'amour des lettres ont fondé en Canada tous les grands établissements destinés à l'instruction publique ou au soulagement de l'humanité souffrante. Le Collège des Jésuites fut fondé par un membre de l'ordre, M. de Rohaut, fils du marquis de Gamache, en 1635 ; l'Hôtel-Dieu de Québec fut établi par la duchesse d'Aiguillon, qui y envoya des Hospitalières de Dieppe, en 1639 ; celui de Montréal, par madame de Bullion et M^{lle} Manse, en 1642 ; le Couvent des Ursulines de Québec, par madame de la Peltrie, en 1639 ; le Couvent des Ursulines des Trois-Rivières, en 1697 ; l'Hôpital-Général, par M. de St. Vallier, en 1692, pour remplacer le bureau des pauvres à Québec, où il était défendu de mendier ; et la congrégation de Notre-Dame fut fondée à Montréal, en 1653, pour l'éducation des jeunes filles du peuple, par la sœur Bourgeois, religieuse inconnue, sans fortune, et qui s'est rendue immortelle par son dévouement dans l'honorable mission qu'elle s'était imposée.

52. Comment et par qui les premiers établissements destinés à l'enseignement ou au soulagement de l'humanité souffrante, ont-ils été fondés en Canada ?



LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE I.

Division du conseil souverain.—Rappel de M. de Mézy.—Guerre et paix avec les Iroquois.—Le régiment de Carignan licencié en Canada.—Ravage de la petite vérole parmi les Indiens.—1660-1670.

1. Le conseil souverain fut souvent divisé par des querelles ardentes. L'élection du syndic des habitants fit connaître les sentiments intimes des membres qui le composaient, et leur opposition à tout ce qui respirait le moindre esprit de liberté. La plus grande partie du conseil était opposé au principe électif et repoussa l'élection du syndic jusqu'à trois fois. La minorité ne comptait que deux membres.

2. Le gouverneur qui, par extraordinaire, partageait les opinions de cette minorité, voulut recourir à un coup d'état pour la faire triompher. Il suspendit plusieurs membres de leurs fonctions, et, après de longs débats, fit embarquer le procureur-général Bourdon et le conseiller Villeray pour l'Europe.

3. Louis XIV, à la nouvelle de cette conduite de son représentant, qui paraissait si contraire au système qu'il suivait lui-même en France, ordonna que pour satisfaire à sa justice et au repos de ses peuples, M. de Mézy fut arrêté et jugé suivant la rigueur des lois.

4. Le Canada avait été concédé, pendant ces dissensions, à la compagnie des Indes Occidentales par l'édit du roi du mois de mai 1664. Cette compagnie se trouvait par là maîtresse des colonies françaises

1. Le conseil souverain fut-il souvent divisé ?
2. Que fit le gouverneur, M. de Mézy ?
3. Que fit Louis XIV à la nouvelle de la conduite de son député ?
4. Quand le Canada fut-il concédé à la compagnie des Indes Occidentales ?

dans les deux hémisphères. Le roi nomma des gouverneurs provinciaux et un vice-roi pour toute l'Amérique.

5. Le marquis de Tracy fut nommé vice-roi, M. de Courcelle, gouverneur du Canada, et M. Talon, intendant.

6. Ils étaient chargés de faire le procès de M. de Mézy ; mais celui-ci mourut dans l'intervalle.

7. La cour avait donné l'ordre de pousser la guerre contre les Iroquois avec vigueur. Le régiment de Carignan, qui arrivait de la Hongrie, où il s'était fort distingué contre les Turcs, fut embarqué pour le Canada. M. de Tracy débarqua à Québec au milieu des acclamations de la population. L'évêque alla le recevoir processionnellement à la tête de son clergé, sur le parvis de la cathédrale, et un *Te Deum* fut chanté en action de grâces.

8. Vingt-quatre compagnies du régiment de Carignan arrivèrent dans l'été avec un grand nombre de familles, d'artisans et d'engagés, qui amenaient des bœufs, des moutons et les premiers chevaux qu'on eût encore vus dans le pays. Ce noble animal excita particulièrement l'admiration des Sauvages, qui s'étonnaient de le voir si traitable et si souple à la volonté de l'homme.

9. M. de Tracy fit construire des forts à Sorel, à Chambly, à Saint-Jean et ailleurs pour en imposer aux Iroquois.

10. Trois des cinq cantons intimidés par ces préparatifs, envoyèrent des députés solliciter la paix, qui fut conclue à des conditions honorables.

11. Les Français marchèrent contre les deux autres cantons dans le cœur de l'hiver. Ces cantons

5. Quel fut le vice-roi de l'Amérique ? Quels furent le gouverneur et l'intendant du Canada ?

6. Qu'étaient-ils chargés de faire ?

7. Quel était l'ordre de la cour au sujet de la guerre des Iroquois ?

8. Combien arriva-t-il de troupes et d'émigrants dans la colonie ?

9. Que fit M. de Tracy ?

10. Quel effet ces préparatifs de guerre eurent-ils sur les Iroquois ?

11. La paix étant conclue avec trois des cantons, que firent ensuite les Français ?

effrayés chargèrent deux ambassadeurs d'aller traiter à leur tour. Ils auraient réussi sans l'imprudence d'un chef Agnier, qui, étant à table un jour chez M. de Tracy, leva le bras en disant que c'était ce bras qui avait tué son neveu dans une des dernières rencontres. Le vice-roi lui dit qu'il ne tuerait plus personne, et il le fit traîner, sur le champ, hors de la salle et étrangler par la main du bourreau. Il fallait en agir ainsi, sans doute, pour en imposer à ces Barbares. Cette justice exemplaire rompit la négociation. M. de Tracy marcha contre les Iroquois l'été suivant, à la tête de 600 soldats, 600 miliciens et d'une centaine de Sauvages. Les Iroquois prirent la fuite à son approche. Il brûla tous leurs villages et les obligea de faire la paix en 1666.

12. Cependant l'intendant travaillait avec une ardeur infatigable au progrès de la colonie. Il avait découvert une mine de fer à Gaspé, en venant en Canada ; il en fit examiner une autre à la baie Saint-Paul, et encouragea l'exploitation de celle des Trois-Rivières. Il fit faire de nombreux essais de culture ; il fit ouvrir des relations commerciales avec la France, les Antilles, Madère et d'autres contrées ; il encouragea les pêches, la culture du chanvre et l'exportation du bois ; il fit ouvrir une tannerie près de Québec ; en un mot sous sa main créatrice tout changea de face en peu de temps ; et comme l'immigration n'augmentait point, l'on prit le sage parti de licencier en Canada le beau régiment de Carignan.

Talon, repassé en France, fut renvoyé en Amérique avec un armement de 200,000 livres et près de 700 émigrants, dont 300 soldats.

13. Les Iroquois chrétiens s'établirent alors au milieu des Français, à la Prairie de la Magdeleine. Le terrible fléau qui décimait les Sauvages, les effrayait et les rendait aussi soumis qu'on le voulait. L'année 1670 fut une époque de deuil et de désolation pour eux.

12. Que faisait alors l'intendant ?

13. En quel endroit du Canada s'établirent les Iroquois chrétiens ?

14. La petite vérole enleva des tribus entières, et dépeupla le nord du Canada. Les Attikamèques disparurent comme nation. Quelques années après, cette maladie reparut et dépeupla la bourgade de Silbery. Quinze cents Sauvages succombèrent en peu de temps sous les coups du fléau destructeur.

CHAPITRE II.

Découvertes dans les pays de l'Ouest.—1634-1672.

15. Cependant l'on ne perdait pas de vue le projet que Talon avait formé depuis longtemps de faire passer les vastes contrées de l'Ouest sous la suprématie de la France, et d'étendre l'influence française jusqu'aux dernières limites du continent. Louis XIV avait bien accueilli ce projet, qui avait de la grandeur.

16. Champlain avait découvert, pour sa part, le lac qui porte son nom, le lac Ontario, le lac Nipissing, et avait remonté une grande partie du cours de la rivière des Outaouais. Tandis qu'il agrandissait ainsi vers l'Ouest le champ de la géographie américaine, le P. Dolbeau, en mission chez les Montagnais de Tadoussac, parcourait les pays montagneux et pittoresques du Saguenay, et visitait les Betsiamites ainsi que les autres tribus qui habitaient les contrées situées au nord du golfe Saint-Laurent. Le P. Dequen avait découvert, en 1647, le lac Saint-Jean dans la vallée du Saguenay, et plus tard les PP. Druillettes et Dablon parvinrent à la source de la rivière Nekouba, un peu plus qu'à mi-chemin entre le Saint-Laurent et la baie d'Hudson ; enfin, en 1663, Després Couture atteignit cette baie par la route du Saguenay et du lac Saint-Jean.

14. Quels ravages la petite vérole fit-elle parmi les Indiens ?

15. Quel était le projet de Talon sur les pays de l'Ouest ?

16. Quelles découvertes avaient été faites et par qui avaient-elles été faites, jusque-là, dans l'intérieur du continent ?

Au sud du Saint-Laurent, le P. Druillettes remontait, en 1646, la rivière Chaudière et descendait celle de Kénébec jusqu'à la mer. Dans une autre direction, vers la source du Saint-Laurent, les traitants et les missionnaires étaient parvenus à l'extrémité du lac Huron. Les PP. Brébeuf, Daniel, Lalemant, Jogues, Raymbaut avaient fondé dans ces contrées reculées les villages chrétiens de Saint-Joseph, Saint-Michel, Saint-Ignace, Sainte-Marie, etc. Ce dernier placé sur la décharge du lac Huron dans le lac Erié, fut longtemps le point central des missions de l'Ouest. Plus tard, en 1671, les débris des Hurons, fatigués d'errer de forêts en forêts, se fixèrent à Machillimakinac, au pied du lac Supérieur, sous la conduite du P. Marquette, qui commença le premier établissement européen fondé dans l'Etat du Michigan. Les Indiens qu'on trouva domiciliés dans le voisinage, et qui reçurent des Français le nom de « Sauteurs » à cause de leur proximité du Saut Sainte-Marie, étaient de la famille algonquine.

17. Dans l'espace de treize ans, c'est-à-dire de 1634 à 1647, ces vastes contrées furent visitées par dix-huit Jésuites, outre plusieurs Français attachés à leur ministère. L'hostilité des Iroquois rendait la navigation du lac Ontario dangereuse, et obligeait de passer par la rivière des Outaouais pour atteindre les pays de l'Ouest. La Nation-Neutre, visitée par Champlain, et le sud du lac Erié, au-delà de Buffalo, étaient en conséquence restés presque inconnus ; on résolut vers 1640 d'y envoyer les PP. Chaumonot et Brébeuf, dont le voyage compléta la reconnaissance de la grande vallée du Saint-Laurent, depuis l'Océan jusqu'au pied du lac Supérieur.

18. Les deux Jésuites, Charles Raymbaut et Isaac Jogues, envoyés vers ce lac, trouvèrent au Saut Sainte-Marie, qu'ils atteignirent après une navigation de dix-sept jours, un rassemblement de deux mille Sau-

17. Combien de missionnaires visitèrent les vastes contrées de l'Ouest, de 1634 à 1647 ?

18. Qu'est-ce que les PP. Raymbaut et Jogues trouvèrent au Saut Sainte-Marie, au pied du lac Supérieur ?

vages, qui les accueillit avec bienveillance. Ils avaient passé au milieu des îles nombreuses et pittoresques du lac Huron. A mesure que les Européens avançaient vers l'Ouest, les bornes du continent semblaient reculer ; ils apprirent au Saut Sainte-Marie les noms d'une foule de nations dont ils n'avaient jamais entendu parler ; de tribus guerrières qui vivaient de la culture du sol et dont la race et la langue étaient inconnues. « Ainsi, observe un auteur américain, le zèle religieux des Français avait porté la croix sur les bords du Saut Sainte-Marie et sur les confins du lac Supérieur, d'où elle regardait déjà la terre des Sioux dans la vallée du Mississipi, cinq ans avant qu'Elliot, de la Nouvelle-Angleterre, eût seulement adressé une parole aux Indiens qui étaient à six milles du havre de Boston. »

19. En 1659, deux jeunes traitants, entraînés par la curiosité et leur esprit aventureux, se mêlèrent à quelques bandes algonquines pour côtoyer les bords du lac Supérieur, où ils passèrent l'hiver. Les yeux tournés vers les immenses solitudes de l'Ouest, ils apprirent pour la première fois l'existence des Sioux à peine connus des Indiens dont nous avons parlé jusqu'à ce jour, et ils résolurent de les visiter. Ils rencontrèrent sur leur route de nombreux débris des nations vaincues et dispersées par la confédération iroquoise, lesquels traînaient dans les forêts une existence misérable. Les Sioux qu'ils atteignirent enfin leur parurent un peuple puissant, avec des mœurs plus douces que celles des Sauvages orientaux. Ils étaient partagés en quarante bourgades très-populeuses. Doués d'un bon sens naturel, ils n'exerçaient point envers leurs prisonniers ces cruautés qui déshonoraient la plupart des autres Sauvages, et ils avaient conservé une connaissance assez distincte d'un seul Dieu. Il paraît que leur croyance avait quelque ressemblance avec celle des Tartares. Les deux intrépides voyageurs revinrent sur leurs pas, et arrivèrent à Québec, en 1660, escortés de soixante canots al-

19. En quelle année les Français parvinrent-ils au pays des Sioux ?

gonquins remplis de fourrures. Ils confirmèrent le rapport de deux autres Français, qui avaient visité le lac Michigan quatre ans auparavant, sur la multitude de tribus qui erraient dans toutes ces contrées, et sur l'existence des Kristinots, dont les cabanes s'élevaient jusqu'à la vue des mers du Nord.

20. C'est dans la même année que le P. Ménard partit avec quelques Algonquins pour aller prêcher l'Évangile aux Outaouais et aux autres peuplades répandues sur les bords du lac Supérieur. Il s'arrêta d'abord huit mois dans une baie qu'il nomma la baie de Sainte-Thérèse, peut-être celle de Kiwina, sur la rive méridionale de ce lac, où il ne trouva pour nourriture que du gland et de l'écorce d'arbre pilée. Invité par les Hurons, il quitta cet endroit et partit pour la baie de Chagouïamigong, ou du Saint-Esprit, à l'extrémité occidentale du grand lac qui porte maintenant le nom de ces Sauvages, où la rareté du gibier et l'éloignement les mettaient à l'abri des attaques des Iroquois.

21. Tandis que son compagnon de voyage était occupé au canot, le P. Ménard entra dans le bois et ne reparut plus. Ce vénérable missionnaire jouissait d'une grande réputation de sainteté parmi les Indiens, dans l'esprit desquels il avait su s'insinuer par son éloquence et par son onction. Plusieurs années après, l'on reconnut sa soutane et son bréviaire chez les Sioux, qui les conservaient comme des reliques, et auxquels ils rendaient une espèce de culte. Les Sauvages avaient un respect superstitieux pour les livres, qu'ils prenaient pour des esprits. Quatre ou cinq ans après la mort des PP. Brébeuf et Garnier, assassinés par les Iroquois, un missionnaire trouva entre les mains de ces barbares un Testament et un livre de prières qu'ils conservaient soigneusement comme des choses saintes.

20. Quelles nations le P. Ménard visita-t-il, et en quelle année ?

21. Comment le P. Ménard disparut-il ?

22. Le P. Allouez partit pour le lac Supérieur en 1665. Après avoir longé les montagnes de sable que les vents et les flots ont formées le long du rivage, et suivi l'espace de douze milles, l'extrémité occidentale des Laurentides, cap de trois cents pieds de hauteur dans lequel les vagues ont creusé des arches, des cavernes, taillé des tours gigantesques, au pied desquelles reposent des débris, qui présentent à leur tour de loin l'aspect de murailles, de colonnes et d'édifices en ruines, il arriva à Chagouïamigong, où il trouva un grand village de Chippaouais.

23. Il bâtit une chapelle dans ce village que les Jésuites nommèrent Outchibouec, et prêcha en langue algonquine devant douze ou quinze tribus qui entendaient cet idiôme. Sa réputation se répandit au loin. Les guerriers de différentes nations se mirent en marche pour aller voir l'homme blanc : les Pouteouatamis des profondeurs du lac Michigan, les Outagamis et les Sakis des déserts qui s'étendent du lac Michigan au Mississipi, les Kristinots, nommés Criques par les Canadiens, des forêts marécageuses du Nord, les Illinois des prairies aujourd'hui couvertes d'abondantes moissons, et enfin les Sioux ; tous admirèrent l'éloquence du disciple de Jésus-Christ.

24. Ils lui fournirent des renseignements sur les mœurs, la puissance et la situation de leurs différentes contrées. Les Sioux, armés d'arcs et de flèches, lui dirent qu'ils couvraient leurs huttes de peaux de cerfs, et habitaient de vastes prairies sur les bords d'un grand fleuve nommé Mississipi.

25. Pendant son séjour dans cette contrée, Allouez qui fit plus de 2000 lieues dans ce voyage, poussa ses courses extrêmement loin dans le nord, où il trouva des Savages Nipissings que leur frayeur des Iroquois avait conduits jusque dans ces pays couverts de neige. Il

22. En quelle année le P. Allouez se mit-il en chemin pour le lac Supérieur ?

23. Que fit-il dans le village des Chippaouais ?

24. Quels renseignements ces nations lui fournirent-elles ?

25. Que fit encore le P. Allouez ?

tâcha de consoler ces malheureux, qui présentaient l'état le plus déplorable.

26. Dans ce moment, la paix régnait entre toutes les nations indiennes et permettait aux traitants d'agrandir le cercle de leurs courses, et aux missionnaires de se répandre dans les riches et fertiles plaines situées à l'ouest du lac Michigan.

27. Le P. Dablon qui prêchait dans ces contrées lointaines, apprit l'existence du Mississipi par la peinture magnifique que les naturels lui firent de ce grand fleuve, et il résolut d'en tenter la découverte en 1669 ; mais ses travaux évangéliques l'empêchèrent d'exécuter complètement son dessein, quoiqu'il s'approchât assez près de ce fleuve.

28. Il pénétra avec Allouez, de 1670 à 1672, jusque dans le Ouisconsin et chez les Illinois, visitant, chemin faisant, les Mascontins, les Kikapous et les Outagamis sur la rivière aux Renards qui prend sa source du côté du Mississipi et se décharge dans le lac Michigan. L'infatigable missionnaire voulait avec le temps se rendre jusqu'à la mer du Nord, pour s'assurer si l'on pouvait passer de là à la mer du Japon.

CHAPITRE III.

Découverte du Mississipi.—1673.

29. Le nouvel élan qui avait été donné au Canada par le génie de Colbert et de Talon, commençait à porter ses fruits. Le commerce florissait, l'émigration augmentait et les Indigènes, dominés par le génie de la civilisation, craignaient et respectaient partout la puissance française.

26. Que faisaient alors les autres missionnaires et les traitants ?

27. Pourquoi le P. Dablon, informé de l'existence du Mississipi, ne put-il pas se rendre jusqu'à ce fleuve ?

28. Jusqu'où pénétra-t-il ?

29. Quel était l'état du Canada en 1673 ?

30. Le gouvernement envoya Perrot chez les nations du couchant ; ce célèbre voyageur est le premier Européen qui ait pénétré jusqu'au fond du lac Michigan, chez les Miâmis. Les députés de toutes les nations qui erraient dans les contrées arrosées par les eaux naissantes du Mississipi, de la Rivière-Rouge et du Saint-Laurent, s'étaient rendus à son appel au Saut Sainte-Marie.

31. De découverte en découverte, on était parvenu fort loin dans l'intérieur du continent, et le temps arrivait où l'on allait enfin résoudre le problème de l'existence du Mississipi et de la direction de son cours. Il paraissait certain par les pays qu'on avait visités au nord et à l'est sans le rencontrer, que ce fleuve, s'il était aussi grand que le disaient les naturels, ne coulait vers aucun de ces deux points, et qu'il fallait qu'il se jetât dans la baie du Mexique ou dans la mer Pacifique. La solution de cette question allait mettre son auteur à la tête des plus célèbres voyageurs qui avaient fait des découvertes dans l'intérieur de ce continent.

32. Talon prenait un vif intérêt à ces découvertes. Sachant apprécier la gloire qui en reviendrait à son pays et les avantages incalculables qu'en retireraient le commerce et la navigation, il avait déjà recommandé dans le temps le capitaine Poulet, habile navigateur de Dieppe, pour la découverte de la communication des deux mers par le détroit de Magellan. Il recommanda Joliet à M. de Frontenac, pour envoyer à la découverte du Mississipi et de la mer du Sud. Joliet qui avait beaucoup voyagé chez les Outaouais, dans les contrées du lac Supérieur, possédait toute l'expérience nécessaire pour une pareille mission.

33. Le P. Marquette se joignit à lui, et les deux voyageurs partirent en 1673.

30. Où le gouvernement envoya-t-il le voyageur Perrot ?

31. Que faisait-on, pendant ce temps-là, pour la découverte du Mississipi ?

32. Quel voyageur Talon recommanda-t-il pour aller à la découverte du Mississipi et de la mer du Sud ?

33. Quel missionnaire se joignit à Joliet et quand se mirent-ils en route

34. Rendus au dernier village visité par Allouez sur la rivière aux Renards, où les Kikapous, les Mascontins et les Miâmis vivaient ensemble comme des frères, les deux voyageurs furent reçus avec distinction par le conseil des anciens, qui leur donna deux guides pour continuer leur route. Aucun Européen n'avait encore pénétré au-delà de cette bourgade.

35. Ils se remirent en marche, le dix de juin, au nombre de neuf hommes, Joliet, Marquette, cinq Français et les deux Sauvages. Ils chargèrent leurs canots sur leurs épaules pour faire le court portage qui sépare la rivière aux Renards de celle de Ouisconsin qui coule vers l'occident ; mais les deux guides effrayés de leur audace les abandonnèrent. Sans s'arrêter, ils se laissèrent glisser sur le cours de la rivière que bordaient des solitudes profondes ; quoique le pays changeât d'aspect à mesure qu'ils avançaient, c'étaient toujours un sol uni, une végétation vigoureuse, des prairies ou des forêts magnifiques. Ils se croyaient encore loin du but de leur voyage lorsqu'ils débouchèrent tout à coup dans le grand fleuve dont on parlait depuis si longtemps avec incertitude, et dont l'existence était maintenant mise hors de doute, car sa largeur correspondait avec la description qu'en faisaient les Indigènes.

36. Ils se mirent à le descendre. Ils virent sur leur route une foule de nations, qui les reçurent très-bien ; ils passèrent devant les rivières des Moines, du Missouri et de l'Ohio. Ils ne s'arrêtèrent qu'à la rivière des Arkansas, qu'avait visitée, dit-on, le célèbre voyageur espagnol Soto, venant du sud. Le chef d'une bourgade d'Arkansas vint au-devant d'eux et leur offrit du pain de maïs. Les haches d'acier dont se servaient les Indigènes, annonçaient qu'ils commerçaient avec les Européens, et qu'on n'était pas bien loin des Espagnols et de la baie du Mexique. La chaleur du climat en était d'ailleurs une preuve.

34. Comment furent-ils reçus par les Sauvages de la rivière aux Renards ?

35. Quand se remirent-ils en marche ?

36. S'abandonnèrent-ils longtemps au cours du fleuve qu'ils venaient de découvrir et qu'y virent-ils ?

Les deux voyageurs s'étant assurés que le Mississipi se décharge dans la baie du Mexique et non dans l'Océan Pacifique, comme rien jusqu'alors n'avait empêché de le croire, songèrent à retourner sur leurs pas. Ils avaient découvert le pays le plus riche de l'Amérique, arrosé par de belles rivières, couvert de vignes, de pommiers et de forêts entrecoupées de prairies verdoyantes, grouillantes de bisons, de cerfs, de canards, d'oies, de dindes sauvages et de perroquets d'une espèce particulière, contrée enfin d'une fertilité prodigieuse, et qui exporte aujourd'hui une immense quantité de blé en différents pays du monde.

37. Marquette en revenant de Mississipi, s'arrêta chez les Miâmis, au nord de la rivière des Illinois, et mourut sur les bords du lac Michigan, en 1675.

38. Joliet revint en Canada, d'où Talon venait de partir pour la France.

39. M. de Courcelles, qui avait fondé Cataracoui, repassa aussi en Europe, et fut remplacé par le comte de Frontenac, qui débarqua à Québec, en 1672.

40. M. de Frontenac était un ancien militaire, qui s'était distingué en Allemagne et ailleurs, et qui arriva en Canada avec d'amples instructions. Il assembla d'une manière solennelle d'abord le conseil souverain, et ensuite les ordres de la colonie, ou de ce qu'on appelait la nation en France, c'est-à-dire, le clergé, la noblesse et les messieurs de la justice et du tiers état ; mais cela ne plut pas à Paris, car Colbert écrivit de ne plus assembler les états généraux afin d'anéantir cette *forme ancienne* ; et il ordonna aussi de supprimer insensiblement le syndic des habitants « étant bon, disait-il, que chacun parle pour soi et que personne ne parle pour tous. »

41. Dès 1673 M. de Frontenac était en guerre ouverte avec Perrot, gouverneur de Montréal. Perrot,

37. Chez quel peuple s'arrêta le P. Marquette, où et en quelle année expira-t-il ?

38. Que fit Joliet ?

39. Qui remplaça le gouverneur M. de Courcelles ?

40. De quelle profession était M. de Frontenac, et que fit-il en arrivant en Canada ?

41. Que se passa-t-il de 1673 à 1682 dans la colonie ?

qui finit par aller perdre la vie à la Martinique, fut enfermé au château Saint-Louis, où il resta plus d'un an prisonnier. Un esprit jaloux, rancuneux, intolérant s'était emparé de tout le monde. La discorde éteinte un instant, se rallumait avec plus de violence à la moindre divergence d'opinions. Tantôt c'était au sujet du commerce avec les Sauvages ou du droit de préséance au conseil, tantôt c'était au sujet de la traite de l'eau-de-vie ou des différends élevés entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile. Les choses en vinrent à ce point qu'il fallut rappeler le gouverneur et l'intendant, en 1682.

Lorsque M. de Frontenac partit pour la France, la colonie venait de faire de grandes pertes par l'incendie du 5 août 1682, qui avait réduit la plus grande partie de Québec en cendres. Tout annonçait à cette époque la guerre avec les Iroquois, que les Anglais, qui venaient de conquérir la Nouvelle-York, se mirent à exciter contre le Canada. Les courses des Français dans l'intérieur du continent portaient ombrage à l'Angleterre, sans l'armer encore elle-même pour les arrêter.

42. Cavalier de la Salle descendait dans cette même année 1682, le Mississipi jusqu'à la mer. Doué d'un esprit entreprenant et aventureux, il était venu en Canada avec le projet de chercher un passage au Japon et à la Chine par le nord ou par l'ouest. Il lia son projet au commerce de pelleteries, et fut encouragé par le ministre, M. de Seignelay, fils et successeur de Colbert. Il obtint le fort Frontenac, fonda Niagara, lança des navires sur les lacs Ontario, Erié et Huron, bâtit un nouveau fort sur la rivière des Miâmis, un autre à quatre journées au-dessous du lac Péoria, qu'il nomma le fort de Crève-cœur, et descendit, comme on vient de le dire, le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique. Ainsi fut complétée la découverte du grand fleuve, qui fut reconnu par les Français depuis le Saut Saint-Antoine jusqu'à la mer, dans un espace de six cents lieues. La Salle donna le nom de Louisiane aux contrées que baignent les eaux de ce fleuve.

42. Quels furent les projets de la Salle, et qu'a-t-il exécuté ?

CHAPITRE IV.

Le massacre de Lachine.—1682-1689.

43. M. de la Barre remplaça M. de Frontenac à la tête du gouvernement, en 1682.

44. C'était un marin habile, mais un administrateur médiocre, manquant à la fois de cette souplesse qui élude les obstacles et de cette grandeur qui en impose. Il trouva la guerre déclarée entre les Iroquois, les Illinois, les Miâmis et les Hurons. Il dut soutenir ces derniers, qui étaient les alliés naturels des Français; c'était déclarer la guerre aux Cinq-Cantons. La situation lui en imposa. Il convoqua une assemblée des notables, et écrivit à Paris pour demander du secours et se plaindre du gouverneur de la Nouvelle-York, le colonel Dongan, qui travaillait alors de toutes ses forces à armer les Iroquois contre nous. Ces Sauvages qui avaient d'abord cherché à temporiser et à endormir M. de la Barre, levèrent enfin tout-à-fait le masque.

45. M. de la Barre marcha contre eux; mais il perdit dix à douze jours à Montréal pour attendre le résultat d'une proposition d'accommodement qu'il avait fait faire à Dongan, et ensuite deux semaines à Cataracoui au pied du lac Ontario. C'est après tous ces délais qu'il s'ébranla pour traverser le lac. Il n'y avait qu'un cri dans la colonie contre le gouverneur. Les moins violents disaient que son grand âge le rendait *crédule* lorsqu'il fallait se défier et timide lorsqu'il fallait entreprendre.

Les vivres de l'expédition se gâtèrent pendant ces délais et manquèrent bientôt, ce qui fit donner le nom de la *Famine* à l'anse où l'on entra de l'autre côté du lac, au-dessous de la rivière Oswégo. Les Iroquois effrayés avaient envoyé des ambassadeurs pour demander à traiter; mais à l'aspect des Fran-

43. Qui remplaça M. de Frontenac ?

44. Qu'était M. de la Barre ?

45. Qu'est-ce que fit M. de la Barre et quel fut le succès de sa campagne contre les Iroquois ?

çais, ils virent que les rôles étaient changés, et ils imposèrent la paix plutôt qu'il ne la reçurent par le traité, qui fut signé à la seule condition que les traitants français seraient indemnisés des pillages commis à leur préjudice.

Ce traité ne dura guère, car tout le monde était d'opinion que l'intérêt du pays commandait que l'on défendît, à quelque prix que ce fût, les Illinois abandonnés à toute la fureur de leurs ennemis. Les Iroquois eux-mêmes étaient si convaincus que la paix ne pouvait durer qu'ils restèrent sous les armes.

46. Le roi, en apprenant ce qui avait eu lieu, remplaça M. de la Barre par le marquis de Denonville, qui arriva en Canada en 1682, avec l'ordre de soutenir les Illinois et d'abattre l'orgueil des Cantons à quelque prix que ce fût.

47. Après des négociations inutiles, M. de Denonville se mit en campagne avec 2000 hommes, dont 400 Sauvages. Il débarqua avec ses troupes sur les bords du lac Ontario, au centre même des Tsonnonthouans, où il fut rejoint par 600 hommes amenés du Détroit par la Durantaye, Tonti et Du Luth. Les ennemis ne purent résister à ces forces; ils furent partout mis en déroute, et leur pays fut impitoyablement ravagé. Ce désastre réduisit les Tsonnonthouans de moitié, et humilia profondément la confédération iroquoise.

Après cette victoire, le gouverneur au lieu de marcher aux autres tribus comme il devait le faire, renvoya une partie de ses forces en arrière et alla élever un fort à Niagara avec le reste, laissant ainsi le champ libre aux ennemis, dont les sanglantes représailles répandirent un juste effroi dans toute la province. La rage dans le cœur, ces Barbares portèrent le fer et le feu dans tout le Canada occidental et jusque dans l'île de Montréal. Les Anglais continuaient à les exciter avec art; tout en paraissant vouloir se por-

46. Que fit le roi en apprenant la nouvelle du traité conclu par M. de la Barre avec les Iroquois ?

47. Racontez-nous l'histoire de l'expédition du marquis de Denonville contre les Iroquois ?

ter médiateurs entre les deux partis. De nouvelles négociations pour la paix ne furent qu'entamées, les Hurons qui voulaient la guerre, réussirent à les faire échouer.

48. Un Machiavel né dans les forêts, nommé Kondiaronk par les Indiens, et le Rat par les Français, le Sauvage le plus intrépide, le plus ferme, et du plus grand génie qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique Septentrionale, arriva dit Raynal, au fort de Frontenac avec une troupe choisie de Hurons, résolu de faire des actions éclatantes et dignes de la réputation qu'il avait acquise. Le gouverneur ne l'avait gagné qu'avec peine; car il avait été d'abord contre nous. On lui dit qu'un traité était entamé et fort avancé, que les députés des Iroquois étaient en chemin pour le conclure à Montréal, et qu'ainsi il désobligerait le gouverneur français s'il continuait les hostilités.

Le Rat étonné, se posséda néanmoins, et quoiqu'il crût qu'on sacrifiait sa nation et les alliés, il ne lui échappa point un seul reproche. Mais il était vivement offensé de ce que les Français faisaient la paix sans consulter leurs alliés, et il se promit de punir cet orgueil outrageant. Il dressa une embuscade aux députés des diverses nations indiennes disposées à traiter; les uns furent tués, les autres faits prisonniers. Il se vanta après ce coup d'avoir tué la paix. Quand ses captifs lui dirent le sujet de leur voyage, il fit semblant de montrer le plus grand étonnement, et leur assura que c'était Denonville qui l'avait envoyé à l'Anse de la Famine pour les surprendre. Poussant la feinte jusqu'au bout, il les relâcha tous sur le champ, excepté un seul qu'il garda pour remplacer un de ses Hurons tués dans l'attaque. Il se rendit ensuite avec la plus grande diligence à Michilimakinac, où il fit présent de son prisonnier au commandant, M. de la Durantaye, qui ne sachant pas qu'on traitait avec les Iroquois, fit passer ce malheureux Sauvage par les armes. L'Iroquois protesta en vain qu'il était ambassadeur, le Rat fit croire à tout le

8. Comment le Rat s'y prit-il pour parvenir à faire manquer les négociations pour la paix avec les Hurons, ?

monde que la crainte de la mort lui avait dérangé l'esprit. Dès que le Sauvage eût été exécuté, le Rat fit venir un vieux Iroquois, depuis longtemps captif dans sa tribu, et lui donna la liberté pour aller apprendre à ses compatriotes que, tandis que les Français amusaient leurs ennemis par des négociations, ils continuaient à faire des prisonniers qu'ils massacraient. Cet artifice d'une politique vraiment diabolique, réussit au gré de son auteur ; car quoiqu'on parût avoir détrompé les Iroquois sur cette prétendue perfidie du gouverneur, ils ne furent pas fâchés d'avoir un prétexte pour recommencer la guerre. Les plus sages cependant qui voulaient la tranquillité, avaient gagné à faire envoyer de nouveaux ambassadeurs en Canada, mais comme ils allaient partir, un exprès du chevalier Andros, qui avaient remplacé le colonel Dongan comme gouverneur de la Nouvelle-York, arriva et défendit aux Iroquois de traiter avec les Français sans la participation de son maître. Il leur dit que le roi de la Grande-Bretagne les prenait sous sa protection.

Ce gouverneur, qui avait embrassé la politique de son prédécesseur en tout ce qui avait rapport aux Cinq-Nations, écrivit en même temps au marquis de Denonville qu'elles dépendaient de la couronne d'Angleterre, et qu'il ne leur permettrait de traiter qu'aux conditions proposées par Dongan lui-même. Toutes les espérances de paix s'évanouirent alors. La guerre recommença avec acharnement, et dura d'autant plus longtemps que l'Angleterre, après sa rupture avec la France, arrivée à peu près vers ce temps-ci, à l'occasion du détronement de Jacques II, se trouva ouvertement l'alliée des Cantons.

49. M. de Callières, ancien officier qui avait servi pendant 20 ans dans les glorieuses campagnes de Louis XIV, profita de toutes ces circonstances pour proposer au roi la conquête de la Nouvelle-York, afin de régler une bonne fois, par ce moyen suprême, la question iroquoise. Il passa en France pour appuyer

son projet à la cour, qui résolut de rappeler M. de Denonville ; mais le malheur devait s'attacher à celui-ci jusqu'au dernier moment de son administration.

50. L'on jouissait depuis quelques mois d'assez de tranquillité dans la province, lorsque dans la nuit du 5 août, 1400 Iroquois traversent le lac Saint-Louis au milieu d'un orage qui favorise leur projet, et débarquent en silence sur la partie supérieure de l'île de Montréal. Ils se placent par bandes à toutes les maisons sur un espace de plusieurs lieues. Tous les habitants étaient plongés dans le sommeil, sommeil éternel pour un grand nombre. Au signal donné, un effroyable cri de mort s'élève dans les airs ; les maisons sont enfoncées et le massacre commence partout à la fois. On égorge les hommes, les femmes et les enfants ; on met le feu aux maisons de ceux qui résistent, et l'on s'épuise pendant de longues journées à inventer des supplices atroces pour arracher la vie aux prisonniers. Deux cents personnes de tout âge et de tout sexe périssent dans les flammes. Un grand nombre d'autres sont emmenées dans les Cantons pour y mourir du même supplice. L'île entière est inondée de sang et ravagée jusqu'aux portes de Montréal. De là les Barbares se portent sur la rive opposée, et la paroisse de la Chenaie est massacrée ou incendiée tout entière.

Rien ne se présenta d'abord pour arrêter ce torrent dévastateur, qui resta maître de son cours pendant plusieurs semaines.

51. Denonville perdit la tête au premier bruit de l'irruption. Il se présenta plusieurs partis d'hommes pour marcher aux Iroquois. Il les fit revenir ou les empêcha de remuer. Plusieurs fois on aurait pu surprendre ces Barbares dispersés dans la campagne et ivres d'eau-de-vie et de sang, il s'y opposa toujours.

52. Les Iroquois restèrent ainsi maîtres du pays pendant plus de deux mois, cédant là où ils rencon-

50. Faites-nous le tableau du massacre de 1689 ?

51. Que fit alors le gouverneur Denonville ?

52. Combien de temps les Iroquois restèrent-ils maîtres du pays ?

traient trop de résistance, se répandant là où ils n'en trouvaient point, et portant partout la flamme, comme un incendie qu'excite un vent qui change sans cesse de direction. Ils ne se retirèrent que vers le milieu d'octobre.

53. C'est pendant que l'on déplorait encore ce malheur, qui a fait donner à l'an 1689, le nom funèbre de l'année du massacre, que le comte de Frontenac arriva pour relever M. de Denonville. La guerre avec les Iroquois et avec l'Angleterre exigeait un homme d'énergie et de décision à la tête du gouvernement canadien, car la lutte allait être inégale en Amérique.

54. Les colonies anglaises y avaient fait d'immenses progrès en toutes choses depuis la fondation de Québec. En 1690, leur population excédait déjà 200,000 âmes répandues dans les provinces de Virginie, Nouvelle-York, Plymouth, Massachusetts, Nouveau-Hampshire, Nouveau-Jersey, Delaware, Maine, Maryland, Connecticut, Nouveau-Haven, Providence, Rhode-Island, des deux Carolines, Pennsylvanie et Georgie. La population du Canada et de l'Acadie atteignait à peine alors 12 à 15,000 âmes, c'est-à-dire le treizième de la population anglaise, contre laquelle elle allait avoir à lutter les armes à la main.

55. Denonville manquait d'énergie et de persévérance, et l'aspect du pays lui en imposa. Cependant, ses lettres ainsi que celles de l'intendant, M. de Champigny, (1686-1687) contenaient d'excellentes suggestions sur la colonisation du Canada. Tous deux recommandaient au gouvernement français d'envoyer de bons paysans, qui mettent la main à la hache et à la pioche pour ouvrir les terres. Ils paraissaient se plaindre du grand nombre de nobles qu'il y avait déjà dans la colonie. « A ce sujet, je dois rendre

53. En quel temps le comte de Frontenac vint-il en Canada pour remplacer M. de Denonville ?

54. Quels progrès les colonies anglaises avaient-elles faits en Amérique à cette époque ?

55. Quel était le caractère de M. de Denonville, et quelles furent ses suggestions pour coloniser le Canada ?

compte à Monseigneur, écrivait Denonville au ministre, en 1686, de l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles qui sont à la mendicité et toutes nobles ou vivantes comme telles. La famille de St. Ours est à la tête. Il est bon gentilhomme du Dauphiné, (il était parent du maréchal d'Estrades) chargé d'une femme et dix enfants....le père et la mère me paraissent dans un véritable désespoir de leur pauvreté. Cependant ses enfants ne s'épargnent pas, car j'ai vu deux grandes filles couper des blés et tenir la charrue.» Denonville nomme encore les Linctot, les d'Aillebout, les Dugué, les Boucher, les Chambly, les d'Arpentigny, les Tilly. La femme et la fille du dernier labouraient aussi la terre.

Il craignait que les garçons de ces familles ne se livrassent aux Anglais, « qui n'épargnent rien, ajoutait-il, pour s'attirer nos coureurs de bois et du côté du nord et du côté de la Nouvelle-Angleterre.»



LIVRE CINQUIÈME

CHAPITRE I.

Expéditions dans la baie d'Hudson et dans les colonies anglaises.—
1689-1690.

1. La France était en guerre avec l'Europe depuis deux ou trois ans. La révocation de l'édit de Nantes avait soulevé contre elle les nations protestantes, qui saisirent ce prétexte pour reprendre les armes et venger leurs défaites passées. Les Anglais venaient de précipiter le catholique Jacques II du trône, pour le remplacer par un protestant, le Prince d'Orange, soldat taciturne et ambitieux, chef de la fameuse ligue d'Augsbourg formée contre Louis XIV. La France eut à combattre à la fois la Hollande, l'Allemagne, la Savoie, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre, multitude d'ennemis qui prouvaient sa puissance.

2. Suivant leur usage, les Français résolurent d'attaquer vigoureusement les alliés chez eux, dans leurs propres positions, en Amérique comme en Europe. Frontenac qui était repassé en France, fut renvoyé en Canada. Plusieurs projets avaient été fournis par M. de Callières pour s'emparer de la Nouvelle-York; mais celui qui fut choisi était plus compliqué que les siens. M. de la Caffinière devait bloquer la côte avec deux vaisseaux, et appuyer ensuite M. de Frontenac qui devait marcher avec une armée pour attaquer New-York du côté de terre; l'état dans lequel ce gouverneur trouva la colonie fit abandonner le projet d'envahir la province anglaise pour le moment.

3. Les premiers coups des Français furent portés dans la baie d'Hudson. Le capitaine d'Iberville, de-

1. Quel était, en 1689, la situation de la France ?

2. Qu'est-ce que firent les Français pour résister à tant d'ennemis ?

3. Où les Français portèrent-ils leurs premiers coups en Amérique ?

venu célèbre par ses exploits sur terre et sur mer, et surtout par l'établissement de la Louisiane, enleva deux vaisseaux de guerre anglais dans la baie d'Hudson. Un troisième vaisseau fut pris par un acte d'audace incomparable. D'Iberville avait envoyé quatre hommes pour l'observer dans les glaces. Deux de ces hommes tombèrent entre les mains des Anglais, qui les tinrent tout l'hiver liés à fond de cale. Le printemps ils prirent le plus faible pour aider à la manœuvre. Un jour que la plupart des matelots étaient dans le haut de la mâture, le Canadien, n'en voyant que deux sur le pont, sauta sur une hache, leur cassa la tête, courut délivrer son camarade, et tous deux se saisissant des armes, s'emparèrent du navire, qu'ils conduisirent au port français, où sa cargaison fut d'un grand secours.

4. Après ces premières hostilités, d'Iberville laissa le commandement de la contrée à son frère, M. de Maricourt, et revint à Québec sur l'une de ses prises.

5. Il trouva M. de Frontenac qui faisait tête à l'orage avec une grande vigueur. Les Abénaquis, déjà excités par Denonville, avaient levé leur hache terrible. Ils enlevèrent Pemaquid, fort situé entre les rivières Penobscot et Kénébec, sur le bord de la mer, et brûlèrent une douzaine de forts plus petits, dans lesquels deux cents Américains périrent sous le glaive de ces Sauvages.

Pendant ce temps là, M. de Frontenac faisait prévenir par M. de la Durantaye, commandant de Michilimakinac, les Outaouais et les Hurons que les choses allaient changer de face.

6. Il organisa trois expéditions qui tombèrent sur les Anglais par trois endroits à la fois, au milieu de l'hiver de 1689-90.

7. La première, commandée par MM. d'Aillebout

4. Qu'est-ce que fit ensuite M. d'Iberville ?

5. A quoi trouva-t-il M. de Frontenac occupé, et quels furent les succès des Abénaquis

6. Combien M. de Frontenac mit-il d'expéditions sur pied contre les Anglais ?

7. De quel côté fut dirigée la première expédition et que fit-elle ?

de Mantet et Lemoine de Ste-Hélène, composée d'un peu plus de 200 Canadiens et Sauvages, fut lancée sur la province de la Nouvelle-York. Ces intrépides chefs de bande voulaient même aller attaquer la ville d'Albany ; mais les Indiens, intimidés par l'audace de l'entreprise, refusèrent de les suivre. Il fut alors résolu de se rabattre sur Schenectady, bourg situé à 17 milles d'Albany, et que les Français appelaient Corlar du nom de son fondateur. On arriva le 8 février, dans la soirée, devant ce bourg, dont l'enceinte en forme de carré long, était percée de deux portes et renfermait 80 maisons. Les habitants, quoiqu'avertis plusieurs fois de se tenir sur leurs gardes, dormaient dans une fatale sécurité, n'ayant pas même mis de sentinelles à leurs portes. Ils n'avaient pas voulu croire qu'il fût possible aux Canadiens, chargés de leurs vivres et de leurs armes, de faire plusieurs centaines de milles en plein cœur d'hiver, au milieu des bois, des glaces et des neiges, incrédulité qui leur coûta cher ! Les Français ayant reconnu la place, y entrèrent sans bruit vers 11 heures du soir par une grosse tempête de neige, et investirent toutes les maisons. Les ordres se donnaient à demi-voix et la capote du soldat, suivant la consigne, assourdissait le bruit des armes, lorsqu'à un signal donné chacun poussa un cri sauvage et s'élança dans les maisons, dont les portes furent brisées à coups de hache. Les malheureux habitants remplis d'effroi songèrent peu à se défendre. Il n'y eut qu'une espèce de fort gardé par une petite garnison, qui fit une vive résistance à Mantet, qui s'en empara enfin et passa au fil de l'épée tout ce qu'il y avait dedans. La ville fut ensuite livrée aux flammes. Deux maisons seulement furent épargnées, celle où l'on avait porté un officier canadien blessé, M. de Montigny, et la maison du commandant de la place, le capitaine Sander, dont l'épouse avait autrefois généreusement recueilli quelques prisonniers français. Un grand nombre de personnes périrent dans ce massacre, fruit de l'atrocité système de guerre qu'on avait adopté, et secondes représailles de celui de Lachine attribué aux instiga-

tions des Anglais. On accorda la vie à une soixantaine de vieillards, femmes et enfants, échappés à la première furie des assaillants, et vingt-sept furent emmenés en captivité. Le reste de la population se sauva dans la direction d'Albany, sans vêtements, au milieu d'une neige épaisse qui tombait toujours, poussée par un vent violent. Vingt-cinq de ces fugitifs se gelèrent des membres dans leur fuite.

8. La seconde bande, formée aux Trois-Rivières par Hertel, n'était composée que de 52 Canadiens et Sauvages. Après une marche de deux mois, elle tomba, à la fin de mars, sur l'établissement de Salmon Falls, au bord de la rivière Piscataqua, dans la Nouvelle-Angleterre ; cet établissement était défendu par une maison fortifiée et deux forts de pieux. Elle attaqua tous ces ouvrages à la fois et les emporta d'assaut. Les habitants furent faits prisonniers et le bourg fut livré aux flammes.

Les ennemis s'étant ralliés, se présentèrent vers le soir au nombre de 200 pour attaquer les Canadiens. Hertel se mit en bataille sur le bord d'une petite rivière sur laquelle il y avait un pont étroit qu'il fallait passer pour l'atteindre. Les Anglais méprisant le petit nombre de ses gens, s'y engagèrent avec assurance. Lorsqu'il jugea qu'ils s'étaient assez avancés, Hertel les chargea l'épée à la main, et dix-huit ennemis tombèrent tués ou blessés au premier choc. Aussitôt le reste tourna le dos et lui abandonna le champ de bataille. La Frenière, son fils aîné, fut blessé ; Crevier, son neveu, resta parmi les morts. Après cette rencontre, il se retira sans être inquiété.

9. Le troisième parti fut organisé à Québec, sous le commandement de M. de Portneuf, fils du baron de Bécancourt. Il était composé de Canadiens, d'une compagnie de troupes tirée de l'Acadie, et de quelques Abénaquis. Il ne fut pas moins heureux que les autres. Il s'empara de Casco, bourg situé sur le

8. Qui commandait la seconde expédition, et sur quel point des provinces anglaises fut-elle envoyée ?

9. En quel endroit le troisième parti fut-il organisé, et quels furent ses succès.

bord de la mer, à l'embouchure de la rivière Kénébec, et défendu par un fort monté de huit canons, devant lequel il fallut ouvrir la tranchée. La garnison aurait fait probablement une plus longue résistance sans une sortie dans laquelle périrent ses plus braves soldats. Les fortifications furent rasées et les maisons réduites en cendres à deux lieues à la ronde.

Ces bandes intrépides qui ne s'étaient pas contentées de ravager le plat pays comme le portaient leurs ordres, apprirent aux colonies anglaises qu'une direction nouvelle et énergique présidait maintenant aux opérations, et que les événements de la guerre allaient changer.

CHAPITRE II.

Invasion du Canada par les Iroquois.—Siège de Québec par Phipps.—1690.

10. Pour montrer que les dernières victoires des Français n'étaient pas vaines, M. de Frontenac envoya à Michilimackinac pour les Indiens de l'Occident un grand convoi de marchandises, que Perrot fit valoir avec son adresse ordinaire, ce qui ramena aux Français ces peuplades prêtes à les abandonner.

11. Ce revirement ne se fit pas, cependant, sans opposition. Le Rat, qui avait travaillé avec une sagacité si perverse à rompre les négociations de Denonville avec les Iroquois, avait depuis changé de politique. Il cherchait maintenant à réunir tous les Sauvages dans une grande confédération pour les venger de toutes les insultes passées des Européens ; mais il ne put réussir dans son projet.

12. Les Iroquois, qui avaient reçu ce projet avec faveur, le voyant s'évanouir comme un beau rêve,

10. Que fit M. de Frontenac pour ramener à lui les peuplades de l'Ouest ?

11. Quelle fut la conduite du chef sauvage le Rat dans ces circonstances ?

12. Que firent alors les Iroquois ?

offrirent des secours à la Nouvelle-York et lâchèrent leurs bandes sur le Canada.

13. Ces bandes furent repoussées partout. Le pays, théâtre depuis longtemps d'irruptions sanglantes, commençait à se couvrir d'ouvrages palissadés munis de canons, où les habitants couraient se réfugier à la première alarme. Deux des défenses les plus célèbres de ces petits forts, sont celle de madame de Verchères, en 1690, et celle de sa fille deux ans après. La fréquence du danger avait aguerris la population ; les femmes et les enfants se battaient comme les hommes. Dans un combat, un parti de Sauvages retranché dans une maison se défendant avec désespoir, l'on vit des habitants s'avancer jusqu'aux fenêtres et en arracher par la chevelure les Sauvages qui se présentaient pour tirer.

14. L'expédition contre New-York ne put être reprise. Louis XIV trop occupé en Europe, se vit contraint d'y renoncer. Il chargea son représentant en Canada de tâcher de faire la paix avec les Iroquois, et de réunir les habitants en bourgades afin qu'il leur fut plus facile de résister aux attaques des Sauvages. Des négociations furent entamées avec les Cantons par l'influence de l'un de leurs chefs, nommé Ouréharé, qui avait été envoyé prisonnier en France, et que Frontenac avait ramené avec lui.

15. Les colonies anglaises qui étaient pendant ce temps-là toujours en proie aux irruptions dévastatrices des Français et de leurs alliés, voulurent couper le mal dans sa racine, en faisant la conquête de toute la Nouvelle-France. Leurs députés s'assemblèrent à New-York, en congrès, nom devenu célèbre depuis, et ils résolurent d'attaquer avec l'aide de leur métropole le Canada à la fois par terre et par mer, mais l'invasion de l'Irlande par Jacques II, et la défaite de la flotte anglaise par Tourville à Beachy, ne permirent

13. Quel succès leurs bandes eurent-elles en Canada, et quels habitants se distinguèrent dans cette guerre ?

14. Que faisait pendant ce temps-là le gouvernement ?

15. Quelle résolution les colonies anglaises prirent-elles ?

point à l'Angleterre d'envoyer de secours à ses colonies. Alors celles-ci se préparèrent à exécuter leur projet seules.

16. Elles commencèrent par charger Phipps d'aller piller et dévaster Port-Royal, Chedabouctou et l'Île-Percée. Elles lui donnèrent ensuite une flotte de 35 vaisseaux et 2000 hommes de débarquement, pour aller attaquer Québec. Le général Winthrop, dont l'armée était campée sur les bords du lac Georges, devait envahir en même temps le Canada par Montréal. Mais les maladies et les discordes dissipèrent ses troupes, contre lesquelles M. de Frontenac avait envoyé des forces pour leur disputer la victoire sur la rive droite du Saint-Laurent.

17. Phipps parut devant Québec le 16 octobre. Il fit débarquer 1300 hommes sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles, pour attaquer la ville du côté de la campagne, tandis qu'il l'attaquerait lui-même du côté du fleuve avec sa flotte. Mais toutes ses tentatives furent vaines. Il bombardait la ville sans succès pendant deux jours, au bout desquels sa flotte se retira vers l'Île-d'Orléans. Les troupes voulurent persister encore dans leur attaque, et elles côtoyaient la rivière Saint-Charles pour trouver un gué qui les menât vers la ville, lorsque M. de Longueuil et M. de Saint-Hélène tombèrent sur elles et les forcèrent de se réfugier dans un bois et ensuite de se rembarquer précipitamment après avoir abandonné leur artillerie sur le rivage. A la fin d'octobre, tous les ennemis s'étaient éloignés du Canada.

18. Dans sa retraite dans le bas du fleuve, la flotte anglaise fut assaillie par d'horribles tempêtes ; un vaisseau fut jeté à la côte sur l'île d'Anticosti et la plus grande partie de l'équipage y périt de faim et de froid ; plusieurs autres sombrèrent en mer et se perdirent corps et bien ; d'autres furent chassés jusque dans les Antilles ; le reste n'atteignit Boston qu'avec peine.

16. Racontez-nous leurs premières opérations militaires ?

17. Quel fut le succès de l'expédition de Phipps à Québec ?

18. Qu'arriva-t-il à la flotte anglaise dans sa retraite ?

19. Pour faire face aux dépenses que cette expédition avait entraînées, les colonies anglaises furent obligées de recourir au papier-monnaie, l'un des premiers qu'on ait fabriqués en Amérique. Ainsi le Canada avec ses 11,000 habitants avait repoussé l'invasion et épuisé les ressources financières de provinces vingt fois plus peuplées que lui.

Cependant la population était partout en proie à une disette extrême. En Canada il fallut avoir recours à la monnaie de carte. Dans la Nouvelle-Angleterre le commerce était anéanti. Les seuls armateurs de Saint-Malo avaient pris seize navires de Boston. Il fallait ajouter à cela les ravages commis par les Abénaquis. Cette tribu avait dévasté plus de cinquante lieues de pays et détruit la petite ville de York de fond en comble.

20. Les Iroquois voyant le succès des armées françaises, voulurent intervenir entre les parties belligérantes, comme puissance neutre, afin de tenir la balance entre leurs deux puissants voisins. Ils envoyèrent demander la paix en Canada.

21. M. de Frontenac, croyant que c'était un stratagème des Anglais, invita les Outaouais à continuer les hostilités, et écrivit à Paris que la conquête de la Nouvelle-York et l'incendie de Boston étaient seules capables de rassurer la Nouvelle-France et de désarmer les Iroquois.

19. Quelle fut la conséquence de ces désastres pour le Canada et pour les colonies anglaises ?

20. Que firent alors les Iroquois ?

21. Comment M. de Frontenac reçut-il leur proposition ?

CHAPITRE III.

Continuation de la guerre.—Combat de la Prairie de la Magdeleine.—
Défaite de Schuyler par M. de Varennes.—Défaite de Wheeler à
la Martinique.—Invasion des Cantons iroquois.—1691—1692.

22. Après quelque temps d'attente, les Iroquois reprirent les armes. Le Canada organisa des corps volants pour les surveiller et pour prévenir leurs surprises. Les Anglais de leur côté, encourageaient les courses de ces barbares, et pour les empêcher de faire la paix, le major Schuyler, de la Nouvelle-York, fit une pointe sur Montréal, en 1691, avec un corps de soldats et d'Indiens.

23. Il surprit un camp de 700 à 800 hommes, établi sous le fort de la Prairie de la Magdeleine; mais les Français revenus à eux, l'obligèrent de se retirer au plus vite. Dans sa retraite, Schuyler fut complètement défait par M. de Varennes, que M. de Frontenac avait envoyé pour couvrir Chambly à la tête d'un corps d'habitants et de Sauvages. Le jeune et vaillant Le Bert du Chêne se distingua dans cette rencontre à la tête des Canadiens et fut mortellement blessé.

24. Cet échec n'empêcha pas cependant les Iroquois de continuer à se montrer sur les deux rives du fleuve. Ils remportèrent des succès et subirent des défaites. Ici, ils brûlèrent Saint-Ours et Contrecoeur et firent des prisonniers en rôdant dans la campagne. Là, une de leurs bandes fut massacrée dans l'île Bouchard, et une autre fut dispersée aux Chats. Les Français se tenaient en même temps retranchés partout, et ils n'allaient plus aux champs qu'en troupes armées, pour ne pas être surpris comme un parti de cultivateurs venait de l'être à Saint-François, où il avait été attaqué à l'improviste et presque anéanti.

22. Que se passa-t-il après le rejet de la proposition des Iroquois ?

23. Qu'est-ce que fit le major Schuyler dans le gouvernement de Montréal ?

24. Que faisaient les Iroquois pendant ce temps-là ?

25. Comme on parlait d'une nouvelle invasion de 800 barbares, le gouverneur lança 600 hommes sur le canton des Agniers au milieu de l'hiver. Ce détachement détruisit trois bourgades de cette belliqueuse tribu et fit un nombre considérable de prisonniers. Vers le même temps, M. de Villieu tombait avec 250 Abénaquis sur le Nouveau-Hampshire, et détruisait l'établissement de Oyster-River. Mais ce genre d'hostilité coûtait beaucoup de sang et donnait peu de résultat.

26. Les Iroquois empêchèrent encore d'ensemencer les terres en 1692. Ils parurent sur la rivière Yamaska, sur la rivière du Loup, à La Chenaie, à l'Île-Jésus, à Saint-Lambert et ailleurs; mais ceux qui se présentèrent à Boucherville et sur les bords des lacs Saint-François, des Deux-Montagnes et de Champlain, furent atteints et taillés en pièces.

27. Dans le même temps l'Angleterre organisait une nouvelle flotte pour conquérir la Martinique et le Canada. Cette flotte mit à la voile, sous les ordres de sir Francis Wheeler, en 1693, et se dirigea vers les Antilles. Les troupes de débarquement qu'elle portait ayant été défaites à la Martinique et obligées de se rembarquer, Wheeler fit voile pour la Nouvelle-Angleterre. Dans la traversée la fièvre jaune éclata à bord; 1300 matelots sur 2000, et 1800 soldats sur 2500 avaient succombé à cette maladie lorsque la flotte arriva à Boston. Pour comble de malheur, la flotte communiqua la peste à la ville, qui fut décimée à son tour. Après tant de désastres l'attaque de Québec fut abandonnée.

La guerre, néanmoins, ne cessa pas encore. Les Iroquois continuaient leurs courses. Ils furent battus dans l'île de Montréal par les Français, et dans les pays de l'Ouest par les Miamis.

25. Quel fut le succès des partis envoyés par M. de Frontenac contre les Cantons et le Nouveau-Hampshire ?

26. Les Iroquois parurent-ils encore en Canada ?

27. Comment se termina l'expédition maritime organisée par l'Angleterre pour faire la conquête de la Martinique et du Canada ?

28. La cour avait envoyé l'ordre d'évacuer toutes les contrées occidentales de l'Amérique. Frontenac prit sur lui de désobéir à une instruction dont la conséquence eut été de donner toutes les nations des lacs et du Mississipi aux Anglais, qui marchant à la tête de tous ces auxiliaires, auraient obligé les Français de sortir du Canada dans une seule campagne.

Frontenac fit marcher ensuite 2300 hommes contre les Cantons iroquois. Les Onnontagués brûlèrent leur village et prirent la fuite ; les Onneyouts, n'ayant pu obtenir la paix à leurs conditions, s'éloignèrent.

29. On ne trouva qu'un vieillard assis dans une bourgade. Trop faible pour suivre sa tribu, ou dédaignant de fuir, il attendait avec un calme intrépide la mort horrible à laquelle il savait qu'on allait le destiner. Il fut abandonné aux Sauvages qui, au nombre de quatre cents, lui firent souffrir, selon leur coutume, toutes sortes de cruautés. Cet homme héroïque ne poussa pas une seule plainte ; il reprocha seulement à ses bourreaux leur lâcheté de s'être rendus les esclaves de ces vils Européens, dont il parla avec le dernier mépris. Outré de ses injures, un Sauvage lui porta plusieurs coups de poignard. *Tu as tort d'abréger ma vie, lui dit l'Onnontagué mourant, tu aurais dû prolonger mes tourments pour apprendre à mourir en homme.*

Après la destruction de ces deux cantons, M de Frontenac rentra en Canada.

30. Cette campagne acheva de faire reprendre aux Français leur influence sur les tribus indiennes. Un chef Sioux vint du haut de la vallée du Mississipi se mettre sous la protection du grand Ononthio, c'est-à-dire du roi de France. La cour mieux éclairée, nomma M. de Frontenac chevalier de Saint-Louis pour l'habileté et le courage dont il avait fait preuve dans la crise qu'il venait de passer.

28. Que fit M. de Frontenac lorsqu'il reçut du roi l'ordre d'évacuer les pays de l'Ouest ?

29. Qu'est-ce qu'on trouva dans le pays abandonné par les Onnontagués ?

30. Quelle fut l'influence de cette campagne parmi les Sauvages ?

CHAPITRE IV.

Terreneuve.—1696-1701.

31. L'Acadie était retombée, comme on l'a vu, sous la domination de ses anciens maîtres, et les Anglais rebutés avaient abandonné l'idée de conquérir le Canada. Après une lutte de sept ans, ils n'avaient rien gagné, et ils allaient avoir à subir à leur tour les attaques des Français.

32. Les Anglais occupaient plusieurs postes fortifiés dans la baie d'Hudson, où ils faisaient la traite des pelleteries, qui sont plus belles là que dans les régions méridionales ; ils étaient maîtres aussi de la plus belle partie de l'île de Terreneuve, qu'ils avaient bordée de nombreuses pêcheries ; enfin en 1692, ils avaient relevé Pemaquid de ses ruines, à l'embouchure de la baie de Fondy, pour avoir une espèce de possession du pays des Abénaquis, et pour pouvoir étendre de là leur influence sur cette tribu guerrière.

33. Comme Tourville avait repris la prépondérance sur l'Océan, le gouvernement à Paris voulut en profiter pour détruire Pemaquid, qui menaçait l'Acadie, et pour chasser les Anglais de Terreneuve et de la baie d'Hudson. D'Iberville, dont la parole avait déjà un grand poids à la cour et qui avait recommandé d'arrêter les progrès de rivaux plus souvent ennemis qu'amis, fut chargé d'expulser entièrement les Anglais de Terreneuve, avec l'aide de M. de Brouillan, gouverneur de la partie française de l'île.

34. Il fit voile de Rochefort avec deux vaisseaux. Rendu au Cap-Breton, il apprit que trois vaisseaux anglais croisaient devant le port de Saint-Jean ; il alla leur offrir le combat. Après une lutte très-vive, il en

31. Les Anglais avaient-ils fait quelques progrès dans leurs projets de conquête ?

32. Quelles étaient les possessions des Anglais à la baie d'Hudson et dans l'île de Terreneuve ?

33. Qu'est-ce que le gouvernement à Paris résolut de faire ?

34. De quel port de France partit d'Iberville et quels furent ses exploits en Amérique ?

prit un, le New-Port, de vingt-quatre canons, et il mit les deux autres en fuite. Renforcé par sa prise et par plus de 250 soldats et Sauvages, que lui amenèrent M. de Villebon et le baron de St. Castin, il parut devant Pemaquid. Le baron de St. Castin était un ancien officier du régiment de Carignan, qui s'étant plu parmi les Sauvages, avait épousé une indigène et était devenu le chef des Abénaquis. C'est lui qui les menait au combat. Il mourut au sein de cette brave et puissante tribu, recherché des gouverneurs français et redouté des colonies anglaises.

Pemaquid était la forteresse la plus considérable des Anglais sur le bord de la mer. Ses murailles qui avaient 22 pieds de hauteur, portaient 18 pièces de canon. Le colonel Chubb y commandait ; il se défendit bien pendant quelques jours, mais il finit par perdre espérance, et remit la place aux Français.

Alors d'Iberville cingla vers Terre-neuve pour exécuter la seconde partie du plan d'attaque contre les Anglais.

35. L'île de Terre-neuve située au nord-est du golfe Saint-Laurent, n'est séparée du Labrador que par le détroit de Belle-Isle ; elle forme une pointe qui projette dans l'Océan. Au sud-est de cette île se trouvent les bancs de Terre-neuve, qui sont plus célèbres encore par leurs myriades de poissons que par leurs brumes et leurs tempêtes. La figure de Terre-neuve, presque triangulaire, présente une superficie de 12000 lieues carrées ; sa longueur extrême est de 140 lieues, et sa largeur de 100. Le climat y est froid et orageux, le ciel sombre. Le pays rempli de montagnes et arrosé par plusieurs belles rivières, était alors couvert de forêts impénétrables et de landes tapissées de mousse.

36. Les Français et les Anglais ne s'en servaient que pour leurs pêcheries. Les premiers y avaient un établissement vers le Cap de Raze pour y faire sécher leur poisson. Les Anglais avaient d'abord voulu co-

35. Faites-nous la description de l'île de Terre-neuve ?

36. Quel usage les Français et les Anglais faisaient-ils de l'île de Terre-neuve ?

loniser l'île. Le chevalier Humphrey Gilbert s'était arrêté en 1583 dans la baie de Saint-Jean, et avait pris possession de cette baie et de deux cents lieues de pays tout alentour, au nom de la reine Elizabeth, parce qu'il ignorait que cette terre fût une île. En 1608, Jean Guyas, de Bristol, reprit le projet de Gilbert ; il s'établit d'abord dans la baie de la Conception et transféra ensuite son établissement à Saint-Jean, aujourd'hui capitale de l'île, d'où les Anglais s'étendirent plus tard sur toute la côte orientale.

Malgré leurs pêcheries, les Français firent peu d'attention à Terre-Neuve jusqu'en 1660. A cette époque le roi concéda le port de Plaisance à un nommé Gargot, qui reçut le titre de gouverneur et qui, dès qu'il fut dans ce poste, voulut soumettre les habitants à son monopole et les obliger à lui donner une portion de leurs pêches en échange des provisions et des marchandises qu'il tirait des magasins du roi. Cette prétention révolta les pêcheurs accoutumés à beaucoup d'indépendance ; ils portèrent leurs plaintes au pied du trône. Le gouverneur fut rappelé et M. de la Poype nommé pour le remplacer. Plaisance était alors le principal comptoir français à Terre-Neuve. Placé dans l'un des plus beaux ports de l'Amérique, au fond d'une baie de dix-huit lieues de profondeur, ce poste était défendu par le fort Saint-Louis construit sur la cime d'un rocher de plus de cent pieds d'élévation, à l'entrée de la baie, à une lieue et demie de la mer. Les Français avaient encore un pied-à-terre à Saint-Pierre de Miquelon, au Chapeau-Rouge, au Petit-Nord et sur quelques autres points des côtes du golfe Saint-Laurent.

37. La population faisait la pêche et supportait impatiemment le joug d'un gouverneur. M. de la Poype commandait depuis treize ans dans ces parages, qui furent pour lui treize ans de troubles, lorsqu'il lui vint un successeur en 1685. Cinq ans après Plaisance fut surpris par des flibustiers, qui firent le gouverneur

37. Que faisait la population de Terre-Neuve, et que se passa-t-il dans l'île jusqu'en 1696 ?

prisonnier dans son lit et dépouillèrent les habitants de tout ce qu'ils avaient.

En 1692 ce poste fut encore attaqué, mais cette fois par une escadre anglaise commandée par l'amiral Williams. Le gouverneur, M. de Brouillan, fit élever à la hâte une redoute et des batteries sur les rochers situés à l'entrée de la baie, et tira des bâtiments marchands les hommes nécessaires pour les servir. L'amiral Williams, après les sommations ordinaires, commença une canonnade inutile de six heures, au bout desquelles il se retira confus d'avoir échoué devant un poste défendu par cinquante hommes; et pour se venger, il alla brûler les habitations de la Pointe-Verte à une lieue de là.

Pendant que le principal siège des pêcheries françaises courait ainsi un grand danger, une escadre de France, sous les ordres du chevalier du Palais, était à l'ancre dans la baie des Espagnols; au Cap-Breton, de l'autre côté du détroit, pour intercepter l'amiral Phipps qui devait prendre sa revanche contre Québec.

Telle est l'histoire de Terre-neuve jusqu'en 1696. La Grande-Bretagne occupait toujours la plus belle portion de l'île, et la différence entre les établissements français et les établissements anglais était aussi grande là que dans les autres parties de l'Amérique. Le commerce de ces derniers s'élevait à 17 millions de francs par année. Avec de pareils résultats sous les yeux, que ne devait-on pas redouter pour l'avenir? M. d'Iberville avait communiqué ses craintes à la cour, qui l'avait chargé, comme on l'a vu, d'agir de concert avec M. de Brouillan, pour attaquer les Anglais simultanément par terre et par mer. Mais ce dernier sans attendre d'Iberville, se hâta de partir avec une flotte de douze voiles et deux brûlots pour aller mettre le siège devant Saint-Jean. Les vents contraires firent échouer son entreprise sur cette ville; mais il réussit à s'emparer de plusieurs établissements et d'une trentaine de navires le long des côtes. Il aurait pris un bien plus grand nombre de navires sans l'insubordination d'une partie de ses équipages.

A son retour à Plaisance, il trouva d'Iberville qui n'avait pu aller le rejoindre faute de vivres;

mais il venait d'en recevoir avec le renfort de Canadiens qu'il attendait de Québec.

38. Il fut alors résolu de reprendre l'attaque sur Saint-Jean. Après quelques difficultés survenues entre les deux chefs, il fut réglé que pour se rendre à cette ville, Brouillan prendrait la voie de mer et d'Iberville celle de terre avec ses Canadiens ; ce qui fut exécuté. L'on se réunit dans la baie de Toulle. De là l'on se mit en marche pour Saint-Jean, culbutant et dissipant tout ce qui voulait disputer le passage. En arrivant près de la ville, l'avant-garde commandée par d'Iberville lui-même, tomba sur un corps d'hommes embusqué dans des rochers et le mit en fuite après un choc violent ; elle entra pêle-mêle avec lui dans la ville. L'élan était tel qu'elle s'empara de deux forts d'emblée. Il n'en restait plus qu'un troisième en mauvais état. Le gouverneur, honnête et paisible marchand élu par les pêcheurs de la ville, se voyant menacé d'un assaut, remit Saint-Jean à condition que les Français transporteraient la population en Angleterre ou à Bonneville. Les fortifications furent rasées et la ville réduite en cendres. Le partage du butin fut encore un sujet de contestation entre les deux commandants, qui faillit amener une collision.

Après cette conquête, le gouverneur français retourna à Plaisance, et d'Iberville continua la guerre avec les Canadiens qui s'étaient attachés à sa fortune au nombre de cent vingt-cinq. Armés chacun d'un fusil, d'une hache de bataille, d'un couteau-poignard et de raquettes pour marcher sur la neige, ils mirent une partie de l'hiver à compléter la soumission de l'île. Ils triomphèrent de tous les obstacles que pouvaient offrir le climat, la faim et le courage de l'ennemi. En deux mois, ils prirent tous les établissements anglais, excepté Bonneville et l'île de Carbonnière inabordable en hiver, tuèrent deux cents hommes et firent six ou sept cents prisonniers, qui furent acheminés sur Plaisance. Montigny, Boucher de la

38. Qu'est-ce qu'il fut question de faire entre M. de Brouillan et M. d'Iberville lorsqu'ils furent réunis à Plaisance, et que firent-ils ?

Perrière, d'Amours de Plaine, Dugué de Boisbriant, tous Canadiens, se distinguèrent dans cette campagne héroïque.

CHAPITRE V.

Conquête de la baie d'Hudson.—Paix de Riswick.—1697.

M. d'Iberville se préparait à aller attaquer Bonneville et la Carbonnière, lorsqu'au mois de mai 1697 une escadre de cinq vaisseaux arrivant de France, sous les ordres de M. de Serigny, mouilla dans la baie de Plaisance. Elle lui apportait l'ordre d'en prendre le commandement et d'aller exécuter une autre partie du plan d'opérations, la conquête de la baie d'Hudson.

39. Cette contrée adossée au pôle et à peine habitable, était recherchée des Français et des Anglais pour ses riches fourrures. Les traitants des deux peuples en avaient fait le théâtre d'une lutte continue aux vicissitudes de laquelle la trahison avait sa part.

Les Anglais conduits par deux huguenots nommés Desgroseillers et Radisson, y avaient élevé le fort Rupert, en 1663; ils y avaient établi aussi d'autres comptoirs; ce qui avait engagé Colbert à y envoyer, en 1672, le P. Charles Albanel, par le Saguenay, pour y renouveler les prises de possession de Bourdon et de Després Couture.

Cependant Desgroseillers et Radisson, mécontents de l'Angleterre, repassèrent en France après avoir obtenu leur pardon et y formèrent une société pour faire la traite dans les contrées du Nord. Ils retournèrent à la baie d'Hudson, y bâtirent le fort Bourbon, se querellèrent avec la compagnie, retournèrent en France et trahirent une seconde fois leur patrie en faisant remettre leur fort aux Anglais.

Le roi fit des plaintes inutiles à l'Angleterre, agitée déjà par des révolutions. Alors le gouverneur du

39. Que se passait-il alors à la baie d'Hudson ?

Canada, M. de Denonville, donna quatre-vingts hommes à M. de Troie pour aller remettre la baie d'Hudson sous la suprématie de son maître. Troie partit de Québec par terre, en 1686, et s'empara des forts Monsonis, Rupert et Sainte-Anne. Il ne resta aux Anglais que le fort Bourbon. Plus tard, cependant, le fort Sainte-Anne retombait entre les mains des Anglais, qui en étaient les maîtres lorsque d'Iberville partit à la tête de l'escadre que lui avait amenée M. de Serigny, pour aller mettre toute la baie d'Hudson au pouvoir de la France comme nous venons de le dire.

40. Cet illustre marin, séparé de ses autres vaisseaux, paraît devant le fort Nelson le 4 septembre, dans le Pélican. Le lendemain il est attaqué par trois vaisseaux anglais ; après un combat opiniâtre de trois heures et demie, il coule un de ses adversaires, et force l'autre à amener son pavillon ; le troisième ne lui échappe que par la fuite. Cette belle victoire donna la baie d'Hudson à la France.

41. Tandis que d'Iberville faisait cette conquête, le marquis de Nesmond, avec une flotte de treize vaisseaux, devait s'emparer de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York ; mais cette entreprise manqua faute de diligence et peut-être faute d'argent, car la guerre en Europe dérangeait tous les jours de plus en plus les finances du royaume. Lorsqu'il arriva sur les bords de Terre-Neuve, après une traversée de deux mois, il fut décidé dans un conseil de guerre que la saison était trop avancée pour attaquer Boston. En effet, les troupes du Canada qui devaient prendre part à l'expédition, n'auraient pu arriver à Pentagoet avant le 10 septembre, et la flotte n'avait plus de vivres que pour cinquante jours.

M. de Nesmond retourna en Europe. C'est sur ces entrefaites que la paix fut signée à Riswick le 20 septembre 1697. Les deux nations furent remises pour leurs colonies dans le même état où elles étaient avant

40. Racontez-nous les exploits de cet illustre marin à la baie d'Hudson ?

41. Que faisait-on ailleurs, et à quelles conditions et en quelle année fut signée la paix de Riswick ?

la guerre, mais la baie d'Hudson resta à la France. Ainsi la question des frontières de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre et la question de la propriété du pays des Iroquois restèrent encore pendantes.

CHAPITRE VI.

Mort de M. de Frontenac.—Traité avec les Iroquois, et mort du fameux chef Kondiaronk.—1701.

La paix fut l'occasion de grandes réjouissances à Québec et permit à beaucoup d'habitants de retourner sur leurs terres, que les courses des Sauvages les avaient forcés d'abandonner.

42. Le gouverneur du Canada, M. de Frontenac, survécut peu à ces événements. Il mourut l'année suivante, le 28 novembre 1698, à l'âge avancé de 78 ans. Son corps et son esprit avaient conservé toute leur vigueur. Sa fermeté, son énergie, ses talents brillaient en lui comme dans ses plus belles années. Il emporta dans la tombe l'estime des Canadiens, qu'il avait gouvernés pendant l'une des époques les plus critiques de leur histoire. Il avait trouvé la Nouvelle-France attaquée de toutes parts et sur le bord de l'abîme; il la laissait agrandie et en paix. Il avait en général des idées justes sur ce qu'il fallait faire pour la colonisation du pays; mais l'état et la politique de la France ne lui permirent pas toujours de suivre le système le plus favorable pour les mettre à exécution.

43. Le chevalier de Callières, depuis longtemps gouverneur de Montréal, fut nommé pour le remplacer; et le chevalier de Vaudreuil succéda à M. de Callières comme gouverneur de Montréal.

44. En 1700 la France et l'Angleterre réglèrent par un traité la limite de l'Acadie, du côté des colonies anglaises. Elle fut fixée à la rivière Saint-George.

42. Le gouverneur du Canada, M. de Frontenac, survécut-il longtemps à ces événements ?

43. Par qui M. de Frontenac fut-il remplacé ?

44. En quelle année la question de la limite de l'Acadie, du côté des colonies anglaises, fut-elle réglée ?

45. Quant au pays des Iroquois, on n'osa pas encore en disposer de peur d'irriter une confédération dont l'amitié était brigüée par les deux peuples. Les Cinq-Nations repoussaient toute sujétion étrangère. Leur sympathie religieuse les faisait incliner vers la France et leurs intérêts commerciaux les portaient vers l'Angleterre. Pour détruire leur sympathie religieuse, l'Angleterre voulut exclure les missionnaires catholiques des Cantons, et contraindre ceux-ci à désarmer. Mais comme une nation indépendante, les Iroquois signèrent la paix avec la France et ses alliés le 18 septembre 1700. Le traité que les Anglais traversèrent jusqu'à la fin, fut confirmé le 4 août de l'année suivante, dans une grande assemblée tenue sous les murs de Montréal.

46. Une vaste enceinte avait été élevée dans la plaine, et l'on y avait réservé une place pour les dames et l'élite de la ville. Les soldats furent rangés autour, et treize cents Sauvages vinrent prendre place au milieu dans l'ordre qui avait été indiqué. Jamais on n'avait vu réunis les députés de tant de nations diverses. Les Abénaquis, les Iroquois, les Hurons, les Outaouais, les Miâmis, les Algonquins, les Poutouatamis, les Outagamis, les Sauteurs, les Illinois, enfin les principales nations depuis le golfe Saint-Laurent jusque vers le bas Mississipi, y avaient des représentants. Cette grande assemblée offrait le spectacle le plus bizarre et le plus varié par l'étrangeté des costumes et la diversité des idiomes. Le gouverneur occupait une place où il pouvait être vu et entendu de tout le monde. Trente-huit députés vinrent signer le traité définitif. Un *Te Deum* fut ensuite chanté. Un festin, des salves d'artillerie, des feux de joie terminèrent une solennité qui assurait la paix de l'Amérique Septentrionale, et ensevelissait dans le sein de la terre cette hache de guerre qui depuis tant d'années toujours levée et toujours sanglante, avait tenu dans l'effroi tous les peuples depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique.

45. Que fit-on touchant la propriété du pays des Iroquois ?

46. Que se passa-t-il à cette grande assemblée ?

47. La consommation de ce grand acte fut accompagnée d'un événement qui fit une impression profonde sur les esprits, et qui fournit une nouvelle preuve du respect que le vrai patriote impose même à ses ennemis. Dans une des conférences publiques, tandis que l'un des chefs hurons parlait, le Rat, ce célèbre Indien, dont le nom a été cité déjà plusieurs fois, perdit connaissance. On le secourut avec d'autant plus d'empressement qu'on lui avait presque toute l'obligation de ce merveilleux concert et de cette réunion sans exemple jusqu'alors, de tant de nations diverses pour la paix générale. Lorsqu'il fut revenu à lui, il montra le désir de dire quelque chose ; on le fit asseoir dans un fauteuil au milieu de l'assemblée, et tout le monde s'approcha pour l'entendre. Il exposa avec modestie et dignité ce qu'il avait fait pour amener une paix universelle et durable. Il appuya beaucoup sur la nécessité de cette paix et sur les avantages qui en reviendraient à toutes les nations, en démêlant avec une adresse étonnante les intérêts des unes et des autres. Puis se tournant vers le gouverneur-général, il le conjura de justifier par sa conduite la confiance qu'on avait en lui. Sa voix s'affaiblissant, il cessa enfin de parler. Doué d'une grande éloquence et de beaucoup d'esprit, il reçut encore dans cette circonstance imposante ces vifs applaudissements qui couvraient sa voix chaque fois qu'il l'élevait dans les assemblées publiques.

Sur la fin de la séance, il se trouva plus mal. On le porta à l'Hôtel-Dieu, où il expira sur les deux heures après minuit. Les Hurons sentirent toute la perte qu'ils venaient de faire. Jamais Sauvage n'avait montré plus de génie, plus de valeur, plus de prudence, plus de connaissance du cœur humain. Des mesures toujours justes, les ressources inépuisables de son esprit, lui assurèrent des succès constants. Passionné pour le bien et la gloire de sa nation, ce fut par patriotisme qu'il rompit avec cette décision qui compte le crime pour rien, la paix que le marquis de Denonville

avait faite avec les Iroquois contre ce qu'il croyait être les intérêts de ses compatriotes.

Le Rat ou Kondiaronk, son nom huron, brillait autant dans les conversations particulières que dans les assemblées publiques, par son esprit et ses réparties vives, pleines de sel et ordinairement sans réplique. Il était le seul homme en Canada qui pût, en cela, tenir tête au comte de Frontenac, qui l'invitait souvent à sa table ; et il disait qu'il ne connaissait parmi les Français que deux hommes d'esprit, ce gouverneur et le P. de Carheil. L'estime qu'il portait à ce Jésuite fut ce qui le détermina, dit-on, à se faire chrétien.

Sa mort causa un deuil général ; son corps fut exposé, et ses funérailles auxquelles assistèrent le gouverneur, toutes les autorités, et les envoyés des nations indiennes qui se trouvaient à Montréal, se firent avec une grande pompe et les honneurs militaires. Il fut inhumé dans l'église paroissiale. L'influence et le cas que l'on faisait de ses conseils parmi sa nation, étaient tels, qu'après la promesse que M. de Callières avait faite à ce chef mourant de ne jamais séparer les intérêts des Français de ceux des Hurons, ceux-ci gardèrent toujours aux premiers une fidélité inviolable.



LIVRE SIXIÈME

CHAPITRE I.

Etablissement de la Louisiane.—1683—1712.

1. L'étendue de la Louisiane était inconnue. On avait donné ce nom à tout le pays situé entre le Canada, les colonies anglaises et les possessions espagnoles sur les deux mers Atlantique et Pacifique. Mais on ignorait ce qu'il y avait à l'occident du Mississipi.

2. Le bon accueil que Louis XIV fit à La Salle, qui arrivait, en 1683, de la découverte de l'embouchure du Mississipi, engagea ce voyageur à proposer au monarque d'unir au Canada le territoire que baigne ce grand fleuve, et de s'assurer ainsi de la souveraineté des pays intérieurs. Ce projet plut au prince, qui ordonna de le mettre à exécution.

3. La Salle fut chargé de jeter les bases de la nouvelle colonie.

4. Il fit voile de France avec des soldats, des artisans, des volontaires, plusieurs Canadiens, quelques gentilshommes et huit missionnaires, le 24 juillet 1684. L'escadre était commandée par M. de Beaujeu, homme vaniteux et jaloux ; à peine fut-elle en mer que la mésintelligence éclata entre les deux chefs, et dégénéra en une haine profonde qui fut la cause des plus grands malheurs. L'escadre perdit d'abord un navire qui fut enlevé par les Espagnols ; ensuite elle passa devant les

1. Quelle était l'étendue de la Louisiane ?
2. Qu'est-ce que La Salle proposa à Louis XIV au sujet de la Louisiane, et qu'est-ce qu'ordonna le monarque ?
3. A qui la fondation de la Louisiane fut-elle confiée ?
4. Quand La Salle mit-il à la voile pour la Louisiane et qu'arriva-t-il dans le voyage ?

bouches du Mississipi sans les reconnaître, et laissa ses passagers dans la baie de Matagorda, dans le Texas, à 120 lieues au-delà du fleuve qu'elle cherchait, après avoir perdu sur les récifs, par la faute du commandant, un second navire chargé des munitions de guerre et de presque tous les outils et objets nécessaires à un nouvel établissement. Après ce nouveau désastre, M. de Beaujeu remit à la voile et abandonna à leur sort La Salle et 180 colons sur la plage inconnue où le hasard les avait conduits.

5. Les colons commencèrent à cultiver la terre et à construire deux forts pour se mettre à l'abri des attaques des Sauvages ; mais les grains semés furent brûlés par le soleil ou détruits par les bêtes sauvages, et pour comble de malheur, tandis que la maladie enlevait les hommes les plus utiles, les indigènes devenaient de plus en plus menaçants.

6. La Salle dissimulait ses chagrins et ses inquiétudes avec sa fermeté ordinaire. Le premier à l'œuvre, il donnait l'exemple du travail avec un visage calme et serein. Les ressources de son esprit semblaient se multiplier avec les obstacles ; mais malheureusement son naturel sévère devenait plus inflexible sous cette apparence de sérénité ; et dans le moment où ses gens s'épuisaient de fatigues, il punissait les moindres fautes avec la dernière rigueur. Peu compatissant dans son langage, il sortait rarement de sa bouche une parole de douceur et de consolation pour ceux qui souffraient avec le plus de patience.

7. Une tristesse mortelle finit par s'emparer de ses gens, qui devenus indifférents à tout, semblaient donner par là même plus de prise à la maladie. Une trentaine de colons succombèrent à ce dégoût fatal de la vie. Le caractère de La Salle n'a que trop contribué à son infortune. Sa fierté dédaignait les moyens de persuasion. Un autre moins capable, moins juste même que lui, mais plus insinuant, se fût en-

5. Que firent les colons abandonnés ainsi à leur sort ?

6. Quelle fut la conduite de La Salle dans ces circonstances difficiles ?

7. Quel fut l'effet de cette conduite sur ses gens ?

paré des cœurs et eût réussi par une douceur affable là où La Salle échouait par une inflexibilité silencieuse.

8. Le pays dans lequel se trouvaient les Français, partout plat et uni, possède un climat sain et chaud, un air pur, un ciel serein qui donne rarement de la pluie. Ils n'y voyaient que des plaines à perte de vue, entrecoupées de rivières, de lacs et de bocages champêtres et riants. Mais dans les forêts, sous ces palmiers aux formes si sveltes et si élancées, erraient des léopards et des tigres ; dans ces rivières si limpides circulaient des caïmans, sorte de crocodiles féroces qui avaient jusqu'à vingt pieds de longueur, et qui en chassaient le poisson. Le serpent à sonnette rampait aussi sous l'herbe dans ces belles prairies émaillées de fleurs, qui charmaient les regards des Français. Une multitude de peuplades barbares erraient dans ces contrées.

9. La Salle voulut se mettre à la recherche du Mississippi. Il perdit plusieurs de ses gens dans une première excursion qu'il fit du côté du Colorado. Dans une seconde course qu'il poussa jusque chez les Cénis, il ne ramena que huit hommes sur vingt qui étaient partis avec lui. Placé à plusieurs centaines de lieues de tout homme civilisé, il ne lui resta plus qu'à faire demander des secours en France par la voie du Canada.

10. Il partit pour le pays des Illinois, dans le mois de janvier 1687, avec 17 hommes, laissant à Saint-Louis, c'est ainsi qu'il avait nommé son établissement, vingt personnes tant hommes que femmes et enfants ; c'est à ce chiffre que se trouva réduite cette colonie. Sur la route, une querelle s'éleva entre ceux qui suivaient La Salle, et trois hommes furent tués, parmi lesquels se trouvait un neveu de ce commandant. Les assassins craignant la justice de celui-

8 Faites une description du pays dans lequel se trouvaient les Français ?

9. Que fit La Salle ?

10. Quand la Salle se mit-il en route pour le pays des Illinois, et que lui arriva-t-il ?

ci, résolurent aussi de mettre fin à ses jours. Comme il approchait d'eux, il reçut une balle dans la tête, et tomba mortellement blessé. La Salle vécut encore une heure. Il indiquait en serrant la main au P. Anastase agenouillé près de lui, qu'il comprenait ce que lui disait le pieux missionnaire. Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, le bon Père l'enterra dans une fosse creusée sur le lieu de l'assassinat, au milieu du désert, et planta une croix de bois sur sa tombe. Ainsi finit celui que l'on peut appeler le premier fondateur du Texas.

11. Les assassins ne tardèrent pas à se quereller entre eux à leur tour lorsqu'il fallut partager les dépouilles. Duhaut et le chirurgien Liotôt, les deux chefs de la conspiration, furent tués par leurs complices à coups de pistolet. Ces scènes épouvantables, qui se passaient au milieu des profondes solitudes du désert, remplissaient les Sauvages eux-mêmes d'étonnement.

12. Cependant la petite colonie de Saint-Louis périssait par une catastrophe encore plus funeste. Peu de temps après le départ de La Salle, les Sauvages attaquèrent les habitants, les massacrèrent, ou les traînèrent en captivité.

13. La malheureuse issue de l'expédition de La Salle ne fit pas abandonner toutefois le projet de coloniser la Louisiane. La beauté du climat de ces contrées méridionales attira insensiblement vers le bas Mississipi et vers la Mobile plusieurs Canadiens, qui devinrent les premiers fondateurs de la nouvelle province. D'Iberville fit voile de la Rochelle pour la Louisiane dans le mois de septembre 1698. Il chercha longtemps l'embouchure du Mississipi, qu'il trouva enfin perdue au milieu de terres basses et couvertes de roseaux. Le grand tributaire de l'Océan fut salué au chant du *Te Deum*. D'Iberville le remonta quelque temps, retourna sur ses pas, puis mit à la voile pour

11. Comment finirent les chefs de la conspiration ?

12. Que se passait-il pendant ce temps-là dans la colonie de Saint-Louis ?

13. La colonisation de la Louisiane fut-elle abandonnée ?

l'Europe, afin d'aller chercher des colons. Il revint l'année suivante avec des émigrants, presque tous Canadiens, qu'il déposa dans la baie de Biloxi, entre Pensacola et le Mississipi. Quoique ce lieu fût à proximité des Iles françaises, il offrait peu d'avantages pour la colonisation ; car il se trouvait sur une côte inabordable aux bâtimens et dans un pays sablonneux et aride, brûlé par un soleil des tropiques.

14. D'Iberville, qui avait été nommé gouverneur-général de la Louisiane, commença un nouvel établissement à la Mobile, en 1701. Les colons de Biloxi allèrent s'y fixer. La nouvelle colonie commençait à faire quelque progrès lorsqu'elle perdit son fondateur.

15. D'Iberville expira dans l'année 1706, avec la réputation d'un des plus braves et des plus habiles officiers de la marine française. Né en Canada d'un ancien colon normand nommé Lemoine, il avait commencé à servir son pays dès son bas âge. Il avait fait l'apprentissage des armes dans une rude école, nos guerres avec les Sauvages et avec les Anglais. Outre l'intelligence et la bravoure nécessaires partout aux chefs, il fallait en Amérique, aux chefs comme aux soldats, une force de corps infatigable pour résister aux marches prodigieuses qu'ils étaient obligés d'entreprendre au milieu de pays incultes, dans toutes les saisons de l'année. Il fallait savoir manier la hache et le fusil, l'aviron et l'épée. Si le fondateur de la Louisiane excellait dans ce genre de guerre si difficile et si meurtrier sur terre, il n'était pas moins habile sur mer, et s'il fût né en France, il serait sans doute parvenu aux plus hauts grades de la marine militaire. Il livra une foule de combats navaux, quelquefois contre des forces très-supérieures, et fut toujours victorieux. Il ravagea deux fois la partie anglaise de Terre-neuve et en prit la capitale ; il enleva Pemaquid, conquit la baie d'Hudson, fonda la Louisiane, et termina à un âge peu avancé sa carrière devant la

14. Qui jeta les fondemens de la Mobile ?

15. En quelle année expira d'Iberville, et quelles furent les principales actions de sa vie ?

Havane, en servant glorieusement sa patrie comme chef d'escadre. Depuis qu'il avait eu la fièvre jaune, trois ou quatre ans auparavant, sa santé était restée chancelante. Sa mort fut une grande perte pour la Louisiane, qui retomba quelque temps dans l'oubli.

CHAPITRE II.

Fondation du Détroit.—Guerre de la succession d'Espagne.—Envahissement du Canada par les Anglais.—1700-1711.

16. M. de la Motte-Cadillac commença l'établissement du Détroit avec cent Canadiens et un missionnaire, dans le mois de juin 1700.

17. Les colons étaient enchantés de la beauté du pays et de la douceur du climat. En effet, la nature s'est plu à répandre tous ses charmes dans cette contrée délicieuse, qui offrait alors de toutes parts des prairies verdoyantes, parsemées çà et là de belles forêts de chênes, d'érables, de platanes et d'acacias, et traversées par des rivières d'une limpidité remarquable.

18. A peine venait-on de jeter les fondements de la nouvelle colonie, que la guerre de la succession d'Espagne fit reprendre les armes. La paix n'avait duré que quatre ans.

19. Cette fois les hostilités furent bien moins meurtrières dans le Nouveau-Monde que dans la guerre de 1688. Tandis que le génie de Marlborough s'immortalise par des victoires en Europe, l'Angleterre voit presque toutes ses entreprises en Amérique se terminer par des défaites et des désastres, que la faiblesse du Canada laisse néanmoins sans résultat durable ; car la population des colonies anglaises s'élevait déjà à 262,000 âmes, tandis que celle de toute la Nouvelle-France n'atteignait pas 20,000 habitants.

16. Par qui fut commencé l'établissement du Détroit ?

17. Comment les colons trouvaient-ils le pays et le climat ?

18. Qu'est-ce qui fit reprendre les armes ?

19. Quelles furent les hostilités en Amérique ?

20. Depuis le traité de Montréal, la neutralité des Iroquois était assurée. Le gouverneur, M. de Callières, n'avait plus d'inquiétude que pour les provinces du golfe, l'Acadie et Terre-Neuve, lorsqu'il tomba malade et expira, en 1703, après avoir servi le pays pendant vingt ans avec beaucoup de dévouement et une grande intelligence.

21. Il fut remplacé par le gouverneur de Montréal, M. de Vaudreuil, qui porta, dès les premiers jours, ses yeux sur les pays de l'Ouest, où les Hurons paraissaient pencher vers les Anglais, tandis que les Outaouais et les Miâmis cherchaient à guerroyer avec la confédération iroquoise, que le colonel Schuyler, ennemi mortel des Français, voulait armer contre eux. Mais une fois qu'il eut les fils de toutes ces menées entre les mains, il sut, par des négociations habiles et multipliées, tourner les armes de ceux qui devaient l'abandonner contre les Anglais eux-mêmes qui les avaient soulevés.

22. Les Miâmis furent complètement battus par M. de la Motte-Cadillac, et obligés de se soumettre à la clémence du vainqueur. Une bande d'Abénaquis lancée vers Boston, en 1703, sous la conduite de quelques Français, ravagea tout depuis Casco jusqu'à Wells. Dans l'hiver, Hertel de Rouville, à la tête de 350 Canadiens et Sauvages, prenant à la raquette, à travers les bois, traversa les Alléghanys et enleva et brûla la bourgade palissadée de Deerfield. L'année suivante le fort de Haverhill, baigné par les eaux du Merrimac, à cent-cinquante lieues environ de Québec, était enlevé de la même manière par environ 200 hommes l'épée et la hache à la main.

Mais le fort de la guerre se porta sur les provinces du golfe, où, pour venger le massacre de Deerfield, les Américains mirent à feu et à sang les établissements des rivières Penobscot, Passamaquoddy et d'I-

20. Quelle fut l'attitude des Iroquois dans cette guerre et quand mourut le gouverneur M. de Callières ?

21. Par qui M. de Callières fut-il remplacé, et quo fit le nouveau gouverneur en prenant les rênes du pouvoir ?

22. Racontez-nous les principaux événements du commencement de la guerre ?

piguit. Leurs succès, cependant, furent de peu de durée. Ils furent repoussés à diverses reprises de Port-Royal et de Beaubassin. Ils perdirent à Terreneuve le Forillon, poste assez important, où plusieurs de leurs navires furent incendiés. M. de Subercase, qui avait remplacé M. de Brouillan, passé au gouvernement de l'Acadie, prit ensuite la ville de Saint-Jean, capitale de l'île, après une campagne faite au milieu de l'hiver, et dans laquelle il ravagea tout le pays. Trois ans plus tard, les forts qui entouraient Saint-Jean et qu'on n'avait pu prendre la première fois, furent enlevés d'assaut par moins de 200 hommes. Deux de ces forts auraient pu arrêter une armée entière, puisqu'ils étaient garnis de 48 pièces de canon et défendus par près de 900 hommes. Si les Français avaient été plus nombreux, ils auraient pu conserver la possession d'une île qu'ils parcouraient en vainqueurs depuis le commencement de la guerre.

23. Les colonies anglaises irritées par tant de pertes, s'entendirent avec leur métropole pour attaquer le Canada à la fois par terre et par mer, afin d'en faire la conquête. Une armée de débarquement devait attaquer la ville de Québec, tandis qu'un corps de 4000 hommes venu du lac Champlain, devait enlever Montréal; mais la prise du général Stanhope avec 5000 Anglais à Brihuega et la défaite de Stahremberg, le lendemain, par le duc de Vendome, à Villa-Viciosa, en Portugal, firent abandonner l'attaque du Canada et envoyer les troupes destinées contre Québec au secours des alliés dans la péninsule.

24. Les Américains qui voulaient venger au moins une partie de leurs défaites par quelque action d'éclat, se jetèrent pour la troisième fois sur l'Acadie, et parvinrent à s'emparer de Port-Royal gardé par 200 soldats minés par une longue famine. Cette ville tomba devant une flotte de 36 voiles et 4000 hommes de débarquement, immense supériorité qui rendait le

23. Quelle résolution prirent les ennemis pour réparer leurs malheurs ?

24. Que firent les Américains laissés à eux-mêmes ? Quel fut le sort de l'Acadie ?

sort de l'Acadie inévitable. Les vainqueurs changèrent le nom de Port-Royal pour celui d'Annapolis qu'ils adoptèrent en l'honneur de la reine Anne.

25. C'est après la prise de Port-Royal que l'Angleterre, toujours pressée par ses colonies, voulut tenter encore une fois la conquête de toute la Nouvelle-France.

Elle fit de vastes préparatifs. L'amiral Walker atteignit Boston, le 25 juin 1711, avec une flotte portant un bataillon de soldats de marine et sept régiments de vétérans tirés de l'armée du duc de Marlborough et placés sous les ordres du général Hill.

Deux régiments de troupes provinciales se joignirent aux réguliers du général Hill, et portèrent son armée à 6500 fantassins munis d'un train considérable d'artillerie et de toutes sortes de machines de guerre. La flotte composée de 88 vaisseaux et transports, mit à la voile pour Québec le 30 de juillet. Peu de temps après, le général Nicholson s'avança d'un autre côté jusqu'à Albany avec 4000 soldats et 600 Iroquois, pour pénétrer en Canada par le lac Champlain ; c'était le plan d'invasion de 1690. Rendu sur les bords du lac Saint-Sacrement, il s'arrêta pour attendre l'arrivée de l'amiral Walker devant Québec. Le pays semblait perdu sans ressource. Aux quinze ou seize mille soldats et matelots qui marchaient pour l'envahir, il y avait à peine à opposer en Canada cinq mille hommes capables de porter les armes.

26. La Providence le sauva. La flotte anglaise fut surprise par une tempête dans le Saint-Laurent. Dans l'obscurité qui couvrit tout-à-coup le ciel, huit transports se brisèrent sur l'une des Sept-Iles et près de 900 hommes périrent dans les flots. Après ce désastre, l'amiral Walker abandonna son entreprise et regagna la haute mer.

25. Racontez-nous les préparatifs et les mouvements des Anglais après la prise de Port-Royal ?

26. Qu'est-ce qui sauva le Canada ?

CHAPITRE III.

Massacre des Outagamis.—Traité d'Utrecht.—1712-1713.

27. Tandis que l'Angleterre dirigeait son épée droit au cœur de la puissance française sur ce continent, sa politique avait armé contre elle, par l'intermédiaire des Iroquois, les Outagamis, vulgairement nommés les Renards, nation brave, indomptable et féroce, qui errait dans les savanes à l'ouest du lac Michigan. Ils vinrent se fixer à une portée de pistolet du fort du Détroit pour pouvoir mieux exécuter leur dessein.

28. « Ce peuple aussi brave que l'Iroquois, dit Raynal, moins politique, beaucoup plus féroce, qu'il n'avait jamais été possible ni de dompter, ni d'appriivoiser, et qui semblable à ces insectes, qui paraissent avoir autant d'âmes que de parties de leurs corps, renaissent pour ainsi dire après leur défaite, » ce peuple se trouvait partout, et était devenu l'objet de la haine de toutes les nations de ce continent. Il avait promis de brûler le Détroit et de massacrer tous les Français qui se trouveraient dans ces contrées. Les Kikapous et les Mascoutins étaient entrés dans le complot.

29. M. Dubuisson, qui commandait dans cette partie, fut informé par un Outagamis chrétien de ce que, d'ailleurs, la conduite de ces Barbares ne lui laissait que trop entrevoir. Ils se permettaient depuis quelque temps toutes sortes d'insolences ; ils volaient et pillaient les Français, qui n'étaient qu'une trentaine dans le fort, et qui dissimulèrent jusqu'à l'arrivée de leurs alliés qu'ils avaient appelés en toute hâte auprès d'eux, surtout les Hurons et les Outaouais. Dubuisson, en cas d'attaque subite, préparait ses moyens de défense sans faire de bruit ; il montait des canons, perçait des meurtrières là où il y en avait besoin. Mais les secours demandés arrivèrent avant l'attaque.

27. Que se passait-il alors dans les pays de l'Ouest ?

28. Quels étaient les Outagamis et leurs projets ?

29. Comment les Français furent-ils informés de leur dessein, et quelles mesures prirent-ils pour repousser les attaques de ces Barbares ?

C'étaient 600 hommes, Hurons, Outaouais, Illinois, Missouriis, Osages, Sauteurs, Poutouatamis, Sakis, Malhomines, etc., marchant en ordre, chaque nation avec ses enseignes déployées, et tous portant la même haine à l'ennemi qu'ils allaient avoir à combattre.

30. Dubuisson se serait contenté d'éloigner les Outagamis, en les forçant de retourner dans leurs anciens villages ; mais les Hurons ne voulurent pas souffrir qu'on les laissât échapper. On les attaqua dans le fort qu'ils s'étaient élevé à côté de celui des Français, et qu'ils défendirent avec la plus grande intrépidité. Comme ils ne pouvaient sortir, il se trouvèrent au bout de quelque temps sans eau et sans vivres. Ceux qui essayaient de s'en procurer étaient aussitôt pris par les Sauvages, qui les fusillaient, les tuaient à coups de flèches ou les gardaient pour les brûler à loisir et par forme de passe-temps. Les Outagamis arborèrent alors des étendards et des couvertures rouges en signe de guerre à mort, et crièrent à Dubuisson qu'ils voulaient que la terre fut teinte de sang. Ils cherchèrent en vain à lui détacher ses alliés.

Peu de temps après, ils envoyèrent trois ambassadeurs demander une suspension d'armes de deux jours. Dubuisson leur répondit qu'il ne pouvait les écouter tant qu'ils n'auraient pas remis trois femmes réclamées par ses alliés, les Outaouais. Trois autres ambassadeurs les ramenèrent au bout de deux heures, et prièrent Dubuisson de faire retirer ses alliés afin que leurs gens pussent sortir pour aller chercher de la nourriture, parce qu'un grand nombre de leurs femmes et de leurs enfants mourraient de faim.

Les alliés ne voulurent pas entendre parler d'armistice. Le désespoir s'empara alors des Outagamis. Ils devinrent ingénieux à force de fureur. Ils lancèrent des flèches allumées sur les habitations françaises qui étaient couvertes en chaume et répandirent l'incendie dans le fort de Dubuisson. Ils firent une résistance si opiniâtre que les alliés parlaient de se retirer. Mais Dubuisson parvint à ranimer leur courage.

30. Que fit alors Dubuisson et les alliés, et dans quelle situation les Outagamis se trouvèrent-ils ?

Les ennemis étaient alors réduits à la dernière extrémité ; on n'entendait plus que des hurlements épouvantables à chaque coup de canon que l'on tirait contre eux. Déjà soixante à quatre-vingts personnes, femmes et enfants, étaient mortes de faim et de soif. L'odeur des cadavres, que les ennemis ne pouvaient enterrer à cause du feu continuel des Français et de leurs alliés, empoisonnait l'air. Les assiégés se résolurent à envoyer une troisième ambassade. Pemoussa, l'un des chefs, portait la parole. Il dit à Dubuisson : « Mon père, c'est à toi que je parle, c'est à toutes les nations qui sont devant toi ; je vous demande la vie pour mes frères. Elle n'est plus à nous ; vous êtes les maîtres ; les Esprits nous ont abandonnés. Je vous apporte ma chair dans les sept esclaves que je mets à vos pieds ; mais ne croyez pas que je craigne de mourir. C'est la vie des femmes et des enfants que je demande. Faites luire le soleil, je vous prie ; que le ciel soit beau et qu'à l'avenir vous prospériez. Voici les colliers, détachez-les et donnez-nous la vie. Vous êtes nos petits neveux, ajouta-t-il en s'adressant aux Sauvages, dites quelque chose qui console le village à notre retour. »

31. Les alliés ne voulurent rien accorder. Ils tirèrent même Dubuisson à part pour lui proposer de faire casser la tête à quatre des envoyés, qui étaient de grands chefs. « Ce sont eux, dirent-ils, qui sont la cause de la résistance. » Mais Dubuisson s'y opposa. Alors les assiégés ne songèrent plus qu'à tromper la surveillance de leurs ennemis pour échapper, ce qui était une chance très-précaire. Ils voulurent profiter d'une nuit orageuse pour sortir du fort ; mais atteints à quatre lieues de là, ils se rendirent au bout de quatre jours aux alliés, qui accordèrent la vie aux femmes et aux enfants et firent un massacre général des hommes, en les égorgeant par manière de passe-temps pendant de longues journées. On n'avait pas encore vu une pareille scène de carnage chez les Indiens.

32. Ce dénouement conserva la possession des pays de l'Ouest aux Français. L'on touchait alors à la fin

31. Quels furent la décision des alliés et le sort des Outagamis ?

32. Quel fut le résultat de ce dénouement, et à quelles conditions fut signé le traité d'Utrecht ?

des hostilités. Une suspension d'armes fut signée entre la France et l'Angleterre, en 1712, et l'année suivante le fameux traité d'Utrecht mutila la Nouvelle-France. Louis XIV, courbé par les malheurs et la vieillesse, renonça à ses droits sur le pays des Iroquois et céda la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie à l'Angleterre, aux attaques de laquelle le Canada resta seul ouvert de tous côtés.

CHAPITRE IV.

Colonisation du Cap-Breton.—1713-1744.

33. Pour remplacer l'Acadie, le gouvernement français résolut de fortifier le Cap-Breton, situé dans le golfe Saint-Laurent entre l'Acadie et Terre-Neuve. Il y commença de vastes fortifications, afin de protéger efficacement l'entrée du fleuve Saint-Laurent ; mais il négligea d'envoyer des colons en Canada. C'était renouveler l'erreur du siècle précédent, et inviter l'Angleterre à réunir de nouveau ses forces pour enlever, à la première occasion, le reste des possessions françaises de l'Amérique du Nord.

34. L'île du Cap-Breton, de figure à peu près triangulaire, n'a pas tout à fait 50 lieues dans sa plus grande longueur. Elle est entrecoupée de lacs et de rivières, et son climat ressemble à celui de Québec pour la longueur des saisons, mais le froid y est moins vif en hiver à cause du voisinage de l'Océan. Les brumes et les brouillards voilent souvent le ciel de l'île sans en altérer la salubrité. La côte abonde en poisson et l'intérieur du pays en mines de charbon de terre et de plâtre.

Le nom de Cap-Breton fut changé pour celui d'Île-Royale, et le nom de Louisbourg fut donné aux fortifications qu'on venait d'y élever.

33. Qu'est-ce que fit le gouvernement pour remplacer l'Acadie que l'on venait de perdre par le traité d'Utrecht ?

34. Faites-nous la description du Cap-Breton ?

35. Il restait à peupler l'île. La France comptait sur ses anciens sujets de l'Acadie et de Terre-Neuve ; mais ils ne purent se résoudre à abandonner leurs foyers pour aller commencer une nouvelle fortune ailleurs. Il n'en passa que quelques-uns à l'Île-Royale, dont la population, presque toute réunie à Louisbourg, s'éleva graduellement à 4000 âmes. C'était une population de pêcheurs, qui recevait sa subsistance de la France et des Antilles. Malgré son apparente prospérité, la plus grande partie languissait dans la misère.

36. Le gouvernement de l'Île-Royale fut modelé sur celui du Canada ; et le commandant, comme celui de la Louisiane, fut subordonné au gouverneur général de la Nouvelle-France.

35. Quels furent les progrès de la nouvelle colonie ?

36. Quelle forme de gouvernement lui donna-t-on ?



LIVRE SEPTIEME

CHAPITRE I.

Systeme de Law.—1712-1726.

1. Les premiers colons de la Louisiane furent comme nous l'avons déjà dit, des Canadiens. Ce petit peuple qui habitait l'extrémité septentrionale du Nouveau-Monde, sans avoir eu presque le temps de s'asseoir sur la terre qu'il venait de défricher, courait déjà à l'aventure vers des contrées nouvelles ; ses enfants jalonnaient les rives du Saint-Laurent et du Mississipi, dans un espace de près de douze cents lieues. Une partie disputait les bords glacés de la baie d'Hudson aux traitants anglais, tandis qu'une autre guerroyait avec les Espagnols sous le ciel brûlant des tropiques. La puissance française en Amérique semblait reposer sur eux.

2. Le roi concéda, en 1712, à M. de Crozat, habile négociant français, le privilège exclusif du commerce et l'exploitation des mines de la Louisiane pour seize ans. Il nomma en même temps M. de la Motte-Cadillac gouverneur de cette contrée, M. Duclos, commissaire ordonnateur, et un conseil supérieur pour trois ans. La Coutume de Paris fut seule reconnue dans le pays.

3. M. de la Motte-Cadillac qui remplaçait M. de Muys, mort en se rendant en Amérique, prit les rênes de son gouvernement en 1713. Il chercha à retirer les habitants de la misère dans laquelle ils languissaient, en donnant quelque impulsion au commerce. Il envoya un navire chargé de marchandises à Vera-Cruz et commença la traite avec les autres nations

1. Quels furent les premiers colons de la Louisiane ?
2. De quelle manière s'y prit-on pour coloniser la Louisiane, et quel fut son premier gouvernement ?
3. Qu'est-ce que fit M. de la Motte-Cadillac ?

du Mississipi. Mais le monopole de Crozat étouffait tout.

4. Trompé dans son espoir d'ouvrir par terre et par mer des communications avec le Mexique pour y verser ses marchandises et en tirer des métaux précieux, Crozat remit, en 1717, son privilège au roi, qui le concéda à la compagnie d'Occident formée par Jean Law, aventurier d'Ecosse, association commerciale dont le succès étonna d'abord toutes les nations.

5. Les Français occupaient alors Biloxi, l'île Dauphine, la Mobile, Natchitoches, et M. de Bienville fonda, en 1717, la Nouvelle-Orléans. Le printemps suivant, 800 colons quittaient la Rochelle pour la Louisiane. Cette émigration se dispersa sur différents points du pays.

6. Elle y était à peine fixée lorsqu'échoua le système de Law en ébranlant la jeune colonie jusque dans ses fondements. Il lui fallut plusieurs années pour se remettre de cette grande secousse, dont elle se ressentait encore lorsque la guerre éclata entre deux nations qui semblaient devoir être des alliés inséparables depuis le traité des Pyrénées, la France et l'Espagne.

7. Dans cette guerre, la ville de Pensacola fut prise par deux fois sur les Espagnols qui éprouvèrent encore d'autres échecs de la part des troupes commandées par les chefs canadiens Sérigny, Bienville, Saint-Denis, Vilinville et Chateauguay. Les hostilités ne pouvaient durer longtemps. Excitées par un ministre ambitieux, sans motifs raisonnables, elles n'apportèrent que des désastres à l'Espagne, qui fut obligée de faire la paix en 1720. Pensacola fut rendu à ses premiers maîtres. Cette paix fut suivie de près par celle avec les Chicachas et les Natchés, qui avaient commis des hostilités dans la Louisiane.

4. Pourquoi M. de Crozat remit-il son privilège au roi, et qu'est-ce qu'en fit le monarque ?

5. Quels points de la Louisiane occupaient les Français ?

6. Qu'arriva-t-il alors ?

7. Quels furent en Amérique les événements de la guerre entre la France et l'Espagne ?

8. Charlevoix profita de ces heureuses circonstances pour appeler l'attention de la cour sur le soin des âmes dans cette contrée. Les intérêts de la religion et de la politique, le système suivi dans la Nouvelle-France, tout recommandait cet important sujet au bon accueil des ministres. Ils s'empressèrent d'envoyer des ecclésiastiques sur le Mississipi pour évangéliser les Indigènes et pour les disposer favorablement envers les Français.

9. M. Perrier, lieutenant de vaisseau, prit en 1726, les rênes du gouvernement de la province des mains de Bienville, second successeur de la Motte-Cadillac.

CHAPITRE II.

Conspiration des Natchés.—1727-1731.

10. Perrier trouva le pays en apparence assez tranquille ; mais il se formait depuis longtemps, dans le silence des forêts, un orage beaucoup plus terrible que tous ceux que la colonie avait eus à traverser jusqu'à ce jour. Presque tous les Sauvages, depuis l'Ohio jusqu'à l'Océan, avaient formé le complot de massacrer les Français qui se trouvaient au milieu d'eux, et ils devaient frapper le même jour et à la même heure dans toute l'étendue de la Louisiane. Le jour du massacre était fixé. Le plus grand établissement des Français était chez les Natchés, où M. de Chépar commandait.

11. Les conspirateurs vinrent sous divers prétextes, prendre les postes qui leur avaient été assignés au milieu de leurs victimes. Pendant qu'ils attendaient ainsi distribués le jour de l'exécution, des bateaux chargés de marchandises arrivèrent chez les Natchés pour la garnison et pour les habitants. L'avidité des

8. Qu'est-ce que suggéra Charlevoix à la cour ?

9. Quand M. Perrier prit-il les rênes du gouvernement de la Louisiane ?

10. Dans quel état M. Perrier trouva-t-il la colonie et que se passait-il parmi les Sauvages ?

11. Racontez-nous le massacre des Français par les Natchés ?

Barbares fut excitée ; leurs yeux s'allumèrent à la vue de ces richesses, et ils ne purent tenir à l'amour du pillage. Oubliant que leur précipitation allait compromettre le massacre général, ils résolurent de frapper sur le champ, afin de s'emparer des cargaisons avant qu'elles fussent distribuées. Le 28 novembre 1729, ils se répandirent de grand matin dans toutes les demeures en publiant qu'ils portaient pour la chasse, et en ayant soin d'être partout plus nombreux que les Français. Pour pousser le déguisement jusqu'au bout, ils entonnèrent un chant en l'honneur de M. de Chépar et de ses hôtes. Alors il se fit un moment de silence, puis trois coups de fusil retentirent successivement devant la porte de ce commandant. C'était le signal du massacre. Les Sauvages fondirent partout sur les Français, qui, surpris sans armes et dispersés au milieu de leurs assassins, ne purent opposer aucune résistance ; ils ne se défendirent qu'en deux endroits. M. de la Loire des Ursins, commis principal de la compagnie, attaqué à peu de distance de chez lui, tua quatre hommes de sa main avant de succomber. A son comptoir, huit hommes qu'il y avait laissés, purent prendre leurs armes ; ils se défendirent fort longtemps, et six d'entre eux succombèrent. Les survivants réussirent à prendre la fuite ; les Natchés eurent huit hommes de tués dans cette attaque. Ainsi leurs pertes se bornèrent à une douzaine d'hommes, tant leurs mesures avaient été bien prises. Deux cents personnes de tout âge et de tout sexe périrent dans cette boucherie. Une vingtaine seulement, la plupart blessés, avec quelques nègres se sauvèrent ; soixante femmes, cent cinquante enfants et presque autant de noirs restèrent prisonniers, une partie pour périr dans les tourments les plus affreux.

12. Pendant le massacre, le chef des Natchés était assis sous le hangar à tabac de la compagnie, attendant tranquillement la fin de cette terrible tragédie. On lui apporta d'abord la tête de M. de Chépar, qui

12. Que faisait pendant ce temps-là le chef des Natchés ?

fut placée devant lui, puis celles des principaux Français, qu'il fit ranger à l'entour, enfin les autres qu'il fit mettre en piles. De temps en temps les Natchés recommençaient le massacre. Ils ouvrirent le sein des femmes enceintes, et égorgèrent presque toutes celles qui avaient des enfants en bas âge, parce qu'elles importunaient par leurs cris et leurs pleurs ; les autres furent jetées en esclavage et exposées à toute la brutalité de ces Barbares couverts du sang de leurs pères, de leurs maris ou de leurs enfants. On leur dit que la même chose s'était passée dans toute la Louisiane et que les Anglais allaient venir prendre la place des Français.

13. La nouvelle de cette catastrophe répandit la terreur dans toute la contrée. Le gouverneur en fut instruit le 2 décembre à la Nouvelle-Orléans. Il fit partir aussitôt un officier pour avertir les Français, sur les deux rives du Mississipi, de se mettre en garde, et en même temps pour observer les petites nations indiennes éparpillées sur les bords de ce fleuve.

Lorsqu'il vit que tout ailleurs paraissait tranquille, il songea à tirer une vengeance éclatante du massacre qui venait d'avoir lieu. Une partie des tribus entrées dans le complot, n'avait pas bougé. Les Yasous, qui avaient égorgé les Français qui se trouvaient au milieu d'eux, furent exterminés. Les Corrois et les Tioux subirent le même sort de la part des Arkansas de tout temps fort attachés aux Français. Les Natchés, attaqués par Lesueur à la tête de 800 Chactas, furent complètement défaits, et plus tard les restes de cette nation furent dispersés ou anéantis. Perrier envoya en esclavage ceux qui avaient été faits prisonniers et leur grand chef, le Soleil, dont la famille les gouvernait depuis un temps immémorial, et qui mourut quelques mois après au Cap-Français.

14. La conduite de Perrier irrita profondément les restes de cette nation orgueilleuse et cruelle, à qui la

13. Que fit le gouverneur à la nouvelle de cette catastrophe, et quelle vengeance tira-t-il du massacre des Français ?

14. Que firent et que devinrent les restes des Natchés après la mort de leur chef ?

haine et le désespoir donnèrent une valeur qu'on ne leur avait point encore connue. Ils coururent aux armes, ils se jetèrent sur les Français avec fureur, ils combattirent vaillamment ; mais ce désespoir ne fit qu'honorer leur chute.

Après cette vengeance éclatante le pays rentra dans son état de calme et d'immobilité ordinaire.

CHAPITRE III.

Etat du Canada.—Question des frontières.—Etat du clergé.—1713-1744.

14. Nous reprenons l'histoire du Canada à l'année 1713. Depuis un quart de siècle le pays avait à peine joui de quatre ou cinq années de paix. Il avait perdu beaucoup d'hommes dans les combats, et un plus grand nombre encore par l'émigration vers les grands lacs et la vallée du Mississipi. Cependant sa population n'avait pas cessé de s'accroître. Le gouverneur, M. de Vaudreuil, lui procura un grand bienfait en désarmant les Iroquois et en achevant de leur persuader que leur intérêt était de rester neutres dans les luttes des blancs qui les enveloppaient de toutes parts. C'était assurer la tranquillité des Canadiens, et leur permettre de se livrer au commerce et à l'agriculture, qui étaient leurs seules sources de richesse. L'agriculture était encore peu avancée si l'on en juge par la fortune des seigneurs.

16. Les finances, si étroitement liées au commerce dans tous les pays, l'instruction publique, l'organisation intérieure occupèrent longtemps l'attention du gouvernement.

17. Les lois civiles et criminelles demandaient une révision. Quant à l'instruction publique, M. de Vaudreuil établit, en 1722, huit maîtres d'école en diffé-

15. Quelle était la situation du Canada en 1713 ?

16. Quels sujets occupèrent l'attention du gouvernement après 1713 ?

17. Quelles réformes étaient devenues nécessaires ? Quelles améliorations furent opérées en 1722 ?

rents endroits du pays, pour contribuer à l'enseignement avec les Jésuites et les Récollets.

Une nouvelle division paroissiale fut exécutée. On forma quatre-vingt-deux paroisses, dont 48 sur la rive gauche du Saint-Laurent, et 34 sur la rive droite.

18. La population était alors de 25,000 habitants, dont 7000 à Québec et 3000 à Montréal. Il y avait 62,000 arpents de terre en labour et 12,000 en prairies. Ils produisirent, en 1721, 282,700 minots de blé; 7,200 de maïs, 57,400 de pois, 64,000 d'avoine, 4,500 d'orge; 48,000 livres de tabac, 54,600 de lin et 2,100 de chanvre. Les animaux étaient portés à 59,000 têtes, dont 5,600 chevaux.

19. La faiblesse de la population augmentait les craintes du gouverneur pour le Canada placé à côté des provinces anglaises, dont le chiffre des habitants devenait de plus en plus redoutable. Il appela, en vain, sur ce fait l'attention du voluptueux Louis XV, qui se contenta de faire quelques efforts, lesquels cessèrent bientôt tout à fait. Cependant la question des frontières était toujours pendante avec l'Angleterre. Les ministres y revenaient souvent.

20. L'Angleterre, qui voulait s'approprier les vastes projets formés par Louis XIV sur l'Amérique septentrionale, disputait aux Français leur territoire, la traite des pelleteries et l'alliance des Sauvages. Après le traité d'Utrecht, elle garda l'Acadie sans en faire reconnaître les limites, et les Français restèrent en possession de la rivière Saint-Jean. Mais l'Angleterre cherchait à persuader aux Abénaquis que ce traité lui donnait tout le pays jusqu'à son propre territoire, et elle fit enlever en 1721, leur chef, le baron de Saint-Castin.

18. Quelle était la population et quels furent les produits agricoles du Canada en 1721 ?

19. En présence de la faiblesse de la population du Canada, comparée à la population des colonies anglaises, qu'est-ce que fit le gouverneur, M. de Vaudreuil ?

20. Que faisait alors l'Angleterre ?

21. A cet acte d'hostilité, les Abénaquis prirent les armes et incendièrent tous les établissements anglais de la rivière Kénébec.

22. Les Anglais attribuèrent cette conduite aux conseils du P. Rasle; ils envoyèrent 1100 hommes pour prendre ce missionnaire et pour détruire la bourgade de Narantsouak, où il faisait sa résidence. Ces troupes surprirent le village et le livrèrent aux flammes. Au premier bruit de l'attaque, le vénérable missionnaire sortit de sa demeure pour voir ce que c'était. Les assaillants jetèrent un grand cri en l'apercevant et le couchèrent en joue. Il tomba sous une grêle de balles avec sept Indiens qui voulurent lui faire un rempart de leurs corps. Les Anglais épuisèrent ensuite leur vengeance sur son cadavre, qu'ils mutilèrent de la manière la plus barbare, puis ils se retirèrent précipitamment.

23. Après ce massacre, la guerre continua avec vigueur, et presque toujours à l'avantage des Abénaquis. Voyant le peu de succès de leurs armes, le Massachusetts et la Nouvelle-York envoyèrent quatre députés en Canada, en 1725, pour traiter avec le gouverneur; mais l'on se sépara sans rien conclure. Ce n'est que deux ans après, qu'un traité fut signé avec la condition verbale que les Abénaquis resteraient les maîtres de leurs terres, et pourraient suivre le parti des Français ou le parti des Anglais en cas de rupture entre ces deux nations.

24. Les vues et les prétentions de la France et de l'Angleterre n'étaient pas moins opposées touchant les frontières de leurs colonies dans la vallée du Saint-Laurent et dans celle du Mississipi. La France avait posé pour principe que les vallées découvertes par

21. Que firent les Abénaquis lorsque le baron de St.-Castin leur fut enlevé ?

22. A qui les Anglais attribuèrent-ils les ravages des Abénaquis ? Que firent-ils au P. Rasle ?

23. Quelle fut la suite des événements ?

24. Quelles étaient les vues et les prétentions de la France et de l'Angleterre touchant les frontières de leurs colonies dans les vallées du Mississipi et du Saint-Laurent ?

elle lui appartenait avec toutes les terres arrosées par les eaux qui y tombaient. Ainsi les terres dont les eaux coulaient dans les grands lacs de la vallée du Saint-Laurent, ou dans le Mississipi, faisaient à ses yeux partie de la Nouvelle-France. L'Angleterre soutenait un principe contraire ; et elle avait ouvert un comptoir à l'entrée de la rivière Oswégo, entre le fort de Frontenac et Niagara, afin de se mettre en possession du pays des Iroquois réclamé par les Français.

Les deux nations étaient décidées à se maintenir dans les positions qu'elles prenaient ou qu'elles avaient prises. Louis XV ordonna de bâtir un fort de pierre à Niagara, rendit libre la traite de l'eau de vie chez les Sauvages, comme elle l'était chez les Anglais, et rétablit la vente des congés de traite, qui furent fixés à 250 livres.

Le duc de New-Castle se plaignit en vain à la cour de Versailles de l'établissement de Niagara.

25. Voyant le peu de succès de ces remontrances, les Anglais commencèrent à se fortifier à Oswégo, et répondirent à la sommation des Français, en 1727, en y envoyant une forte garnison. Alors M. de Beauharnais tourna leur position et fit élever un fort vers la tête du lac Champlain, à la Pointe à la Chevelure, maintenant Crown Point. Ces transactions graves par les suites qu'elles devaient avoir, se passaient entre 1721 et 1744.

26. En présence de cette attitude menaçante des Anglais, on voulut ranimer l'émigration en France. Le *Chameau*, vaisseau du roi, fut chargé d'émigrants et mit à la voile pour le Canada. Il portait M. de Chazel, qui venait remplacer l'intendant Begon, M. de Louvigny, nommé au gouvernement des Trois-Rivières, et plusieurs officiers, ecclésiastiques et marchands, colons moins précieux par le nombre que par les lumières et les capitaux qu'ils apportaient ; malheureusement ils ne devaient point parvenir à leur destination. Une horrible tempête surprit le *Chameau* à la

25. Que firent les deux nations après 1721 ?

26. Racontez-nous les principaux détails du naufrage du *Chameau* ?

hauteur de Louisbourg, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, et le jeta, au milieu de la nuit, sur les récifs de l'île du Cap-Breton, où il se brisa. Personne ne fut sauvé. Le lendemain la côte était jonchée de cadavres et de marchandises.

27. Ce désastre fut suivi par une perte non moins sensible dans la personne de M. de Vaudreuil, qui expira le 10 octobre, 1725, après avoir gouverné le pays vingt et un ans avec sagesse et avec l'approbation du peuple, dont il fut sincèrement regretté. Son administration avait été constamment signalée par des événements heureux dus en grande partie à sa vigilance, à sa fermeté et à sa bonne conduite.

28. Son successeur fut le marquis de Beauharnais. Nommé, en 1705, à la direction des classes de la marine en France, M. de Beauharnais était capitaine de vaisseau lorsqu'il fut choisi par Louis XV pour être mis à la tête du gouvernement canadien. Il arriva à Québec en 1726, et prit les rênes de l'administration des mains du baron de Longueuil, qui les tenait par intérim.

29. L'intendant Begon, que l'infortuné M. de Chazel venait relever, eut pour successeur M. Dupuy, maître des requêtes et ancien avocat général au conseil du roi.

30. Vers le même temps plusieurs changements s'opéraient dans le personnel du clergé.

M. de Saint-Valier, qui avait succédé, en 1688, à M. de Laval, mourut en 1727, et eut pour successeur, M. de Morney, qui ne vint point en Canada. M. Dosquet, nommé évêque de Samos, arrivé avec M. Hocquart en 1721, y fit les fonctions de pontife comme coadjuteur jusqu'en 1734. Il fut reconnu évêque de Québec, en arrivant en France cette même année; il revint en Canada, y passa un an, repassa en Europe et se démit de sa charge en 1739. M. de Pourroy de l'Auberivrières, choisi pour remplir le siège vacant, mourut

27. Qu'arriva-t-il après le naufrage du *Chameau* ?

28. Quel fut le successeur de M. de Vaudreuil ?

29. Quel fut le successeur de l'intendant Begon ?

30. Quels changements s'opéraient alors dans le personnel du clergé ?

en arrivant à Québec la même année. Enfin M. Dubreuil de Pontbriant fut élu pour le remplacer. Sa nomination interrompit ces mutations fréquentes qui arrivaient depuis quelques années au siège épiscopal.

CHAPITRE IV.

Découverte des Montagnes-Rocheuses.—1743.

31. Depuis quelque temps les Outagamis que l'on croyait avoir anéantis en 1715, avaient repris les armes, et infestaient de meurtres et de brigandages les rives du lac Michigan et les routes qui conduisaient du Canada à la Louisiane. M. de Beauharnais, irrité de leur audace, lança contre eux et leurs alliés, en 1728, 450 Canadiens et 7 à 800 Sauvages sous les ordres de M. de Ligneris. Les premiers ennemis que rencontra M. de Ligneris furent les Malhomines, qu'il défit complètement sur les bords du lac Michigan. Au bruit de la déroute de ces Barbares, toutes les autres nations prirent la fuite, les Outagamis les premiers. Les Français détruisirent leurs bourgades et ravagèrent le pays pour les empêcher de subsister.

32. Pendant que le gouvernement tenait ainsi avec une main vigoureuse les rênes des populations de l'Ouest, il continuait l'honorable mission qu'il s'était imposée, la découverte et l'exploration de l'intérieur du continent. Les Français avaient découvert, comme nous l'avons déjà vu, le Saint-Laurent, le Mississipi et tous les grands lacs de l'Amérique du Nord. Ils avaient remonté à une grande distance, les tributaires du Mississipi qui prennent leurs sources vers l'occident. Ils voulurent aller encore plus loin.

Le P. Charlevoix était, dit-on, venu en Canada pour obtenir des renseignements sur la meilleure route à suivre pour parvenir à l'Océan Pacifique.

31. A quelle occasion se ralluma la guerre entre les Français et les Outagamis, et comment se termina-t-elle ?

32. Que faisait le gouvernement touchant les découvertes géographiques ?

Par économie on voulait que la traite des pelleteries payât les frais des voyages de découverte. Un poste de commerce avait été établi chez les Sioux, en 1727, par Boucher de Montbrun et le P. Guignas.

Le P. Gonor, revenant de chez les Sioux, rencontra M. de la Verendrye à Michilimakinac, et reçut de lui des Mémoires pour Paris, sur le projet qui occupait alors l'attention publique.

33. Pierre Gauthier de Varennes, sieur de la Verendrye, était fils de René Gauthier, seigneur de Varennes et gouverneur, pendant 22 ans, de la ville de Trois-Rivières. Après deux campagnes en Amérique, l'une, en 1704, à la Nouvelle-Angleterre, l'autre à Terre-neuve, en 1705, M. de la Verendrye était passé, l'année suivante, en Flandre dans les grenadiers du 1er bataillon du régiment de Bretagne, dans lequel son frère aîné, tué plus tard en Italie, était capitaine. A la sanglante bataille de Malplaquet livrée en 1709, M. de la Verendrye avait gagné le grade de lieutenant par neuf blessures qui l'avaient fait laisser pour mort sur le champ de bataille.

Revenu plus tard en Canada, M. de la Verendrye s'occupa avec le gouverneur, M. de Beauharnais, des moyens d'achever la découverte du continent jusqu'à ses dernières limites occidentales.

34. Il forma une compagnie de traite afin d'aider à payer les dépenses, et partit de Montréal en 1731. Il prit la route du lac Supérieur et passa par Kamanistigoya, poste établi dans le voisinage de ce lac, vers 1717, par le lieutenant Robutel de la Noue. Les découvreurs sortant de là, passèrent en 1731 par le lac de la Pluie, au bas duquel ils établirent le fort Saint-Pierre; par le lac des Bois, sur lequel ils élevèrent, l'année suivante, le fort Saint-Charles; traversèrent le lac Quinipigon, établissant un nouveau fort cinq

33. Racontez-nous l'histoire des premières années de la vie de M. de la Verendrye ?

34. Quel plan adopta-t-il pour achever la découverte du continent jusqu'à l'Océan Pacifique; et racontez-nous tout ce qu'il exécuta ou fit exécuter dans ce but jusqu'à son retour à Québec pour remettre sa commission ?

lieux plus loin en amont de la rivière ; traversèrent la rivière Quinipeg, sur laquelle ils élevèrent, en 1734, le fort Maurepas, puis la rivière des Assiniboëls, où ils construisirent un cinquième fort dit le fort de la Reine, en 1738, et enfin la rivière Saint-Pierre, embranchement de celle des Assiniboëls, d'où ils s'avancèrent, dirigés par le frère et les fils de M. de la Verendrye, vers le sud et vers le nord sans trouver l'océan qu'ils cherchaient.

Une de leurs courses avait déjà coûté la vie à un des fils de M. de la Verendrye, à son parti composé de vingt hommes, et au père jésuite Auneau, qui avaient tous été massacrés, en 1736, par les Sioux, dans une île du lac des Bois. Quelques jours après, cinq voyageurs canadiens trouvèrent leurs restes. Les têtes des Français, la plupart sans chevelure, étaient posées sur des peaux de castor. Le missionnaire avait un genou en terre, la main gauche appuyée sur le sol, la droite élevée vers le ciel. Il avait une flèche dans la tête, et le sein ouvert. La Verendrye était couché sur le ventre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc-épic.

Les Français parvinrent, en 1738, chez les Mandanes, et, en 1742, vers le haut de la rivière Missouri, dont ils remontèrent le cours jusqu'à la rivière qu'on a depuis nommée Yellow Stone, et qui prend sa source dans le lac des Sablottes, au pied des Montagnes-Rocheuses. Le fils aîné de M. de la Verendrye et le chevalier, son frère, se trouvèrent enfin le 1 janvier 1743, ou soixante ans avant le voyage de Lewis et Clarke, en face de ces montagnes au bout d'un voyage qui dura depuis le 29 avril 1742, jusqu'au 2 de juillet de l'année suivante, et dans lequel ils passèrent par le village des Beaux-Hommes et visitèrent les Pioya, la nation des Petits-Renards, et celles de l'Arc et des Serpents.

Là fut le terme des courses des Français du côté du sud. Le gouvernement refusant, sur ces entrefaites, d'avancer de nouvelles sommes pour continuer les découvertes, M. de la Verendrye, déjà bien endetté, re-

vint à Québec en 1743, pour remettre sa commission.

35. Plus tard, en 1748, les Français traversèrent du côté du nord le lac Dauphin et le lac des Cygnes ; ils reconnurent la rivière des Biches et remontèrent jusqu'à sa fourche la rivière Saskatchewan ou Poskoïac. Ils élevèrent deux forts dans ces contrées, l'un au lac Dauphin, l'autre, le fort Bourbon, sur la rivière des Biches. Les amis de ces découvertes étaient alors parvenus à engager les ministres à faire de nouveaux sacrifices pour que l'on poussât jusqu'à l'Océan Pacifique, une entreprise qu'il aurait été si honorable pour la France d'accomplir, mais au moment où M. de la Verendrye allait se remettre en route, il expira le 6 décembre 1749.

L'on donna aux contrées découvertes par la Verendrye le nom de « Pays de la mer de l'Ouest », parce que l'on croyait qu'elles étaient à peu de distance de la mer que l'on cherchait.

35. Les découvertes de M. de la Verendrye furent-elles continuées ?



LIVRE HUITIÈME

CHAPITRE I.

Louisbourg : insurrection et capitulation.—Désastre de la flotte du duc d'Anville.—Défaite du colonel Noble au Grand-Pré.—Ravage des colonies anglaises.—Paix d'Aix-la-Chapelle.—1744-1748.

1. L'abaissement de la maison d'Autriche est un des grands actes de la politique de Richelieu. Quoiqu'il eût bien diminué sa puissance, il y avait des Français qui désiraient la faire tomber encore plus bas. Tel était le maréchal de Belle-Isle, qui entraîna la France dans la coalition contre Marie-Thérèse pour soutenir les prétentions de l'électeur de Bavière, qui aurait été beaucoup plus formidable que cette princesse s'il eût pu réussir à la dépouiller de ses possessions.

L'Angleterre embrassa le parti de l'Autriche. C'était commencer les hostilités contre la France et allumer la guerre en Amérique.

2. Le premier ministre, le cardinal de Fleury, détestait la guerre et laissa la Nouvelle-France à ses propres forces. Il n'y avait pas mille soldats pour la défendre depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au lac Erié. Louisbourg, forteresse qui devait la protéger du côté de l'Océan, n'avait qu'une garnison de 7 à 800 hommes. Cette forteresse, cependant, recélait une foule de corsaires qui ruinaient le commerce américain et rendaient de grands services dans les temps d'hostilité. A la première nouvelle de la prise des armes, les corsaires se jetèrent sur les bâtiments anglais répandus sur les mers, et firent de précieuses conquêtes.

1. Quelle fut la cause de la guerre de 1744 ?

2. Qu'est-ce que fit le gouvernement pour défendre la Nouvelle-France ?

3. Le gouverneur du Cap-Breton, M. Duquesnel, envoya en même temps M. Duvivier avec 8 à 900 hommes pour ravager l'Acadie. Duvivier prit et brûla Canseau, menaça Annapolis et porta partout la terreur, tandis que les corsaires infestaient les côtes de Terre-neuve et effrayaient Plaisance. Le Massachusetts pour se mettre à l'abri des attaques des Français, fit élever une chaîne de forts depuis la rivière Connecticut jusqu'à la Nouvelle-York.

4. Tout paraissait favorable aux armes et à la situation des Français dans le Nouveau-Monde, lorsqu'un événement inattendu, l'insurrection de la garnison de Louisbourg, tranquillisa les colonies anglaises et amena la perte de cette forteresse.

A la nouvelle de l'insurrection causée par la négligence du gouvernement à payer la solde des troupes, le Massachusetts résolut d'en profiter pour s'emparer de ce boulevard des Français en Amérique. 4000 hommes commandés par un de ses négociants, nommé Pepperrell, furent ralliés à Canseau par le commodore Warren envoyé d'Angleterre avec quatre vaisseaux, et parurent tout-à-coup devant Louisbourg. La garnison, haranguée par son chef, le général Duchambon, revint à de meilleurs principes, sans conquérir cependant la confiance des officiers, qui s'obstinèrent à croire que les soldats ne demandaient à faire des sorties que pour désertir; on les tint comme prisonniers jusqu'à ce qu'une si mauvaise défense eût réduit la ville à capituler, le 16 juin, après avoir perdu 200 hommes. L'île entière suivit le sort de Louisbourg, son unique boulevard, et la garnison et les habitants, au nombre de 2,000, furent transportés à Brest.

5. La perte de Louisbourg fit une sensation profonde en Canada, où l'on croyait que l'attaque de cette ville était le prélude à celle de Québec. M. de Beauharnais fit ses préparatifs pour toutes les éven-

3. Quel fut le succès des armes françaises en Acadie ?

4. Quels furent la cause et l'effet de la perte de Louisbourg ?

5. Quelle fut la résolution du gouvernement français à la nouvelle de la perte de Louisbourg, et comment se termina la campagne du duc d'Anville ?

tualités. Il écrivit en France pour presser le gouvernement de reprendre Louisbourg et l'Acadie. Il fallait, disait-il, reconquérir à tout prix ces deux possessions, qui étaient la clef du Canada.

Le ministre, M. de Maurepas, qui sentait toute la force de ces raisons, donna au duc d'Anville une flotte de quarante et une voiles et un corps de 3000 hommes de débarquement pour reprendre et démanteler Louisbourg, enlever Annapolis, détruire Boston et ravager les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Mais en arrivant en vue de l'Amérique, cette flotte fut dispersée par une tempête furieuse ; une partie fut chassée vers les Antilles ; une autre vers la France ; plusieurs vaisseaux périrent sur l'île de Sable ; le reste entra à Chibouctou (Halifax) avec une épidémie à bord, qui enleva en quelques jours la plus grande partie des troupes. La contagion se communiqua aux Abénaquis et en fit périr le tiers. Un sombre désespoir s'empare alors de tout le monde. Le duc d'Anville meurt presque subitement. Le nouveau commandant, M. d'Estournelle, se perce de son épée dans un accès de fièvre chaude. L'escadre avait perdu 2,400 hommes depuis son départ de France. Malgré tant de désastres elle remet à la voile pour aller assiéger Port-Royal ou Annapolis ; mais une nouvelle tempête l'oblige de changer de route et de regagner l'Europe.

6. Après ce funeste dénouement, les Canadiens commandés par M. de Ramesay, et qui devaient se joindre aux Français, se retirèrent à Beaubassin. Dans l'hiver, M. Coulon en prit 300 pour aller surprendre le colonel Noble au Grand Pré, de l'autre côté de la baie de Fundy. Il l'attaqua le 11 février 1747. Le feu se prolongea depuis le matin jusqu'à 3 heures de l'après midi. Le colonel Noble fut tué, le tiers de ses troupes mis hors de combat, et le reste, au nombre de 300 hommes, fut obligé de mettre bas les armes.

Les frontières des Américains étaient dans le même temps cruellement dévastées par nos bandes. Depuis le commencement de la guerre, c'est-à-dire depuis

trois ans, le fort Massachusetts, situé à cinq lieues au-dessus de Saint-Frédéric, avait été enlevé, par capitulation, par M. Rigaud de Vaudreuil à la tête de 700 Canadiens et Sauvages, qui avaient ensuite ravagé quinze lieues de pays et répandu la terreur jusque dans la Nouvelle-Angleterre. La Corne de Saint-Luc avait attaqué le fort Clinton et battu complètement un détachement anglais, qu'il avait précipité à coups de hache dans une rivière. Saratoga avait été pris et la population massacrée. Le fort Bridgeman, attaqué par M. de Léry, était tombé en son pouvoir ; enfin les frontières, depuis Boston jusqu'à Albany n'étaient plus tenables. Les forts avancés avaient été évacués, et la population effrayée courait chercher un refuge dans l'intérieur du pays pour se soustraire à ces dévastations meurtrières. Tel était l'état des choses en Amérique.

7. Si la France était malheureuse sur mer, elle obtenait de grands triomphes sur terre en Europe. Les victoires du maréchal de Saxe, qui venait encore de gagner la fameuse bataille de Laufeld sur le duc de Cumberland (1747), avaient enfin déterminé les alliés à faire la paix, qui fut signée en 1748. Le traité d'Aix-la-Chapelle, l'un des plus déplorables, dit un auteur, que la diplomatie française ait jamais accepté, n'inspira aucune confiance et ne procura qu'une paix armée. Le Cap-Breton fut rendu à la France en retour de Madras, pris aux Indes par M. de la Bourdonnaie, et des conquêtes des Français dans les Pays-Bas. Tout se retrouva placé en Amérique sur le même pied qu'avant la guerre ; mais Louis XV n'avait plus de marine pour y protéger ses possessions.

7. Quel fut le succès des armes françaises en Europe, et en quelle année la paix d'Aix-la-Chapelle fut-elle signée ?

CHAPITRE II.

Commission des frontières.—Mort de Jumonville —Défaite de Washington au fort de la Nécessité.—Préparatifs de guerre.—1748-1755.

8. L'Angleterre et ses colonies avaient vu détruire avec joie les derniers débris de la marine française dans le combat de Belle-Isle, où ils brillèrent d'un dernier éclat. Qu'allaient devenir les colonies de la France, séparées d'elle par les flottes de sa rivale ? Les Anglais voulurent aussitôt porter leurs frontières jusqu'au Saint-Laurent et occuper la vallée de l'Ohio. Le traité d'Utrecht donne l'Acadie à l'Angleterre. L'Angleterre annonce que cette province s'étend depuis la baie de Fondy jusqu'au Saint-Laurent, et depuis la rivière Kénébec jusqu'à la mer. Le pays réclamé en dehors de la péninsule acadienne avait plus de trois fois l'étendue de la Nouvelle-Ecosse elle-même, et commandait le golfe et l'embouchure du Saint-Laurent. Le pays réclamé au delà des Apalaches était encore plus précieux ; il entraînait la possession des immenses contrées situées entre les lacs Ontario, Erié, Huron, Michigan, le Haut-Mississipi et les Alléghanys. Le Canada se serait trouvé séparé de la Louisiane par de longues distances et complètement mutilé. Des murs de Québec et de Montréal on aurait pu voir flotter le drapeau anglais sur la rive droite du Saint-Laurent. De pareils sacrifices équivalaient à un abandon total de la Nouvelle-France.

9. Il devenait évident qu'avec de pareilles prétensions, l'Angleterre obligerait bientôt la France à reprendre les armes. Lord Albemarle, ambassadeur anglais à Paris, se plaignait, dès 1750, des empiétements des Français en Acadie ; il les accusait d'avoir brûlé Beaubassin et d'en avoir armé les habitants. L'année suivante, la France se plaignait à son tour

8. Que firent les Anglais après le traité d'Aix-la-Chapelle ?

9. Quel devait être l'effet des prétentions de l'Angleterre ?

que les vaisseaux de guerre anglais avaient pris des navires de commerce français jusque dans le fond du golfe Saint-Laurent. Les deux cours nommèrent la commission dont il était parlé dans le traité d'Aix-la-Chapelle, pour régler entre autres questions, celle des limites.

10. Après cinq ans de discussions, dans lesquelles on ne put s'entendre, la guerre éclata.

11. M. de la Galissonnière, qui avait été remplacé dans le gouvernement de la Nouvelle-France par M. de la Jonquière, en 1749, avait en vain recommandé aux ministres de fortifier Québec et Montréal, et d'envoyer 10,000 paysans pour peupler les bords des lacs et le haut du Saint-Laurent et du Mississipi. M. Duquesne de Menneville, qui remplaça M. de la Jonquière, en 1752, arriva sans troupes et sans colons, mais avec l'ordre d'empêcher les Anglais de passer les Apalaches et de sortir de la péninsule acadienne, où ils avaient déjà quinze à seize cents hommes de troupes. La guerre devenait de plus en plus imminente. La milice canadienne fut exercée. On augmenta les fortifications de Beauséjour, on dirigea des troupes vers la vallée du Mississipi en 1753, et les forts de la Presqu'île, de Machaux et le fort Duquesne s'élevèrent successivement du lac Érié à l'Ohio.

12. C'est au milieu de ces préparatifs, en 1754, que M. de Contrecoeur, qui commandait dans ces contrées lointaines, reçut la nouvelle qu'un corps de troupes anglaises venait à lui, commandé par le colonel Washington. Il envoya M. de Jumonville à sa rencontre pour lui déclarer qu'il était sur le territoire français et le sommer de se retirer. Cet officier partit avec 30 hommes et avec l'ordre de se tenir sur ses gardes de peur de surprise ; mais attaqué à l'improviste par Washington, il fut tué avec neuf hommes de sa suite, triste événement qui précipita la guerre.

10. Quand éclata la guerre de Sept ans ?

11. Qu'est-ce que fit la France pour la défense du Canada ? Et quelle mesure M. de la Jonquière prit-il pour se préparer à la guerre ?

12. Racontez-nous les détails de la mort de Jumonville et de la défaite de Washington par Villiers.

Contrecoeur, en apprenant la mort tragique de Jumonville, donna 600 Canadiens et 100 Sauvages à M. de Villiers, frère de la victime, pour aller la venger. Villiers, en arrivant dans le voisinage de Washington, trouva encore quelques cadavres sur le lieu de la surprise, et les Anglais au nombre de 400 rangés en bataille dans la plaine pour le recevoir. A ses premiers mouvements ils se replièrent sous leurs retranchements garnis de 9 pièces de canon, où il fallut les attaquer au grand jour et à découvert.

Le feu fut très-vif de part et d'autre pendant quelque temps ; mais les Canadiens combattaient avec tant d'ardeur qu'ils éteignirent celui des batteries anglaises avec leur seule mousqueterie ; et après dix heures de lutte, ils obligèrent les assiégés à capituler pour éviter un assaut.

13. L'Angleterre ne laissait plus ses commissaires à Paris que pour conserver les apparences aux yeux de l'Europe. Elle avait déjà donné l'argent et les troupes nécessaires pour la guerre, et choisi le général Braddock, pour commander ses armées en Amérique.

14. Braddock qui avait servi avec distinction en Europe, tint en arrivant une conférence en Virginie avec tous les gouverneurs de province. Il fut arrêté qu'il marcherait lui-même avec les troupes régulières pour prendre le fort Duquesne ; que le gouverneur Shirley attaquerait le fort Niagara avec les troupes provinciales ; qu'un autre corps, tiré des provinces du nord et commandé par le colonel Johnson, tomberait sur le fort Saint-Frédéric, enfin que le colonel Monckton avec les milices du Massachusetts prendrait Beauséjour et Gaspareaux. Ces arrangements arrêtés, on ne songea plus qu'à surprendre le Canada en précipitant l'invasion.

13. Pourquoi l'Angleterre laissait-elle encore ses commissaires à Paris ?

14. Que fit le général Braddock en arrivant en Amérique ?

15. Le gouvernement français fut forcé d'agir, en présence des préparatifs de l'ennemi. Il envoya six bataillons, formant 3000 hommes, en Amérique, dont deux pour Louisbourg et quatre pour le Canada. Le baron Dieskau, maréchal de camp, les commandait. Le gouverneur de la Louisiane, M. de Vaudreuil, succéda comme gouverneur du Canada au marquis de Duquesne, qui allait reprendre le service de mer. Ce gouverneur, troisième fils du marquis de Vaudreuil, successeur de M. de Callières au commencement du siècle, fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par les Canadiens, qui le regardaient comme leur compatriote, et qui avaient fait demander au roi de le placer à la tête de leur gouvernement. Ils accoururent au devant de lui dans l'espérance qu'il allait faire succéder à une situation incertaine ces jours fortunés que leur rappelait le gouvernement de son père.

15. Quel secours le gouvernement français envoya-t-il en Amérique, et qui remplaça le marquis de Duquesne comme gouverneur en Canada ?



LIVRE NEUVIÈME

CHAPITRE I.

Guerre de Sept ans.—Capitulation de Beauséjour.—Dispersion des Acadiens.—Bataille de la Monongahéla.—Attaque du camp de Johnson.—Arrivée de Montcalm et de quelques troupes en Canada.—1755-1756.

1. Les forces n'étaient pas égales en Amérique dans la guerre de Sept ans. La population des provinces anglaises s'élevait à un million deux cent mille âmes, tandis que celle du Canada, du Cap-Breton et de la Louisiane réunis, s'élevait à peine à 80,000.

Les forces armées des deux nations belligérantes présentèrent sur le champ de bataille une différence non moins considérable durant tout le cours de la guerre. Mais, par une sage prévoyance, la France donnant encore des signes de son ancienne supériorité dans la conduite des affaires militaires, avait porté loin du centre du Canada sa ligne défensive, de manière à obliger l'ennemi à diviser ses forces. L'isthme étroit de l'Acadie, la vallée inconnue et sauvage de l'Ohio, la gorge montagneuse du lac Saint-Sacrement, furent les théâtres épars choisis pour les opérations de ses soldats, les champs de bataille séparés par de grandes distances, où elle retint les nombreuses armées de l'ennemi pendant cinq ans sans pouvoir être forcée, et où elle leur fit essuyer les plus sanglantes défaites dont l'Amérique eût encore été témoin.

2. Les forces régulières du Canada s'élevèrent, en 1755, à 2800 soldats. Les milices furent armées. On eut bientôt 7000 hommes en campagne dans la vallée

1. Quelles étaient les forces relatives de la France et de l'Angleterre en Amérique ?

2. A quel chiffre s'élevaient les forces armées du Canada en 1755, et celles de l'ennemi ?

de l'Ohio, dans l'isthme acadien ou dans les forts construits à Saint-Frédéric, à Frontenac et à Niagara. Mais ces forces étaient insuffisantes pour faire face à celles de l'ennemi, qui avait déjà 15,000 hommes sur pied, dont 3000 pour l'expédition de Beauséjour, 2200 pour celle du fort Duquesne, 1500 pour l'attaque de Niagara, et 5 à 600 pour le siège de Saint-Frédéric, quatre entreprises qu'il voulait exécuter simultanément.

3. Le fort Beauséjour qui avait une garnison de 400 hommes, se rendit par capitulation. Ce succès aurait été plus nominal que réel sans ses suites, qui entraînèrent la ruine et la dispersion des malheureux Acadiens. Les Anglais, violant toutes les règles suivies parmi les nations civilisées, attirèrent ces malheureux dans un piège au Grand-Pré, brûlèrent leurs maisons, dévastèrent le pays, les embarquèrent sur leur flotte et les dispersèrent sur le rivage de leurs colonies, depuis Boston jusqu'à la Caroline, sans pain et sans protection, les abandonnant à la charité des particuliers.

L'Angleterre ne retira rien de cette politique ombrageuse et cruelle ; au contraire, cette conduite excita encore l'énergie des Canadiens pour la défense de leur pays.

4. Tandis que le fer et la flamme changeaient en déserts les champs les plus fertiles de l'Acadie, le général Braddock s'avancait pour surprendre le fort Duquesne et rejeter les Français au delà de la vallée de l'Ohio. M. de Beaujeu sortit de ce fort avec 250 Canadiens et 600 Sauvages et rencontra le général Braddock à la tête de 1200 hommes d'élite, sur les bords de la Monongahéla, à trois lieues du fort Duquesne. Le reste de l'armée anglaise avec les bagages suivait plus lentement.

Beaujeu rangea ses troupes sur un sol couvert de hautes herbes ; il plaça les Canadiens à cheval sur le chemin, en front des ennemis, et poussa les Sauvages

3. Comment se rendit le fort Beauséjour et quelle fut la conséquence de la perte de ce fort pour les Acadiens ?

4. Faites-nous le récit de la bataille de la Monongahéla, et quel en fut le résultat ?

en avant de chaque côté de manière à former un demi cercle.

Les Anglais s'avancèrent sans hésitation vers le centre de cette ligne. Le combat s'engage aussitôt. Beaujeu est tué dans une première décharge. Son lieutenant, Dumas, prend le commandement et, après une rude mêlée, défait complètement les ennemis. En vain les officiers anglais se font tuer de désespoir, en cherchant à rallier leurs soldats, les Canadiens et les Sauvages, la hache à la main, font un carnage affreux des ennemis. Les deux tiers des Anglais furent tués ou blessés dans cette sanglante journée.

Le colonel Washington écrivit : « Nous avons été battus par une poignée de Français, qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant l'action, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada : et cependant, contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits, et nous avons tout perdu. »

Cette victoire, l'une des plus mémorables de l'histoire Américaine, assura la possession de l'Ohio aux Français pour cette campagne, comme la défaite de Washington, au fort de la Nécessité, la leur avait assurée l'année précédente.

5. Cependant les troupes anglaises chargées d'attaquer les parties centrales du Canada, c'est-à-dire Niagara et Saint-Frédéric, se réunissaient à Albany. Elles se mirent en mouvement, au nombre de 5 à 6000 hommes, pour assiéger le fort Saint-Frédéric, où le général Dieskau attendait avec 3000 hommes une occasion favorable pour agir. Informé que le fort Edouard, peu avancé, serait facile à prendre par un coup de main, Dieskau lève son camp, laisse 1500 hommes à Carillon, et marche avec le reste vers le fort Edouard. Mais lorsqu'il arrive dans le voisinage, les Sauvages refusent de marcher parce que le fort se trouve sur le territoire anglais ; ils déclarent qu'ils

5. Exposez-nous les mouvements militaires des Anglais et des Français du côté du lac Saint-Sacrement. et dites-nous quel fut le résultat de l'attaque des retranchements de Johnson par le général Dieskau ?

sont prêts à le suivre à l'attaque de l'armée de Johnson. Dieskau fut obligé de se rendre à leur désir.

Johnson en apprenant le mouvement des Français contre le fort Edouard, avait envoyé 1200 hommes pour leur tendre une embuscade. Ces troupes, rencontrées par les Français, sont mises en pleine déroute avec des pertes considérables, ainsi qu'un second corps envoyé à leur secours. Dieskau veut profiter de l'élan des siens et du désordre de l'ennemi pour enlever les retranchements de Johnson ; mais la fatigue oblige les Sauvages et une partie des Canadiens de s'arrêter en route, et le reste des soldats, après des efforts inouis, ne peut enlever le camp des Anglais. Dieskau tomba au pouvoir de l'ennemi après avoir reçu une blessure dont il mourut quelques années plus tard en France. L'action avait duré cinq heures. Les Français ne furent pas inquiétés dans leur retraite. De l'aveu même des vainqueurs, qui étaient au nombre 2,250, ce fut à leurs ouvrages et à leur artillerie qu'ils durent la victoire.

6. L'échec des Français releva le courage des provinces anglaises, abattu par la sanglante défaite de Braddock ; mais il n'eut point les conséquences qu'elles en attendaient. Johnson renvoya ses troupes dans leurs foyers vers l'automne, retenant seulement 600 hommes pour la garde du fort Edouard et du camp du lac Saint-Sacrement auquel les Anglais donnèrent le nom de fort William-Henry, après y avoir ajouté des travaux qui en firent une véritable forteresse.

7 L'attaque de Niagara fut ajournée faute des préparatifs nécessaires dans la saison convenable.

8. Les attaques des Anglais contre les forts Duquesne, Saint-Frédéric et Niagara avaient donc échoué à la fin de la campagne. Les suites de ces échecs

6. Quelles furent les conséquences de l'échec des Français devant les retranchements de Johnson ?

7. Que devint le projet d'attaque contre Niagara ?

8. Quels furent les résultats de la campagne de 1755, et les suites des échecs éprouvés par l'ennemi ?

furent désastreuses pour leurs frontières. Les armées de l'ennemi ayant été défaites ou obligées de reculer, la bride fut lâchée aux bandes canadiennes et sauvages, qui dévastèrent les établissements anglais depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Virginie avec toute la vengeance qu'inspirait la guerre injuste qu'on faisait au Canada. Plus de mille habitants furent massacrés ou entraînés en captivité.

La campagne suivante fut encore plus malheureuse pour les ennemis.

9. Le roi remplaça le général Dieskau par le général Montcalm, vieil officier distingué par sa bravoure. Montcalm débarqua à Québec dans le printemps de 1756, avec le brigadier de Levis, le colonel du génie Bourlamarque et 1400 hommes, dont 400 recrues. Ces renforts, réunis aux seize cents soldats des quatre bataillons reçus l'année précédente et aux troupes de la colonie, portaient toute l'armée régulière à un peu plus de 4000 hommes; et ce fut à peu près tout le secours que l'on reçut de la France pendant la guerre.

CHAPITRE II.

Prise d'Oswégo et de William-Henry — 1756-1757.

10. Les forces armées de la Nouvelle-France s'élevèrent dans cette campagne à environ 12,000 soldats et miliciens. Celles de l'ennemi excédaient 25,000 hommes. Malgré cette vaste supériorité les Anglais retardèrent beaucoup à se mettre en campagne.

11. M. de Vaudreuil voulut en profiter pour enlever les ouvrages d'Oswégo, fortifications considérables situées sur la rive droite du lac Ontario. Ces ouvrages consistaient en trois forts : le fort Oswégo proprement dit, dont les remparts étaient garnis de 18 pièces de

9. Par qui le roi remplaça-t-il le général Dieskau, et quels furent les secours envoyés en Canada ?

10. A quel chiffre s'élevèrent les forces armées de la France et de l'Angleterre dans la campagne de 1756 ?

11. Qu'est-ce que les Français exécutèrent dans la campagne de 1756 ?

canon et de 15 mortiers ou obusiers ; le fort Ontario élevé tout récemment au milieu d'un plateau dans l'angle formé par le lac et la rivière qui avait donné son nom au principal fort ; et enfin le fort George situé sur une hauteur à 300 toises de celui d'Oswégo qu'il dominait ; 1700 hommes les défendaient.

Pour préliminaires, M. de Léry prit dans l'hiver le fort Bull situé entre Schénéctady et Oswégo ; il y détruisit une immense quantité de poudre et de projectiles de guerre. Dans le printemps, M. de Villiers attaqua un convoi de 3 à 400 bateaux, le dispersa, tua beaucoup de monde et fit un grand nombre de prisonniers. A la suite de ces succès, M. de Montcalm s'ébranla et parut avec 3000 hommes devant Oswégo, qu'il investit. La garnison ne conservant aucun espoir de salut, se rendit après un siège assez court ; 1,800 hommes posèrent les armes. On y prit 7 bâtiments de 8 à 18 canons, 200 bateaux, 131 pièces d'artillerie, 700 fusils, une immense quantité de munition, la caisse militaire et cinq drapeaux. Toutes les fortifications furent rasées.

La perte d'Oswégo fit suspendre aux Anglais toutes leurs opérations pour le reste de la campagne. Nos bandes se jetèrent alors sur leur territoire. Elles dévastèrent les frontières de la Pennsylvanie, du Maryland et de la Virginie. M. Dumas enleva le fort Grenville situé seulement à vingt lieues de Philadelphie ; et M. de la Rocquetaillade mit en déroute et dispersa dans les bois 3 ou 400 Anglais avec lesquels Washington voulait s'emparer de la bourgade indienne d'As-tigué.

12. La situation intérieure du Canada ne permettait guère, cependant, de se réjouir de ces succès, qui tenaient bien, si l'on veut, les hostilités au-delà des frontières, mais qui étaient inutiles pour soulager les maux du peuple. Toute l'attention du gouvernement se portait alors sur la disette qui régnait, et qui était encore plus redoutable que le fer de l'ennemi. Le tableau de la misère et des souffrances qui s'offraient

12. Quelle était, pendant ce temps-là, la situation intérieure du Canada.

partout dans l'automne, frappait de pressentiments sinistres les hommes les plus résolus. La petite vérole venait de faire des ravages terribles, qui s'étaient étendus aux tribus indiennes. Les Abénaquis, cette nation si brave et si fidèle à la France et au catholicisme, furent presque entièrement détruits par le fléau. Il n'en resta que quelques débris, qui s'attachèrent à la cause des Anglais, leurs plus proches voisins. Les récoltes avaient encore manqué ; et sans les vivres trouvés à Oswégo, l'on ne sait ce que seraient devenus les postes de Frontenac, de Niagara et de l'Ohio. L'intendant fut obligé de faire distribuer du pain au peuple des villes chez les boulangers, à qui l'on fournissait de la farine des magasins du roi.

13. Pendant que la France persistait dans son système défensif pour l'Amérique, l'Angleterre, honteuse de ses défaites dans la dernière campagne, leva et équipa pour celle de 1757, des armées et des flottes encore plus considérables que celles qu'elle avait eues jusque-là. Elle changea aussi de tactique, et réunit ses forces au lieu de les diviser. Elle voulut commencer par attaquer Louisbourg ; mais lorsque lord Loudoun, qui allait partir d'Halifax avec 11,000 hommes pour aller assiéger cette ville, apprit l'arrivée de la flotte française devant ses murs, il abandonna une entreprise qui ne promettait plus aucune chance de succès.

14. En Canada l'on tenait toujours tête à l'ennemi avec la même vigueur. Dans le mois de janvier, l'on avait atteint un détachement anglais, sorti du fort William-Henry, et on l'avait détruit vers Carillon. Dans le mois suivant, 1500 hommes avaient fait 60 lieues la raquette au pied, et avaient incendié tout ce qui se trouvait sous les murs de William-Henry, c'est-à-dire 350 bateaux, 4 brigantins de 10 à 14 canons, avec des moulins, des magasins, des maisons palissadées.

13. Quels furent les préparatifs de l'Angleterre pour la campagne de 1757 ?

14. Quels succès les Français remportèrent-ils dans la campagne de 1757 ?

Dans l'été le départ supposé de lord Loudoun pour Louisbourg, fit reprendre d'une manière plus sérieuse le projet sur William-Henry, qui donnait aux Anglais le commandement du lac Saint-Sacrement. Le succès constant des bandes qui continuaient toujours de tenir la campagne, était d'un bon augure. Le lieutenant Marin venait encore de faire des prisonniers et de lever des chevelures jusque sous le fort Edouard, dont il avait provoqué une sortie de 2,000 hommes. Rigaud avec un détachement de 400 hommes, avait rencontré sur le lac Saint-Sacrement le colonel Parker, qui le descendait à la tête de 22 berges et de 350 à 400 Américains pour faire une reconnaissance ; il l'avait attaqué, lui avait pris ou coulé à fond 20 berges, tué ou noyé 160 hommes et enlevé un pareil nombre de prisonniers.

Après ces préliminaires, l'armée de Montcalm, forte de 7600 hommes, dont 3000 réguliers, s'ébranla le 30 juillet. Elle arriva bientôt devant le fort William-Henry, qu'elle investit complètement. Quoique le général Webb fût à cinq ou six lieues avec 4,000 hommes, le fort William-Henry se rendit au bout de quelques jours. La garnison, composée de 2300 hommes, reçut la permission de se retirer dans son pays, parce qu'on manquait de vivres pour la garder prisonnière. Les fortifications furent rasées comme celles d'Oswégo. Le trophée le plus agréable pour les vainqueurs fut 3000 quarts de lard et de farine qu'ils apportèrent en triomphe en Canada.

15. La récolte y avait encore manqué. Il y avait des paroisses qui n'avaient pas recueilli de quoi faire les semailles. On allait se trouver sans pain. Par précaution l'on mit deux cents quarts de farine en réserve pour la nourriture des malades dans les hôpitaux jusqu'au mois de mai. Les maisons religieuses furent réduites à une demi-livre de pain par tête par jour, et il fut proposé de fournir aux habitants des villes une livre de bœuf, de cheval ou de morue, en outre du quarteron de pain qui leur était distribué et

qui fut jugé insuffisant. Douze à quinze cents chevaux furent achetés par l'intendant pour servir de nourriture.

Au commencement d'avril, on fut obligé de réduire encore la ration des habitants de Québec et de la fixer à 2 onces de pain et à 8 onces de lard ou de morue. On voyait des hommes tomber de faiblesse dans les rues faute de nourriture.

16. La France voulut nous envoyer des vivres ; mais la plus grande partie fut enlevée en mer par les ennemis. Quant aux troupes, il lui fut impossible d'en faire passer en Canada ; aussi les Anglais prirent-ils dans le Nouveau-Monde une supériorité numérique double de celle qu'ils avaient déjà. Leurs forces s'élevèrent, en 1758, à 50,000 hommes dont 22,000 réguliers, outre de nombreuses milices qui portèrent le chiffre des combattants à 80,000 hommes.

CHAPITRE III.

Capitulation de Louisbourg.—Bataille de Carillon.—1758.

17. Les défenseurs du Canada laissés à eux-mêmes, ne fléchirent pas devant l'orage, qui augmentait chaque année de fureur. « Nous combattons, écrivait Montcalm au ministre, nous nous ensevelirons s'il le faut sous les ruines de la colonie. » Il faut, ajoutait-on encore, que tous les hommes agiles marchent au combat ; que les officiers civils, les prêtres, les moines, les femmes, les enfants, les vieillards fassent les travaux des champs, et que les femmes des chefs et des officiers donnent l'exemple. Telle était la détermination des habitants et des soldats pour la défense commune.

18. De son côté, l'Angleterre, avec ses forces nombreuses que pour cela même elle fut obligée de diviser

16. Quels secours la France envoya-t-elle au Canada dans l'année 1758, et quelles étaient les forces de l'Angleterre en Amérique ?

17. Quelle fut la résolution des défenseurs du Canada ?

18. Qu'est-ce que l'Angleterre résolut d'attaquer dans la campagne de 1758 ?

encore une fois, résolut d'attaquer simultanément Louisbourg au Cap-Breton, Carillon sur le lac Champlain et la route de la ville de Montréal qu'elle assiégerait ensuite, et le fort Duquesne sur l'Ohio. Une armée de 14,000 hommes et une escadre considérable furent chargés de la première entreprise; 16 à 18 mille hommes, reçurent l'ordre d'envahir le Canada par le lac Saint-Sacrement, et 9,000 de faire la conquête de l'Ohio. L'on était loin de croire à Québec à des armements aussi formidables, et le pays ne fut sauvé que par la victoire de Carillon, où, comme à Créci, les vainqueurs repoussèrent une armée cinq fois plus nombreuse que la leur.

19. Louisbourg, qui avait dans son port 10 vaisseaux de guerre, et dans son enceinte une garnison de 2700 hommes, résista depuis le 2 de juin jusqu'au 26 juillet, qu'il dut accepter les conditions du vainqueur. La place qui n'était plus qu'un monceau de ruines, retomba avec les îles du Cap-Breton et de Saint-Jean, pour la seconde fois, au pouvoir de l'Angleterre. La garnison, qui formait avec les matelots 5600 hommes, et qui avait lutté pendant près de deux mois contre plus de 30,000 hommes de terre et de mer, resta prisonnière de guerre. Les habitants furent transportés en France.

20. Tandis que le général Amherst et l'amiral Boscawen cueillaient des lauriers dans l'île du Cap-Breton, sur le bord de la mer, le général Abercromby, tapi au fond du lac Saint-Sacrement, sur la frontière du Canada, dévorait dans l'immobilité et le silence la honte de la cruelle défaite qu'il venait d'essuyer.

Ce général s'était avancé avec 7000 hommes de troupes réglées, 9000 miliciens et 4 ou 500 Sauvages pour attaquer le général Montcalm qui défendait, de ce côté, l'entrée du Canada avec 3,600 hommes, et qui s'était retranché sur les hauteurs de Carillon. Montcalm chargea 300 hommes de la garde du fort Carillon,

19. Quelle fut la résistance de Louisbourg ?

20. Faites-nous le récit de la bataille de Carillon ?

dont l'on voit encore les ruines, et 3,300 hommes de la défense des retranchements, que leur peu d'étendue permit de garnir sur trois hommes de hauteur. L'ordre fut donné à chaque bataillon de tenir en réserve sa compagnie de grenadiers et un piquet de soldats rangés en arrière et prêts à se porter où le besoin le demanderait. Le chevalier de Lévis, arrivé du matin même, fut chargé du commandement de l'aile droite, ayant sous lui les Canadiens formant l'extrême droite sous les ordres de M. de Raymond; M. de Bourlamarque reçut le commandement de l'aile gauche. Le général Montcalm se réserva celui du centre.

A midi et demi, les gardes avancées rentrèrent dans les lignes en fusillant avec les troupes légères anglaises. Un coup de canon tiré du fort, donna le signal aux troupes de border les ouvrages.

Le général Abercromby forma son armée en quatre colonnes pour attaquer tous les points à la fois. Les grenadiers et l'élite des soldats, choisis pour composer la tête des colonnes, reçurent l'ordre de s'élaner contre les retranchements la bayonnette au bout du fusil, et de ne tirer que quand ils auraient sauté dedans. En même temps un certain nombre de berges devaient descendre la rivière à la Chute pour menacer le flanc gauche des Français. A une heure les colonnes ennemies se mirent en mouvement, entremêlées de troupes légères parmi lesquelles il y avait des Sauvages. Ces Sauvages, couverts par les arbres, ouvrirent le feu le plus meurtrier. Les colonnes sortirent du bois, descendirent dans la gorge en avant des retranchements, et s'avancèrent avec une assurance et un ordre admirables, les deux premières contre la gauche des Français, la troisième contre leur droite en suivant le pied du côteau, dans le bas-fond où se trouvaient les Canadiens. Le feu commença par la colonne de droite, et s'étendit graduellement d'une colonne à l'autre jusqu'à celle de gauche, qui chercha à pénétrer dans les ouvrages par le flanc droit du chevalier de Lévis. Cet officier, voyant le dessein de cette colonne composée de montagnards écossais et de grenadiers, ordonna aux Canadiens de faire une

sortie, et de l'attaquer en flanc. Cette attaque réussit si bien, que le feu des Canadiens joint à celui des deux bataillons placés sur le coteau, obligea la colonne de se jeter sur celle qui était à sa droite afin d'éviter un double feu de flanc. Les quatre colonnes, forcées de converger un peu en avançant, soit pour protéger leurs flancs, soit pour atteindre le point d'attaque, se trouvèrent réunies en débouchant sur les hauteurs. Dans le même moment, une trentaine de berges se présentaient sur la rivière à la Chute pour menacer la gauche des Français. Quelques coups de canon tirés du fort, qui en coulèrent deux bas, et quelques hommes envoyés sur le rivage, suffirent pour les mettre en fuite.

Le général Montcalm avait donné ses ordres pour laisser avancer les ennemis jusqu'à vingt pas des retranchements. Cet ordre fut ponctuellement exécuté. Lorsque les Anglais arrivèrent à la distance indiquée, la mousqueterie assaillit leurs masses compactes avec un effet si prompt et si terrible qu'elles tressaillirent, chancellèrent et tombèrent en désordre. Forcées de reculer un instant, elles se remirent néanmoins aussitôt et revinrent à la charge; mais oubliant leur consigne, elles commencèrent à tirer. Le feu devint alors d'une vivacité extrême sur toute la ligne et se prolongea fort longtemps, jusqu'à ce qu'enfin, après les plus grands efforts, les assaillants furent obligés de lâcher le pied une seconde fois en laissant le terrain jonché de cadavres. Ils s'arrêtèrent à quelque distance pour prendre haleine et se réorganiser; ils reformèrent leurs colonnes et au bout de quelques instants se précipitèrent de nouveau sur les Français, malgré le feu le plus vif et le plus soutenu qu'on eût jamais vu. Le général Montcalm s'exposait comme le dernier des soldats. Du centre où il s'était placé, il se portait sur les points qui périllicitaient pour donner ses ordres ou pour conduire des secours. Après des efforts inouis, les Anglais furent encore repoussés.

Etonné de plus en plus d'une résistance si opiniâtre, le général Abercromby, qui avait cru que rien n'oserait tenir devant lui avec les grandes forces qu'il avait

à sa disposition, ne pouvait se persuader qu'il échouerait devant un ennemi si inférieur en nombre ; il pensait que quel que fût le courage de ses adversaires, ils finiraient par se lasser d'une lutte dont la violence et la durée ne feraient qu'empirer leur perte. Il résolut donc de continuer ses attaques avec la plus grande énergie jusqu'à ce qu'il eût triomphé ; et depuis une heure jusqu'à cinq ses troupes revinrent six fois à la charge et furent repoussées chaque fois avec des pertes considérables. Les fragiles remparts qui protégeaient les Français prirent en feu à diverses reprises dans le cours de l'action.

Les colonnes ennemies n'ayant pu réussir dans les premières attaques faites simultanément sur le centre et sur les deux ailes de Montcalm, se joignirent pour faire des efforts communs ; elles assaillirent ainsi réunies tantôt la droite, tantôt le centre, tantôt la gauche des Français sans être plus heureuses. C'est contre la droite qu'elles s'acharnèrent le plus longtemps et où le combat fut le plus meurtrier. Les grenadiers et les montagnards écossais continuèrent à charger pendant trois heures consécutives sans se rebuter ni se rompre. Les derniers surtout, commandés par lord John Murray, se couvrirent de gloire. Ils formaient la tête d'une colonne presque en face des Canadiens. Leur costume léger et pittoresque les faisait distinguer entre tous les autres au milieu du feu et de la fumée. Ils perdirent la moitié de leurs soldats et vingt-cinq officiers qui furent tués ou grièvement blessés. Mais enfin cette attaque fut repoussée comme les autres, et les efforts des Anglais échouèrent encore une fois devant l'intrépidité calme mais opiniâtre des troupes françaises. Pendant ces différentes charges, les Canadiens firent plusieurs sorties sur les flancs de l'ennemi et enlevèrent des prisonniers.

A cinq heures et demie, le général Abercromby, n'osant plus conserver d'espérance, fit retirer toutes ses colonnes dans le bois pour leur faire reprendre haleine avant de faire une dernière tentative et de se retirer tout-à-fait. Au bout d'une heure, elles reparurent et commencèrent une attaque générale sur tous

les points à la fois de la ligne française. Toutes les troupes y prirent part, mais elles rencontrèrent la même opposition que dans les autres ; et après des efforts inutiles, elles abandonnèrent définitivement la victoire à leurs adversaires. Les Anglais se retirèrent en se couvrant d'une nuée de tirailleurs dont le feu avec celui des Canadiens qui sortirent à leur poursuite, se prolongea jusqu'à la nuit.

Les troupes françaises étaient épuisées de fatigues, mais ivres de joie. Le général Montcalm, accompagné du chevalier de Lévis et de son état-major, en parcourut les rangs et les remercia au nom du roi de la conduite qu'elles avaient tenue dans cette glorieuse journée, l'une des plus mémorables dans les fastes de la valeur française. Ne pouvant croire, cependant, à la retraite définitive des Anglais, et s'attendant à un nouveau combat pour le lendemain, il donna ses ordres et fit ses préparatifs en conséquence. Les troupes passèrent la nuit dans leurs positions ; elles nettochèrent leurs armes et se mirent dès le point du jour à perfectionner les retranchements qu'elles renforcèrent de deux batteries, l'une à droite de quatre pièces de canon et l'autre à gauche de six. Au bout de quelques heures d'attente, ne voyant point paraître d'ennemis, Montcalm envoya à la découverte des détachements, qui s'avancèrent jusqu'à quelque distance de la Chute, et brûlèrent le retranchement que les Anglais avaient commencé à élever et qu'ils avaient abandonné. Le lendemain, 10, le chevalier de Lévis poussa jusqu'au pied du lac Saint-Sacrement avec les grenadiers, les volontaires et des Canadiens ; il ne trouva que des marques de la fuite précipitée d'Abercromby. Dans la nuit même qui avait suivi la bataille, le général anglais avait continué son mouvement rétrograde vers le lac, et ce mouvement était devenu une véritable fuite. Il avait abandonné sur les chemins ses outils, une partie de ses bagages, un grand nombre de blessés, qui furent ramassés par le chevalier de Lévis, et s'était rembarqué à la hâte le lendemain, à la première lueur du jour, après avoir jeté ses armes à l'eau.

Telle fut la bataille de Carillon, où 3,600 hommes avaient lutté victorieusement pendant plus de six heures contre 15,000 soldats d'élite.

Les pertes des Anglais furent considérables. Ils avouèrent eux-mêmes 2,000 hommes tués et blessés dont 126 officiers; toutes les correspondances françaises les portent de 4 à 5 mille.

Le gain de cette journée mémorable accrut singulièrement la réputation de Montcalm, que la victoire s'était plu à couronner depuis qu'il était en Amérique.

CHAPITRE IV.

Perte du fort Frontenac.—Incendie du fort Duquesne.—Préparatifs pour la campagne de 1759.

21. Cependant la grande supériorité numérique des ennemis faisait que leurs pertes étaient à peine sensibles, et qu'ils se relevaient plus forts et plus redoutables après chaque défaite, tandis que les succès des Français les affaiblissaient réellement, et que chaque victoire diminuait leurs moyens de résistance et les chances d'un succès définitif.

Ainsi le général Abercromby apprenant que son mouvement sur Carillon avait fait contremander l'ordre donné au chevalier de Lévis de se porter à Oswégo, et que le fort Frontenac, entrepôt de la marine française sur le lac Ontario, se trouvait presque abandonné, ordonna au colonel Bradstreet de prendre 3,000 hommes avec lui, et de tâcher de surprendre ce poste important, qui n'était gardé que par 70 hommes. M. de Noyan, qui y commandait, attendit pour se rendre que les bombes fissent voler le fort en éclats. Les Anglais furent aussi heureux dans la vallée de l'Ohio, où les succès des Français furent insuffisants pour suppléer à leur faiblesse. Le général Forbes marcha sur le fort Duquesne avec 6000 hommes. Huit cents hommes qu'il avait envoyés en avant ayant été attaqués et dispersés par M. Aubry, il voulut remettre l'entre-

prise à l'année suivante ; mais sur l'information que les Français n'étaient que 500 hommes dans ce poste important, il changea d'avis et continua sa route. M. de Ligneris, hors d'état de se défendre, brûla le fort, et se retira avec sa garnison dans celui de Machault, du côté du lac Erié. Le général Forbes ne trouva en arrivant que l'emplacement sur lequel avait existé ce fort fameux, qui avait tant offusqué l'Angleterre. Il voulut néanmoins en changer le nom, et en l'honneur du ministre, M. Pitt, il donna à cet amas de cendres celui de Pittsburgh, qu'il a conservé, mais qui est aujourd'hui le nom d'une ville riche et florissante.

22. L'automne était arrivé. L'avantage de la campagne, la cinquième depuis le commencement des hostilités, resta aux Anglais en Amérique ; ils se trouvaient maîtres de Louisbourg et de l'île de Saint-Jean ; ils avaient brûlé les établissements répandus sur les côtes de Gaspé et pris pied sur la rive septentrionale de la baie de Fondy ; ils avaient détruit le fort de Frontenac et forcé, enfin, les Français d'abandonner avec le fort Duquesne cette verdoyante et délicieuse vallée de l'Ohio, aux eaux de laquelle ils s'étaient plu à donner le nom de Belle-Rivière. Mais on peut dire que la gloire des armes appartenait à la France. Jamais ses soldats ne s'étaient battus avec plus de dévouement et plus d'intrépidité.

Le Canada, abandonné à la double attaque de la famine et de l'épée, ne pouvait toujours résister si sa métropole ne faisait face elle-même sur les mers à l'Angleterre, qui versait chaque année en Amérique des armées entières à nos adversaires déjà beaucoup trop puissants.

23. Les embarras des finances et l'aspect de l'avenir amenèrent un nouveau changement de ministère à Paris ; mais les affaires militaires n'en allèrent pas mieux. Les désastres s'accrurent de jour en jour, et les nouveaux ministres étaient encore moins favora-

22. A quelle nation resta l'avantage de la campagne de 1758 ?

23. Que se passait-il alors à Paris, et quelle fut la résolution du gouvernement touchant le Canada ?

bles au Canada que les anciens. En vain, M. de Bougainville, envoyé à Paris, voulut représenter à la cour la nécessité de faire un grand effort pour sauver le Canada ; en vain, M. de Montcalm écrivit lui-même qu'à moins d'un bonheur inattendu, d'une grande diversion sur les colonies anglaises par mer, ou de grandes fautes de la part de l'ennemi, le Canada serait pris dans la campagne de 59 ou certainement dans la suivante, les Anglais ayant 60,000 hommes sous les armes, tandis que les Français en avaient 10 à 11 mille au plus. Des sollicitations si pressantes restèrent sans résultat.

24. L'Angleterre qui n'ignorait pas la détresse du Canada, redoubla de vigueur. Comme l'année précédente, elle persista dans le plan d'envahir cette province à la fois par le centre et par les deux extrémités. Le général Wolfe fut chargé de l'attaquer par mer et d'assiéger Québec avec une armée de 10, ou 11,000 hommes ; le général Amherst reçut l'ordre de descendre le lac Champlain et le Saint-Laurent avec 12,000 hommes pour se réunir à lui. Le général Prideaux, avec un troisième corps composé de troupes régulières et provinciales et de plusieurs milliers de Sauvages sous les ordres de sir William Johnson, devait prendre Niagara, descendre le lac Ontario, enlever Montréal, chemin faisant, et aller se joindre aux deux armées déjà rendues sous les murailles de la capitale du Canada. Un quatrième corps moins considérable devait, sous les ordres du colonel Stanwix, battre la campagne, enlever les petits forts qui se trouveraient sur sa route et repousser les Français des rives du lac Ontario. Ces forces composaient un total de plus de 30,000 hommes avec des parcs d'artillerie formidables et toutes sortes de machines de guerre. Les amiraux Sounders, Durell et Holmes firent voile d'Angleterre avec une escadre de 20 vaisseaux de ligne, 10 frégates, 18 autres bâtiments plus petits, que rallièrent en chemin un grand nombre d'autres, pour transporter l'armée du géné-

ral Wolfe de Louisbourg à Québec, et couvrir le siège de cette ville du côté de la mer. Cette flotte ne portait pas moins de 18,000 matelots et soldats de marine. Si, à cela, l'on ajoute encore les troupes nombreuses destinées à la garde des colonies anglaises elles-mêmes, on voit que l'estimation des forces de l'ennemi, faite par le général Montcalm, n'était pas loin de la vérité.

25. A l'aspect de ces immenses préparatifs, l'on fit faire dans l'hiver, en Canada, le dénombrement des hommes capables de porter les armes ; il s'en trouva 15,000 de l'âge de 16 à 60 ans. Les troupes régulières s'élevèrent seulement à 5,300 hommes, après l'arrivée de 600 recrues dans le printemps.

Dans le mois d'avril, le peuple averti de l'orage, se porta aux prières publiques ordonnées par l'évêque pour le triomphe de la cause de la patrie, comme il allait se porter encore au combat.

25. A combien se montait le nombre des hommes capables de porter les armes en Canada en 1759 ?



LIVRE DIXIÈME

CHAPITRE D.

Arrivée de l'armée anglaise devant Québec.—Bombardement de cette ville.—Bataille de Montmorency.—1759.

1. La flotte anglaise, qui portait l'armée du général Wolfe, parut dans le Saint-Laurent vers la fin de mai. L'on s'empessa d'organiser la défense de Québec ; mais comme cette ville n'avait qu'un rempart de six à sept pieds de hauteur du côté de la campagne, sans parapet ni fossés, sans embrasures ni canons. Montcalm décida de la couvrir par un camp retranché depuis la rivière Saint-Charles jusqu'au Saut Montmorency. L'armée alla prendre position.

2. Cette armée était d'un peu plus de 12,000 hommes, dont 3,500 environ étaient des réguliers. Le reste se composait de milices et de Sauvages. La garnison de la ville, formée de ses habitants, ne dépassait pas 650 hommes.

3. La flotte anglaise atteignit l'île d'Orléans le 25 juin. Bientôt l'ennemi eut près de 30,000 hommes de terre et de mer devant Québec.

4. L'armée anglaise débarqua sur l'île d'Orléans, et prit position en face de la ville et du camp de Beauport. Une partie traversa ensuite à la Pointe-Lévis, où elle éleva des batteries pour bombarder Québec.

5. Dans l'espace d'un mois la plus grande partie de la ville avec la cathédrale devinrent la proie des

1. En quel temps parut la flotte anglaise dans le fleuve Saint-Laurent, et qu'est-ce que l'on fit pour la défense de Québec ?

2. Quelle était la force de l'armée française ?

3. Quel jour la flotte anglaise arriva-t-elle dans le voisinage de Québec ? Quelle était sa force et quelle était celle de l'armée qu'elle portait ?

4. En quel endroit l'armée anglaise débarqua-t-elle ?

5. Quels ravages le bombardement causa-t-il dans la ville ?

flammes. La Basse-Ville fut entièrement incendiée dans la nuit du 8 au 9 août ; Québec ne fut bientôt plus qu'un monceau de ruines.

6. Après avoir détruit la ville, le général Wolfe se rejeta sur les campagnes. Il fit brûler toutes les paroisses, depuis le Saut Montmorency jusqu'au cap Tourmente, et couper les arbres fruitiers. Il fit subir le même sort à la Malbaie, à la baie Saint-Paul, sur la rive gauche du Saint-Laurent, et aux paroisses de Saint-Nicolas et de Sainte-Croix, sur la rive droite. L'île d'Orléans fut également incendiée d'un bout à l'autre. La nuit était choisie pour commettre ces ravages, que l'on portait sur les deux rives du grand fleuve, partout où l'on pouvait mettre le pied, afin d'effrayer et de ruiner tout à la fois la population ; on enlevait les femmes et les enfants, les vivres et les bestiaux.

7. Ces dévastations n'atteignaient point, cependant, le but de la guerre. Les Français ne bougeaient pas.

Malgré les échecs des armes anglaises sur le champ de bataille en Canada, depuis le commencement de la guerre, le général Wolfe dut se décider à attaquer le général Montcalm. Il résolut d'aborder l'aile gauche des Français au Saut Montmorency. Il fit passer le gros de son armée à l'Ange-Gardien, où il ordonna d'élever des batteries ; et, le 31 juillet, il assaillit cette aile avec 8,000 hommes. Six mille soldats se déployèrent sur la plage en face, et deux mille remontèrent la rivière Montmorency pour la traverser à un gué qu'il avait fait reconnaître plus haut, afin de prendre les Français à dos. Les batteries anglaises ouvrirent en même temps leur feu. Lorsque les assaillants furent formés, ils s'ébranlèrent la bayonnette au bout du fusil pour forcer les retranchements. Leur brillant costume contrastait avec la simple capote des milices canadiennes qui défendaient cette partie de la ligne française. Celles-ci attendirent que l'ennemi fût à quelques pas seule-

6. Que fit le général Wolfe après avoir détruit la ville ?

7. Que faisaient alors les Français, et par qui la bataille de Montmorency fut-elle gagnée ?

ment de leur ligne pour ouvrir leur feu. Alors elles firent des décharges si rapides et si meurtrières qu'en peu de temps les colonnes anglaises furent jetées en désordre, et que, malgré les efforts de leurs officiers, elles prirent toutes la fuite pêle-mêle pour se soustraire à la mort qui planait sur elles. Au même instant survint un violent orage de pluie et de tonnerre, qui déroba les combattants à la vue les uns des autres, et dont le bruit, plus imposant et plus vaste, fit taire celui de la bataille. Lorsque le brouillard se fut dissipé, les Canadiens aperçurent les ennemis qui se rembarquaient avec leurs blessés, après avoir mis le feu à deux transports qu'ils avaient échoués en face pour leur servir de batteries. Ils se retiraient comme ils étaient venus, les uns dans leurs berges et les autres par le gué de la rivière Montmorency.

8. Repoussés à Montmorency, les Anglais abandonnèrent le projet de forcer les lignes françaises à Beauport, et résolurent de remonter le fleuve et de débarquer au-dessus de la ville. Le général Montcalm envoya un bataillon camper sur les plaines d'Abraham. Il donna ensuite 3000 hommes à Bougainville pour suivre les mouvements de l'ennemi, qui depuis quelques jours menaçait à la fois le camp de Beauport, la ville et les magasins de l'armée.

9. Cependant si les choses avaient assez bonne apparence du côté de Québec, les nouvelles que l'on recevait du lac Champlain et du lac Ontario étaient peu rassurantes. Le général Amherst s'était mis en mouvement avec ses 12,000 hommes et 54 bouches à feu, et avait obligé M. de Bourlamarque de faire sauter le fort Carillon et le fort Saint-Frédéric, et de se retirer à l'Île-aux-Noix. Plus haut sur les grands lacs, M. Pouchot apprenant la marche de l'ennemi, avait envoyé un courrier pour ordonner à Chabert au fort du Portage, à Ligneris au fort Machault et aux com-

8. Qu'est-ce que firent les Anglais après leur échec à Montmorency, et quelles furent les mesures défensives de Montcalm ?

9. Que se passait-il alors du côté du lac Champlain et des grands lacs ?

mandants du Déroit et des postes de la Presqu'île, Venango et Le Bœuf, de se replier sur Niagara avec ce qu'ils auraient de Français et de Sauvages. Ainsi l'on abandonnait encore sans combattre, faute de soldats et d'habitants, une autre vaste étendue de territoire et l'un des plus beaux pays du monde. Chabert brûla son fort et, le 10 juillet, atteignit Niagara qui était alors assiégé par une armée anglaise à laquelle il dut bientôt ouvrir ses portes.

Niagara était le poste fortifié le plus considérable de cette partie du Canada et le plus important par sa situation. Sa perte sépara les lacs supérieurs du bas de la province, et les Français se trouvèrent, par cet événement, refoulés d'un côté jusqu'au Déroit, et de l'autre jusqu'aux rapides du Saint-Laurent, au-dessus de Montréal, le fort Frontenac, faute de temps, n'ayant pas été relevé. La possession du lac Ontario appartint de ce moment aux ennemis.

CHAPITRE II.

Première bataille d'Abraham — Reddition de Québec.

10. Pendant que ces événements se passaient dans le haut de la province, le général Wolfe avait surpris l'anse du Foulon dans le voisinage de Québec, dans la nuit du 12 au 13 septembre, et gagné la première bataille d'Abraham.

A cette époque, l'armée de Beauport se trouvait réduite à 6000 hommes par les corps qui en avaient été détachés et par la permission qui avait été donnée aux Canadiens d'aller faire leurs récoltes. Lorsque Montcalm apprit que les Anglais s'étaient emparés des plaines d'Abraham, il crut que c'était un détachement isolé qui s'était aventuré jusque-là par hasard, et il voulut marcher à lui avec 4500 hommes ; mais lorsqu'il arriva sur les buttes à Neveu, situées entre la ville et ces plaines, il aperçut non sans surprise toute l'armée anglaise rangée en bataille et prête à le recevoir.

10. Par qui fut remportée la victoire à la première bataille d'Abraham ?

Emporté par une précipitation funeste, il résolut de brusquer l'attaque malgré tous les avis contraires qu'on put lui donner, malgré l'avis de son major-général, le chevalier de Montreuil, qui lui représenta qu'il n'était pas en état d'attaquer avec le peu de monde qu'il avait sous la main, et surtout malgré l'ordre positif du gouverneur, qui lui mandait, par une dépêche d'attendre pour commencer l'attaque qu'il eût réuni toutes ses forces, et qu'il marchait lui-même à son secours avec les troupes qui avaient été laissées pour la garde du camp. Les Anglais étaient deux contre un ; ils comptaient plus de 8,000 hommes présents sous les armes. Le résultat devait être facile à prévoir. Mais Montcalm aimait à braver la fortune.

Il rangea ses troupes en bataille sur une seule ligne de trois hommes de profondeur, la droite sur le chemin de Sainte-Foy et la gauche sur le chemin de Saint-Louis, sans corps de réserve. Les réguliers, dont les grenadiers étaient avec M. de Bougainville, formaient cette ligne. Les milices et quelques Sauvages furent jetés sur les deux ailes. Puis sans donner le temps aux troupes de prendre haleine, il donna l'ordre de marcher en avant. Elles s'avancèrent si précipitamment que leurs rangs se rompèrent, et que les bataillons se trouvèrent en avant les uns des autres, de manière à faire croire aux ennemis qu'elles s'avançaient en colonnes, surtout le centre.

L'armée du général Wolfe était rangée en carré en face des buttes à Neveu, qui lui cachaient la ville, et s'appuyait à une petite éminence sur le bord de l'escarpement du Saint-Laurent. Un côté faisait face à ces buttes ; un autre regardait le chemin de Sainte-Foy, le long duquel il était rangé, et le troisième était tourné vers le bois de Sillery. Wolfe avait fait commencer une ligne de petites redoutes en terre le long du chemin de Sainte-Foy, laquelle se prolongeait en demi-cercle en arrière.

L'action commença par les tirailleurs canadiens et par les Sauvages. Ils assaillirent d'un feu très-vif la ligne anglaise, qui essuya cette mousqueterie sans s'ébranler, mais en faisant des pertes. Le général Wolfe, qui savait que la retraite était impossible s'il

était battu, parcourait les rangs de son armée et ordonnait de ne tirer que lorsque les Français seraient à vingt pas. Ceux-ci, qui avaient perdu toute leur consistance lorsqu'ils arrivèrent à la portée de l'ennemi, ouvrirent irrégulièrement, et dans quelques bataillons de trop loin, un feu de pelotons qui fit peu d'effet. Ils ne continuèrent pas moins, cependant, d'avancer; mais en arrivant à quarante pas de leurs adversaires, ils furent reçus par un feu si meurtrier que, dans le désordre où ils étaient déjà, il fut impossible de régulariser leurs mouvements, et qu'ils tombèrent en peu de temps dans la plus étrange confusion. Le général Wolfe saisit ce moment pour charger à son tour, et, quoique blessé au poignet, il prit ses grenadiers pour aborder les Français à la bayonnette; il avait à peine fait quelques pas lorsqu'il fut atteint d'une seconde balle qui lui traversa la poitrine. Ses troupes continuèrent leur mouvement offensif et se mirent à la poursuite de leurs adversaires, qui fuyaient alors de toutes parts.

La résistance ne venait guère plus que des tirailleurs. Le général Montcalm, qui avait déjà reçu deux blessures, se trouvait entre les buttes à Neveu et la porte Saint-Louis, lorsqu'il reçut une balle dans les reins qui le jeta mortellement blessé en bas de son cheval. Il fut emporté dans la ville, où se jetait une partie des Français, tandis que l'autre, la plus considérable, fuyait vers le pont de bateaux de la rivière Saint-Charles. Le gouverneur arriva de Beauport au moment où les troupes se débandaient. Il rallia mille Canadiens entre les portes Saint-Jean et Saint-Louis, avec lesquels il arrêta quelque temps l'ennemi par un feu très-violent qui sauva les fuyards. Les Anglais ne jugèrent pas à propos de profiter de la confusion des Français pour pénétrer dans Québec ou pour s'emparer du camp de Beauport, que purent regagner ensuite les troupes qui s'étaient retirées dans la ville.

La perte des Français dans cette fatale journée fut considérable; elle se monta à près de mille hommes, y compris 250 prisonniers qui tombèrent entre les mains des vainqueurs avec la plupart des blessés.

Trois officiers généraux moururent de leurs blessures. Celle des Anglais s'éleva à un peu moins de 700 hommes, parmi lesquels se trouvaient les principaux officiers de l'armée, outre le général en chef.

11. A la nouvelle du résultat de la bataille, M. de Lévis, qui faisait un tour d'inspection vers le haut du Canada, descendit en toute hâte à Québec. Il arriva le 17 à l'armée. Devenu général par la mort de Montcalm, il représenta au gouverneur qu'il fallait brûler la ville, ou, par une victoire, l'empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi. Il contremanda la retraite qui avait été ordonnée vers les Trois-Rivières, et fit retourner les troupes sur leurs pas. L'avant-garde atteignait la rivière Saint-Charles lorsqu'il apprit la reddition de Québec. M. de Ramesay qui y commandait, venait de capituler honteusement, avant même d'être menacé d'assaut. Le général ne put contenir son indignation; il l'exprima dans les termes les plus amers; mais le mal était sans remède.

L'armée anglaise forte encore de 9,000 hommes le 24 décembre, hiverna dans la ville, où le général Murray fut laissé pour gouverneur.

12. Les Français se trouvaient resserrés entre Québec, la tête du lac Champlain et Frontenac, coupés de la mer et manquant de tout, de soldats, d'argent, de munitions de guerre et de bouche. Les deux armées anglaises, qui avaient attaqué le Canada par mer et par terre, ne se trouvaient plus qu'à environ 70 lieues l'une de l'autre, et elles étaient prêtes à tomber sur le centre du pays le printemps suivant avec un grand accroissement de forces.

11. Que fit M. de Lévis en apprenant le résultat de la première bataille d'Abraham?

12. Après la honteuse capitulation de M. de Ramesay, que restait-il aux Français en Canada?

CHAPITRE III.

Seconde bataille d'Abraham et dernière victoire des Français. Cession du Canada à l'Angleterre et de la Louisiane à l'Espagne.—1760-1763.

13. Après les défaites que l'Angleterre essayait depuis cinq ans en Canada, la nouvelle de la prise de Québec, cette ville si renommée du Nouveau-Monde, la remplit de joie. Londres et les principales villes du royaume présentèrent des adresses de félicitation au monarque. Le parlement ordonna que les restes du général à qui l'Angleterre devait une si brillante conquête, fussent déposés dans le temple de Westminster, au milieu des grands hommes de la patrie, et qu'un monument y fut élevé à sa mémoire. Il vota des remerciements aux généraux et aux amiraux qui avaient fait partie de l'expédition, et le roi ordonna que des actions de grâces fussent rendues au Dieu des armées dans tout l'empire.

14. Le général Lévis, ne perdant pas encore entièrement espérance, avait résolu de reprendre Québec le printemps suivant, avant l'arrivée des secours que le général Murray attendait de l'Angleterre. Mais cette énergique résolution trouva peu d'écho à Versailles, où les courtisans regardaient la possession du Canada plutôt comme une charge que comme un avantage.

15. Les Anglais organisèrent, comme l'année précédente, trois armées pour achever d'abattre une puissance qu'ils combattaient depuis qu'ils avaient planté leur drapeau dans ce continent.

16. Le général Lévis put, après bien des efforts, réunir 3600 soldats, 3000 Canadiens et 270 Sauvages pour marcher sur Québec. Il parut dans les plaines

13. Quelle sensation la capitulation de Québec fit-elle en Angleterre ?
14. Quelle fut la résolution de M. de Lévis ?
15. Quels furent les préparatifs des Anglais pour la campagne de 1760 ?
16. Qu'est-ce qui gagna la seconde bataille d'Abraham ?

d'Abraham, le 20 d'avril 1760, avec environ 6000 hommes.

Le général Murray sortit de la ville avec un pareil nombre de soldats et 22 pièces de canon. Il rangea son armée en bataille en avant des buttes à Neveu, sa droite au côté Sainte-Geneviève et sa gauche à la falaise qui borde le Saint-Laurent. Comme toutes les troupes françaises n'étaient pas encore arrivées, il voulut s'emparer du moulin de Dumont, qui couvrait le chemin de Sainte-Foy par lequel elles entraient sur les plaines d'Abraham, et il le fit attaquer par des forces supérieures.

Le général Lévis, prévenant son dessein, fit retirer à l'entrée du bois, en arrière, les trois brigades de sa droite, qui étaient déjà rangées en bataille, et fit abandonner le moulin de Dumont par les grenadiers. Mais l'arrivée du reste de ses troupes lui permit bientôt de reprendre l'offensive. Les grenadiers remarchèrent en avant, reprirent le moulin après une lutte opiniâtre et s'y maintinrent. Ces braves soldats, commandés par le capitaine d'Aiguebelles, périrent presque tous dans cette journée.

L'attaque qui avait mis les Anglais un moment en possession des positions occupées par la première partie des troupes françaises, au commencement de la bataille, ayant été repoussée, celles-ci purent regagner partout le terrain perdu ; ce qui permit au général Lévis d'attaquer à son tour.

Les Anglais avaient affaibli leur gauche pour porter de plus grandes forces sur leur droite ; le général Lévis en profita. Il alla ordonner à ses troupes d'aborder la gauche des Anglais à la bayonnette, et de tâcher de la rejeter du chemin de Saint-Louis sur celui de Sainte-Foy, afin de culbuter, en la prenant en flanc, toute l'armée anglaise en bas du côté de Sainte-Geneviève et de lui couper la retraite sur la ville. Le colonel Poularier marcha en avant à la tête de la brigade Royal-Roussillon, aborda les Anglais et, les traversant de part en part, les mit complètement en fuite. Dans le même temps les troupes légères de l'ennemi étaient aussi mises en déroute, et les

fuyards se jetant en avant et en arrière du centre de leur armée, interrompaient son feu. Lévis profita de ce désordre pour faire charger sa gauche, qui enfonça à son tour la droite de l'ennemi, la poussa de front devant elle, et la mit dans une déroute complète.

Alors l'on se mit partout à la poursuite ; mais le peu de distance qu'il y avait à aller à la ville, et la fuite précipitée des Anglais ne permirent point de les rejeter sur la rivière Saint-Charles.

Après l'action, qui avait duré trois heures, les vainqueurs occupèrent les buttes à Neveu, et établirent leur camp dans les plaines, où ils venaient de venger si glorieusement leur défaite de l'année précédente.

Les pertes s'élevèrent des deux côtés à plus de 2500 hommes. Les Français seuls eurent 104 officiers de tués et de blessés.

17. Dès le lendemain, les travaux du siège furent commencés, en attendant les secours que l'on avait fait demander à la France. Mais on put bientôt se convaincre que ces secours, s'ils avaient été envoyés, ne parviendraient pas à leur destination, car la flotte anglaise commença à paraître dès le 15 de mai. Le général Lévis se vit alors contraint de lever le siège pour ne pas être coupé dans sa ligne de retraite ; et peu de temps après, il fut encore obligé, faute de vivres, de disperser ses troupes dans les campagnes pour leur subsistance. Telle était la situation du Canada du côté de la mer, à la fin de juin.

18. Du côté opposé, l'armée du général Amherst et celle du brigadier Haviland allaient plus lentement. Le première, venue d'Oswégo, ne parut à la Chine que le 6 septembre ; elle investit une partie de Montréal le soir même au nombre de 11,000 soldats. Le 8, les forces du général Murray montées de Québec, et celles d'Haviland venues du lac Champlain, le joignirent et achevèrent de cerner la ville ; ces troupes réunies

17. Quand les travaux du siège de Québec par les Français furent-ils commencés, et quand le siège fut-il levé ?

18. Où en étaient alors les opérations militaires du côté de Montréal, et à quel chiffre s'élevaient les deux armées belligérantes lors de la capitulation du 8 septembre ?

formaient 17,000 hommes, munis d'une artillerie considérable. Il n'y avait plus sous les drapeaux des Français que 3,000 hommes environ, outre les 500 soldats placés dans l'île de Sainte-Hélène, vis-à-vis de Montréal, et il leur restait à peine des vivres pour quinze jours. Ils durent poser les armes. La capitulation fut signée le 8 septembre.

19. Par cet acte célèbre, le Canada passa définitivement au pouvoir de l'Angleterre. Le libre exercice de la religion catholique fut garanti aux habitants. Les séminaires et les communautés religieuses de femmes furent maintenus dans la possession de leurs biens, constitutions et privilèges ; mais le même avantage fut refusé aux Jésuites, aux Franciscains et aux Sulpiciens jusqu'à ce que le roi d'Angleterre eût fait connaître ses intentions à leur égard. La même réserve fut faite pour les dîmes. Quant aux lois et aux coutumes du pays, il fut répondu que les Canadiens seraient sujets du roi, paroles qui avaient un sens beaucoup plus étendu que ce peuple ne se l'imaginait alors, et que son ignorance des institutions représentatives lui fit négliger d'invoquer pour entrer en possession des droits dont il n'avait pas encore joui, savoir : la votation des impôts, la participation à la confection des lois et le jugement par jury.

20. La nouvelle de la soumission totale du Canada fut accueillie en Angleterre avec les mêmes démonstrations de joie que celle de la reddition de Québec. En France, le gouvernement s'attendait depuis longtemps à ce qui arrivait, puisqu'il avait envoyé des instructions pour obtenir les conditions les plus avantageuses en faveur des colons, premières victimes de ce grand désastre national. Mais la masse de la nation, qui ignorait à quel état de faiblesse était réduit tout le système colonial, fut vivement émue de la perte de la plus belle et de la plus ancienne colonie du roi.

19. Quel fut l'effet de cette capitulation, et à quelles conditions fut-elle signée ?

20. Quelle sensation la conquête du Canada fit-elle en Angleterre et en France ?

21. Par le honteux traité de Versailles de 1763, la France céda à la Grande-Bretagne, entre autres territoires, le Canada et toutes les îles du golfe Saint-Laurent, sauf les îles de Saint-Pierre et de Miquelon réservées pour l'usage de ses pêcheurs, et à l'Espagne la Louisiane en échange de la Floride et de la baie de Pensacola qu'elle abandonnait aux Anglais, le Mississipi devant former la limite entre les deux nations.

21. Qu'est-ce que céda la France par le traité de Versailles de 1763 ?



LIVRE ONZIÈME

CHAPITRE I.

Despotisme militaire.— Abolition et rétablissement des anciennes lois.—
1760-1774.

1. Après la pose des armes, la paix la plus profonde régna dans tout le pays. L'on ne se serait pas aperçu que l'on sortait d'une longue et sanglante guerre, si tant de dévastations n'avaient été commises, surtout dans le gouvernement de Québec, où il ne restait plus que des ruines et des cendres. Ce district avait été occupé pendant deux ans par des armées ennemies ; la capitale assiégée deux fois, avait été bombardée et anéantie ; les environs, qui avaient servi de théâtre à trois batailles, portaient toutes les traces d'une lutte acharnée. Les habitants ruinés, décimés par le feu sur tant de champs de bataille, ne songèrent plus qu'à se renfermer sur leurs terres pour réparer leurs pertes ; et, s'isolant de leurs nouveaux maîtres, ils parurent vouloir, à la faveur de leur régime paroissial, se livrer exclusivement à l'agriculture.

2. Les vainqueurs travaillèrent à mettre en sûreté leur précieuse conquête. Le Canada fut traité en pays barbare, sans gouvernement régulier et sans lois. Un régime purement militaire y fut établi et subsista jusqu'en 1764.

3. Le traité de Versailles lui ayant confirmé la possession de la Nouvelle-France, l'Angleterre commença par la démembrer. Le Labrador, depuis la rivière

1. Quel aspect offrait le pays après la pose des armes ?
2. Que firent les vainqueurs à la cessation des hostilités, et comment le Canada fut-il traité ?
3. Après le traité de Versailles, qu'est-ce que l'Angleterre fit de la Nouvelle-France, et quels changements furent ordonnés dans l'organisation civile et politique du Canada ? Qui fut nommé gouverneur de cette province ?

Saint-Jean jusqu'à la baie d'Hudson, l'île d'Anticosti, l'île de la Magdeleine, furent annexés au gouvernement de Terre-Neuve ; les îles de Saint-Jean et du Cap-Breton, à la Nouvelle-Ecosse ; les terres des grands lacs aux colonies voisines. Un peu plus tard, le Nouveau-Brunswick en fut encore retranché pour prendre ce nom qu'il porte aujourd'hui et une administration particulière.

Du territoire, on passa aux lois ; et le roi, de sa propre autorité, abolit les lois françaises pour y substituer celles de l'Angleterre. Le général Murray fut en même temps nommé gouverneur-général, en remplacement de lord Amherst. Il forma un conseil qui fut revêtu conjointement avec lui, des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, et la province fut divisée en deux districts seulement.

4. Ces changements importants mécontentèrent les Canadiens. Des murmures, sourds d'abord, éclatèrent ensuite dans toutes les classes. Murray s'aperçut qu'il avait été trop loin et que le projet de changer la nationalité et les lois des Canadiens était impossible, du moins pour le présent. Il dut s'en écarter. Il commença par rétablir les lois touchant la propriété foncière.

5. Pour se conformer à une autre partie de ses instructions, il avait convoqué les représentants du peuple en assemblée législative ; mais la chambre ne siégea point, parce que les membres canadiens refusèrent de prêter le serment du test, par lequel on nie la transubstantiation et l'on renonce au culte de la Vierge et des saints, et parce que le gouverneur ne voulut pas laisser les protestants procéder seuls aux affaires ; ce qui irrita tellement ceux-ci, qu'ils l'accusèrent de favoriser les catholiques et qu'ils réussirent à le faire rappeler en Angleterre.

6. Murray fut remplacé par le général Carleton en 1766.

4. Comment ces changements furent-ils reçus par les Canadiens ?

5. Pourquoi l'assemblée législative convoquée par le gouverneur Murray, ne siégea-t-elle pas ?

6 Par qui le gouverneur Murray fut-il remplacé ?

7. M. Briand montait sur le siège épiscopal de Québec dans la même année, en remplacement de M. de Pontbriand mort en 1760.

8. Les difficultés qui commençaient à naître dans les autres colonies touchant l'acte du timbre, et le pouvoir que s'arrogeait l'Angleterre de les taxer sans leur consentement, afin de l'aider à payer l'intérêt de la dette nationale qu'elle avait beaucoup augmentée pour payer les frais de la guerre du Canada, engageaient alors cette métropole à suivre une politique plus juste et plus libérale à l'égard des Canadiens. L'attitude hostile que prenaient ses anciennes colonies, lui fit craindre la perte de toute l'Amérique du Nord, et la força de restituer aux Canadiens leurs institutions et leurs lois.

9. Elle commença par suspendre l'exécution des instructions royales qui ordonnaient de chasser du pays tous les habitants qui refusaient de prêter le serment d'abjuration, c'est-à-dire tous les Canadiens puisqu'ils étaient tous catholiques. Trois ans plus tard, les ministres, revenant peu à peu sur leurs pas, allèrent jusqu'à permettre de concéder des terres en seigneurie.

CHAPITRE II.

Révolution américaine --1775.

10. Dès 1775, ou seulement douze ans après le traité de Versailles, toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord étaient en rupture ouverte avec l'Angleterre, et marchaient à grands pas vers la révolution qui devait assurer leur indépendance. Ces provinces, qui avaient déjà trois millions d'habitants, protestèrent contre la prétention de les taxer. Fran-

7. A quelle époque M. Briand montait-il sur le siège épiscopal ?

8. Quel changement subissait alors la politique de l'Angleterre à l'égard des Canadiens, et quelle était la cause de ce changement ?

9. Que fit l'Angleterre pour commencer sa politique de réhabilitation ?

10. Que se passait-il dans les autres colonies anglaises ?

klin, Henry Otis, Adam Hancock les dirigeaient dans ce grand débat.

11. En 1773 le parlement anglais avait passé un acte pour autoriser la Compagnie des Indes Orientales à porter du thé en Amérique, à la charge de payer les droits imposés par l'acte de 1767. Aussitôt dans plusieurs provinces on avait forcé les consignataires de cette denrée à renoncer à leurs entrepôts. A Boston les entreposeurs les plus rebelles furent promenés dans les rues le corps enduit de goudron et couvert de plumes, et l'on détruisit ou jeta à l'eau trois cargaisons de thé.

12. Lord North, impatienté de tant d'audace, voulut punir les Bostonais ; il fit passer une loi par la chambre des communes pour tenir leur ville rebelle en état de blocus. Deux autres lois de coercition furent encore présentées par le ministère et passées. L'une restreignait les libertés du Massachusetts et déclarait contrairement aux lois toutes les assemblées publiques non spécialement autorisées par le gouverneur ; l'autre mettait à l'abri de toutes recherches les officiers qui se serviraient de la force jusqu'à tuer pour faire exécuter la loi ou pour apaiser les émeutes. Enfin, le ministère proposa et fit passer une quatrième loi, l'acte de 1774, pour réorganiser le gouvernement du Canada, nommé alors province de Québec. C'était le complément du grand plan d'administration imaginé pour l'Amérique. Cette loi qui imposait un gouvernement absolu à cette province, acheva de persuader les anciennes colonies des arrière-pensées de l'Angleterre contre leurs libertés. Elles protestèrent surtout contre la reconnaissance du catholicisme comme religion établie en Canada, plus probablement par politique, connaissant les vieux préjugés de l'Angleterre contre cette religion, que par motif de conscience, puisqu'elles admirent elles-mêmes peu de temps après les catholiques au droit de citoyenneté dans leur république.

11. Quelle était la cause de l'insurrection des autres colonies anglaises ?

12. Quelles mesures l'Angleterre prit-elle à la nouvelle de cette insurrection ?

13. Cette loi reculait de toutes parts les limites données à la province de Québec dix ans auparavant, de manière à les étendre, d'un côté, à la Nouvelle-Angleterre, à la Pennsylvanie, à la Nouvelle-York, à l'Ohio et à la rive gauche du Mississipi ; et de l'autre, au territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson. Elle conservait aux catholiques les droits que la capitulation leur avait assurés, et les dispensait du serment du test ; elle rétablissait les anciennes lois civiles avec la liberté de tester de tous ses biens, et confirmait les lois criminelles anglaises. Enfin elle donnait à la province un conseil de 17 membres au moins et de 23 au plus, catholiques ou protestants, avec pouvoir d'exercer, au nom du prince et sous son véto, tous les droits d'une administration supérieure, moins celui d'imposer des taxes, si ce n'est pour l'entretien des chemins et des édifices publics. Le roi se réservait le privilège d'instituer des cours de justice civiles, criminelles ou ecclésiastiques.

14. Pendant ce temps-là les protestants du Canada s'assemblaient pour demander la révocation de la loi dite de Québec. Lord Cambden présenta leur pétition à la chambre haute en 1775, et introduisit un projet de loi pour exécuter ce qu'ils demandaient. Mais ce projet fut rejeté sur la motion du comte de Dartmouth, ministre des colonies. La même tentative faite dans la chambre des communes par sir George Savile, éprouva le même sort.

15. Tandis que la loi relative au Canada tendait à en concilier les habitants à l'Angleterre, celle qui ordonnait de fermer au commerce le port de Boston, excitait la colère et l'indignation des autres colonies. Les Américains s'assemblèrent en congrès, en 1774. Douze provinces contenant, comme on l'a dit, près de trois millions d'hommes, y étaient représentées par leurs députés. Le congrès exposa les griefs des

13. Quels changements la loi dite de Québec introduisait-elle en Canada ?

14. Que faisaient alors les protestants du Canada ?

15. Quelle sensation eut dans les autres colonies anglaises la loi qui ordonnait de fermer le port de Boston, et que firent les Américains ?

colons, au nombre desquels il plaça la loi relative au Canada que venait de passer le parlement.

16. Le général Carleton inaugurait alors à Québec la constitution octroyée par cette loi, et formait un conseil législatif de 23 membres, dont un tiers de catholiques. Il s'empressait de s'attacher les Canadiens par des faveurs. Il en nomma plusieurs à des charges publiques. Il n'y avait pas de temps à perdre. Le congrès leur avait déjà envoyé une adresse pour les solliciter de se joindre aux autres colonies afin de défendre avec elles leurs droits et leur liberté.

17. Cette adresse fit une grande sensation non seulement parmi les Canadiens, mais aussi parmi les Anglais qui, n'espérant plus dominer exclusivement, songèrent pour la plupart à devenir révolutionnaires. La situation du général Carleton devint excessivement difficile. Heureusement que le clergé et la noblesse avaient été inviolablement attachés à l'Angleterre par la confirmation de la tenure seigneuriale et de la dime ainsi que par la crainte d'exposer leur religion et leur nationalité en devenant partie intégrante d'une république anglaise et protestante. Ils réussirent à maintenir presque toute la population dans la neutralité.

18. Les événements se précipitaient. Le sang avait déjà coulé à Lexington et à Concord. Les populations couraient partout aux armes. Carillon, Saint-Frédéric et le lac Champlain tombaient au pouvoir des insurgés. Le congrès nommait Washington général en chef des armées républicaines, passait une nouvelle adresse pour démontrer aux Canadiens la tendance pernicieuse de la loi relative au Canada, et faisait marcher une armée sur Québec.

19. Les Canadiens du bas de la province restaient tranquilles ; mais une partie de ceux du haut, plus

16. A quoi le général Carleton était-il occupé en Canada ?

17. Quelle sensation fit en Canada l'adresse du congrès Américain, et quelle fut la résolution des habitants ?

18. Que se passait-il ailleurs ?

19. Les Canadiens restaient-ils toujours tranquilles ?

rapprochés du théâtre des événements, commençait à chanceler. En vain le gouverneur proclama la loi martiale et appela la milice sous les armes, tout resta sourd à ses appels. Les insurgés américains unis aux habitants de Chambly, prirent le fort qu'il y avait dans cette localité, et ensuite le fort Saint-Jean après cinq jours de siège. Cette conquête ouvrait le chemin de Québec au général Montgomery, qui parut devant ses murs dans les premiers jours de décembre 1775, à la tête de 1000 à 1200 hommes, après avoir été rejoint par le corps du général Arnold, venu par les rivières de Kénébec et de la Chaudière.

20. Le gouverneur, qui n'avait pu arrêter les Américains nulle part, depuis Montréal en descendant, et qui avait manqué par trois fois d'être fait prisonnier lui-même, trouva la population partagée en deux camps en arrivant à Québec, et fort indécise sur le parti qu'elle devait embrasser. Il ordonna à tous ceux qui ne voulaient pas prendre les armes de sortir de la ville, afin de se mettre à l'abri de la trahison et de se débarrasser des bouches inutiles. Beaucoup de marchands anglais, Adam Lymburner à leur tête, se retirèrent à l'île d'Orléans, à Charlesbourg et dans d'autres campagnes en attendant le résultat de la lutte pour crier : vive le roi ! ou vive la ligue !

CHAPITRE III.

L'armée américaine devant Québec.—1775-1776.

21. L'arrivée du gouverneur à Québec ne fit que confirmer la situation désespérée de la cause anglaise en Canada. La capitale était à peu près tout ce qui reconnaissait encore la suprématie de la métropole. Les fortifications avaient été beaucoup augmentées depuis la dernière guerre. La garnison formant 1800 hommes, était un mélange de Canadiens, de soldats et de matelots.

20. Que fit le gouverneur du Canada en arrivant à Québec ?

21. Que signifiait le retour du gouverneur à Québec, et qu'est-ce qui reconnaissait encore la suprématie de l'Angleterre ?

22. Les Américains résolurent d'enlever la ville par escalade, dans la nuit du 30 au 31 décembre. Le nuit était très-obscur et il tombait une neige épaisse poussée par un gros vent dont le bruit empêchait de rien entendre au loin. Montgomery harangua ses troupes, et les divisa en quatre corps; deux corps devaient faire une fausse attaque contre la porte Saint-Jean et la citadelle, tandis que les deux autres devaient enlever la Basse-Ville par la rue Champlain et le Saut-au-Matelot, et ensuite la Haute-Ville. Mais toutes ces attaques furent repoussées avec de grandes pertes. Montgomery fut tué devant la barrière de Près-de-Ville, défendue par du canon, et près de laquelle on trouva son corps dans la neige.

Le colonel Arnold, qui succéda au commandement de Montgomery, demanda des secours au Congrès, qui envoya trois régiments et une nouvelle adresse au Canada. Le Congrès députa en même temps Franklin, Chase et Carroll, pour y ranimer le zèle expirant des populations. Mais ils n'y furent pas longtemps sans être convaincus de l'inutilité de leurs efforts. En effet, quant à Franklin lui-même, les Canadiens savaient la part qu'il avait prise pour engager l'Angleterre à faire la conquête de leur pays quinze ans auparavant; l'antipathie nationale qui existait entre les deux peuples, fruit des longues guerres, avait pu dormir, mais elle était facile à réveiller, et il put en voir bientôt la preuve par ses yeux dans les manifestations publiques.

Cependant Carleton ne voulait pas sortir de Québec avant d'avoir reçu des secours d'Europe; ce qui permit aux Américains de rester devant la ville et de recevoir ceux qu'ils avaient fait demander eux-mêmes au Congrès. Leurs forces pouvaient être à la fin de l'hiver de 1900 hommes; mais la misère, les fatigues et la petite vérole en retenant près de la moitié à l'hôpital.

22. Faites-nous l'historique du siège de Québec par les rebelles ?

23. Lorsque la nouvelle de l'insurrection américaine parvint en Angleterre, le parlement se prononça pour la soumission des rebelles par la force des armes. Le gouvernement envoya 7 à 8000 hommes en Canada, sous les ordres du général Burgoyne. Dès qu'ils eurent commencé à débarquer à Québec, le général américain Thomas s'empresse de lever le siège, poursuivi par Carleton, qui lui enleva son artillerie, ses bagages, ses munitions et une partie de ses malades. Les Américains détruisirent, en se retirant, les forts Chambly et Saint-Jean et ne s'arrêtèrent qu'à Saint-Frédéric et à Carillon.

24. Ils furent plus heureux dans le sud. Ils repoussèrent les Anglais de Charleston et de la Caroline. Dans les provinces centrales, s'ils perdirent la bataille de Long-Island, ils forcèrent les Anglais d'évacuer Boston, et Washington gagna sur eux les victoires de Trenton, Stony-Brook, etc. De sorte que le résultat général de la campagne de 1776 fut favorable aux rebelles.

25. L'armée de Burgoyne prit ses quartiers d'hiver en Canada. Burgoyne était un officier d'une suffisance et d'une ambition que ses talents pour la guerre ne justifiaient point. Dans la campagne suivante, il voulut séparer le Nouvelle-Angleterre des provinces méridionales. Il envahit la Nouvelle-York avec 9000 hommes pour opérer sa jonction avec le général Howe. Il enleva Carillon, le Mont Indépendance, mit en déroute 2000 Américains à Huberton, et prit le fort Anne après avoir encore repoussé les rebelles. Mais ce fut là le terme de ses succès. Le 16 août les rebelles prenaient leur revanche. Ils le battaient à Bennington, et lui barraient le chemin par des retranchements considérables élevés sur les hauteurs de Braëmer, dans le voisinage d'Albany. Burgoyne

23. Quelle fut la résolution de l'Angleterre à la nouvelle de l'insurrection américaine, et que fit le général Thomas à l'arrivée de l'armée du général Burgoyne à Québec ?

24. Les Américains furent-ils plus heureux ailleurs ?

25. Que firent Burgoyne et son armée en Amérique, et quelle fut la conséquence de leur capitulation à Saratoga, pour la cause de la révolution ?

voulut enlever ces retranchements d'assaut le 7 octobre, et fut repoussé avec de grandes pertes. Il voulut alors retraiter ; mais il fut cerné complètement sur les hauteurs de Saratoga par 16,000 hommes, et obligé de poser les armes le 16 octobre. La défaite de Burgoyne contribua beaucoup au succès de la cause américaine.



LIVRE DOUZIÈME

CHAPITRE I.

Le conseil législatif.—L'indépendance des Etats-Unis.—1777-1783.

1. Les désastres de Burgoyne durent réjouir en secret le général Carleton, qui avait ambitionné le commandement de l'armée anglaise. Laissé à la tête du gouvernement canadien, Carleton se livrait aux soins de l'administration intérieure, qui demandait de nombreuses réformes. La guerre avait empêché la réunion du nouveau corps législatif en 1776. Il le convoqua l'année suivante. L'un des premiers actes de ce corps fut de reconnaître l'usage de la langue française. Plusieurs ordonnances furent passées dans la session. Les deux plus importantes concernaient l'organisation de la milice et l'administration judiciaire. Le système de procédure anglaise fut reçu d'après l'ordre des ministres, qui désiraient faire adopter les lois anglaises dans les affaires personnelles et commerciales. Mais la loi des milices, qui renfermait plusieurs dispositions tyranniques contre lesquelles le peuple ne tarda pas à murmurer, la réorganisation judiciaire et le choix des juges, firent mal augurer de l'avenir par ceux qui suivaient de près la marche du nouvel ordre de choses.

2. Le parti anglais se prévalut des fautes et de l'ignorance des juges, qui ne suivaient ni les mêmes lois, ni la même jurisprudence, pour attaquer le nouveau système. Il adressa une pétition à lord Germaine, à Londres, pour se plaindre de ce nouveau grief, et pour demander la révocation de l'acte de 1774 et l'établissement d'une chambre élective. Le

1. Que faisaient pendant ce temps-là le gouverneur Carleton et le conseil législatif à Québec ?

2. Qu'est-ce que le ministre, lord Germaine, répondit à l'adresse du parti anglais, qui demandait la révocation de l'acte de 1774 et l'établissement d'une chambre élective ?

ministre se contenta de répondre qu'il serait dangereux de changer la constitution du pays lorsque les ennemis étaient encore à ses portes.

3. Le général Haldimand vint remplacer le gouverneur Carleton à Québec, en 1778. C'était un vieux militaire natif de la Suisse, bon à la tête des troupes, mais peu fait par ses habitudes pour le gouvernement d'un peuple accoutumé au régime légal. Entouré de provinces en révolution, il crut qu'une rigueur inflexible était nécessaire pour maintenir le Canada dans l'obéissance. Les corvées redoublèrent et devinrent le fléau des campagnes. Les cris augmentèrent. Haldimand, attribuant ces plaintes à l'esprit de révolte et aux menées des émissaires américains, sévit avec encore plus de rigueur. Il faisait emprisonner les citoyens par centaines, sans distinguer l'innocent d'avec le coupable. En peu de temps il devint odieux à tous les habitants. Un despotisme sourd, contre lequel les événements qui se passaient dans les provinces voisines, empêchaient de réclamer, s'étendit sur les villes et sur les campagnes. Le gouvernement s'enveloppait dans le mystère ; un voile épais couvrait tous ces actes, et le rendait redoutable à ceux qui en voyaient les effets sans en connaître les motifs.

Le secret des correspondances privées était violé. Cette tyrannie d'autant plus lourde qu'elle s'exerçait au sein d'une population faible en nombre, s'étendit aux tribunaux, dont les juges qu'elle corrompait dépendaient du bon plaisir de la couronne pour leur charge.

4. Tandis que le général Haldimand gouvernait ainsi par le despotisme et la terreur, et qu'il croyait peut-être sincèrement que c'était le seul moyen de conserver le Canada à l'Angleterre, le congrès tenait tête avec succès aux armées royales. La France s'é-

3. En quelle année le général Haldimand vint-il remplacer le général Carleton comme gouverneur du Canada, et comment gouverna-t-il cette province ?

4. Où en était la lutte entre l'Angleterre et ses colonies insurgées, et en quelle année l'Angleterre reconnut-elle l'indépendance de ces colonies ?

tait prononcée pour les Etats-Unis, et avait déclaré la guerre à l'Angleterre pour venger la honte du traité de 1763. Les succès de la campagne de 1778 furent partagés ; mais ceux de l'année suivante furent favorables aux Américains. L'Irlande s'armait et menaçait aussi de se révolter ; l'Espagne entraînée par la France, se déclarait pour la nouvelle république ; les flottes anglaises luttèrent avec peine contre celles de la France, qui lui prenaient les îles de Saint-Vincent et de la Grenade ; enfin l'arrivée des 6000 auxiliaires du comte de Rochambeau, la coopération plus active de la flotte espagnole, l'adjonction de la Hollande à laquelle l'Angleterre venait de déclarer la guerre, allaient décider la question de l'indépendance américaine. Malgré leurs victoires de Guilford, Hobkirk et Eutawsprings les Anglais pressés du côté de la Virginie et des Carolines, par les corps des généraux Morgan, Greene et Lafayette, furent acculés à Yorktown par l'armée de Washington et le corps français de Saint-Simon, et obligés de mettre bas les armes au nombre de six mille soldats et de quinze cents matelots. Cette victoire assura définitivement l'indépendance des Etats-Unis.

L'Angleterre accablée par la capitulation de Yorktown, fléchit sous les coups de l'orage et signa, le 3 de septembre 1783, le traité mémorable par lequel elle reconnut l'indépendance des Etats-Unis, et l'Europe, la première nation libre du Nouveau-Monde.

CHAPITRE II.

La constitution de 1791.

5. Le général Carleton fut élevé à la pairie sous le nom de lord Dorchester et revint en Canada en 1784, en qualité de gouverneur général des possessions qui restaient encore aux Anglais dans l'Amérique du Nord.

6. Le parlement impérial se vit aussitôt inondé de requêtes pour demander la réforme des institutions

5. Qu'est-ce qui fut nommé gouverneur du Canada après la guerre ?
6. Quelles réformes furent demandées à l'Angleterre ?

politiques du Canada. Le ministère n'était pas encore disposé à accorder tout ce qu'elles demandaient. Le conseil législatif fut chargé de s'enquérir de l'administration judiciaire, de la milice, des chemins, de l'agriculture, des terres, de la population, du commerce, de la police, et de l'éducation. Ses rapports furent transmis à Londres pour être ajoutés à l'immensité des pièces de la même nature que les investigations sur le Canada avaient déjà produites depuis 1760.

7. En 1788 ou 89, au début du grand mouvement politique qui se préparait en France et ailleurs, le parlement anglais prit en considération les pétitions des partisans du gouvernement représentatif, et passa, en 1791, une loi pour diviser le Canada en deux provinces, afin de faire cesser la rivalité qui existait entre les Canadiens et les Anglais, en assurant la prépondérance à ceux-ci dans le Haut-Canada, et à ceux-là dans le Bas. Cette loi donnait une chambre élective à chacune des deux sections du pays.

8. Le parti hostile aux Canadiens, le parti qui avait voulu les faire exclure de la représentation, en 1774, sous prétexte qu'ils étaient catholiques, se voyant, après la révolution américaine, obligé d'obtenir leur concours dans la demande d'une chambre élective pour avoir quelque chance de succès, s'était rapproché d'eux dans le but de l'obtenir. Il se proposait ensuite de faire agir les sympathies anglaises pour les faire écarter et pour se faire assurer à lui-même, dans l'acte constitutionnel, la conservation de la prépondérance qu'il avait eue en toutes choses jusque-là. Lorsqu'il fut informé de la division du Canada en deux provinces, afin que d'après le motif avoué du gouvernement, les deux races pussent vivre à part chacune avec sa religion et ses lois ; et que la législature aurait le pouvoir de statuer sur les modifications à faire au code de commerce, il reconnut, mais trop tard, que son but était manqué ; ce qui

7. En quelle année et pour quel motif le Canada fut-il divisé en deux provinces et reçut-il un gouvernement constitutionnel ?

8. Comment le parti anglais reçut-il la nouvelle organisation ?

fit dire à M. Powys, leur avocat dans les communes, que la nouvelle constitution ne satisferait point ceux qui désiraient une chambre, parce qu'elle ne la leur donnait pas.

9. Cette constitution donnait au Bas-Canada un conseil législatif de 15 membres nommés par la couronne, et une chambre d'assemblée de 50 membres élus par le peuple.

10. Le Canada se trouvait à son quatrième gouvernement depuis 31 ans. Loi martiale de 1760 à 63; gouvernement militaire de 1763 à 74; gouvernement civil absolu de 1774 à 91; et enfin gouvernement constitutionnel à commencer en 1792. Sous les trois premiers gouvernements, le pays n'eut d'autres lois que le caprice des gouverneurs et des tribunaux, et le peuple ne fit que changer de tyrannie.

11. A l'époque de l'introduction du nouveau gouvernement, la population des deux Canadas pouvait être d'environ 135,000 âmes, dont 10,000 dans le Haut; et sur ce chiffre la population anglo-canadienne entraînait pour 15,000 à peu près. Il y avait 1 million 570 mille arpents de terre en culture. En 65, la population était d'à peu près 69,000 âmes, outre un peu plus de 7,000 Sauvages, et il y avait 955,754 arpents de terre exploitable, divisés en 110 paroisses, outre celles des villes. La population franco-canadienne s'était doublée par trente ans depuis 1679. Elle était à cette dernière époque de 9,400 âmes; en 1720 de 24,400; en 1734 de 37,200; il n'y eut qu'entre les années 1734 et 1765 qu'elle ne se redoubla pas, par suite des pertes faites dans les guerres qui remplirent la plus grande partie de cette période, et de l'émigration des Canadiens qui passèrent en France après la conquête. Depuis 1763 elle s'est accru rapidement.

9. De combien de membres étaient composés le conseil législatif et la chambre d'assemblée ?

10. Combien de gouvernements divers avait-on imposés au Canada depuis 1760 ?

11. Quelles étaient la population du Canada en 1792 et la quantité de terre en culture; quel progrès avaient fait la population et l'agriculture depuis la conquête ?

LIVRE TREIZIÈME

CHAPITRE I.

Administrations de Dorchester et de Prescott.—1792—1800.

1. L'introduction du gouvernement représentatif en Canada forme une des époques les plus mémorables de notre histoire. La liberté modérée sur laquelle la nouvelle constitution était assise, donna l'essor à l'expression des sentiments populaires. Les élections se firent dans le mois de juin 1792, et sur cinquante membres les Canadiens élurent seize Anglais afin de montrer par cet acte de confiance leur vif désir de voir régner la concorde.

2. Mais ceux-ci proposèrent à l'ouverture des chambres la nomination d'un président anglais et l'abolition de la langue française. Les débats qui furent très-animés, annoncèrent une session orageuse. Les deux propositions furent rejetées. M. Panet fut élu président après la défaite de trois concurrents, M. Grant, M. Jordan, M. McGill, et la résolution définitive contre laquelle votèrent tous les Anglais, fut que les procédés de la chambre seraient écrits dans les deux langues.

3. Les chambres votèrent une adresse au roi pour le remercier de la nouvelle constitution. L'éducation occupa une partie des séances. Le collège des Jésuites avait été fermé par ordre du gouvernement, peu de temps après la conquête. La chambre d'assemblée réclama les biens de cette société religieuse pour les employer à l'éducation suivant leur destination primitive. Lorsqu'elle s'occupa des finances,

1. Quelle époque forme dans notre histoire l'introduction du gouvernement constitutionnel en Canada ? Combien d'Anglais furent élus dans la première élection ?

2. Qu'est-ce que les membres anglais proposèrent à l'ouverture du parlement, et qui fut élu président de la chambre d'assemblée ?

3. Que firent les chambres pendant la session ?

elle déclara que le vote des subsides lui appartenait d'une manière exclusive ; et elle imposa dans les sessions de 92 et de 95 des droits sur les épiceries et sur les boissons afin d'élever le revenu public au niveau de la dépense.

4. Le revenu était alors de £7 à £8,000 seulement, tandis que la dépense s'élevait à £25,000.

5. Lord Dorchester qui était retourné en Angleterre, revint en Canada en 93 avec des instructions fort détaillées. Il nomma un nouveau conseil exécutif de neuf membres, dont quatre étaient Canadiens ; et il permit aux séminaires et aux communautés religieuses de femmes de se perpétuer suivant les règles de leurs institutions.

6. La session de 95 dura plus de quatre mois. Le taux des rentes et les charges seigneuriales, que quelques seigneurs, élevaient au dessus du chiffre ordinaire, la loi des chemins, le numéraire qui avait cours dans le pays, occupèrent longtemps l'attention du parlement.

7. Le gouverneur repassa en Europe dans l'été de la même année, et fut remplacé par le général Prescott.

8. Prescott réunit les chambres dans le mois de janvier 1796. Une nouvelle élection générale avait changé la moitié de la représentation ; les Canadiens avaient rejeté surtout les membres qui avaient voulu faire proscrire la langue française. L'élection du président de l'assemblée fit connaître plusieurs défections soupçonnées depuis longtemps. Le juge de Bonne et M. de Lenaudière passèrent dans le parti anglais.

9. Au reste, cette session ne fut remarquable que

4. Quels étaient en 1792 le revenu et la dépense du gouvernement ?
5. En quelle année lord Dorchester revint-il en Canada, et qu'y fit-il ?
6. Quels furent la durée et les travaux de la session de 1795 ?
7. Par qui fut remplacé lord Dorchester comme gouverneur du Canada ?
8. En quel temps réunit-il les chambres, et quel était alors le caractère de la représentation ?
9. Quel fut le résultat de la session ; et que se passait-il dans le district de Montréal ?

par le pouvoir presque absolu que se fit donner le gouvernement. La résistance faite à quelques clauses de la loi des chemins, avait alarmé les autorités. Le procureur-général Sewell se transporta à Montréal à la fin de l'été de 1796, pour voir ce qui s'y passait. Il fit rapport qu'il régnait beaucoup de désaffection dans l'île et le district; que la loi des chemins avait soulevé le peuple; que le mécontentement était excité par des émissaires étrangers; que l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Adet, avait adressé un pamphlet aux Canadiens dans lequel il annonçait que la république française ayant battu l'Espagne, l'Autriche et l'Italie, allait attaquer l'Angleterre à son tour, en commençant par ses colonies; et qu'il les invitait à se rallier autour de son drapeau. Un enthousiaste américain, nommé McLane, attiré à Québec par un charpentier de navire du nom de Black, fut livré aux tribunaux pour crime de trahison et condamné à mort. Il fut exécuté avec un grand appareil militaire dans un endroit élevé de la ville et visible des campagnes environnantes, afin de frapper l'imagination du peuple de terreur.

10. Sir Robert Shore Milnes vint remplacer le gouverneur Prescott en 1799. Quoique Prescott se fut brouillé avec son conseil, il n'en était pas plus populaire parmi les Canadiens, qu'il avait fort mal accueillis lorsqu'ils voulurent faire ériger de nouvelles paroisses catholiques, pour répondre à l'augmentation de leur population.

CHAPITRE II.

Administrations de Milnes, de Dunn et de Craig.—1801-1811.

11. De 1800 à 1805 il y eut un instant de calme. L'élection de 1800 porta à la chambre quatre conseillers exécutifs, trois juges et trois autres officiers du gouvernement. C'était une garantie de la

10. Qui vint remplacer le gouverneur Prescott, et quelle était la popularité de Prescott parmi les Canadiens ?

11. Que se passa-t-il en Canada de 1800 à 1805 ?

soumission des députés. Aussi dès que la législature fut réunie, s'empressèrent-ils de renouveler la loi pour la sûreté du gouvernement, et de confirmer l'établissement de « l'Institution Royale », destinée à servir de base, dans l'esprit de ses auteurs, à l'anglicisation du pays par un système général d'instruction publique en langue anglaise. Cette loi mettait l'enseignement entre les mains de l'exécutif et des protestants. Les Canadiens qui ne voulaient abjurer ni leur langue, ni leurs autels, finirent par repousser à l'unanimité le nouveau système, qui ne servit pendant un quart de siècle qu'à mettre obstacle aux progrès de l'éducation.

12. L'élection de 1804 changea peu la force relative des partis.

13. Sir Robert Shore Milnes déposa les rênes du gouvernement entre les mains de M. Dunn.

14. La chambre ayant imposé le commerce au lieu de la propriété foncière, pour augmenter le revenu, blessa le parti mercantile, c'est-à-dire le parti anglais, qui voulut porter la discussion sur le terrain de la nationalité. Le *Mercury* déclara qu'il était temps que le Canada fut anglais.

15. Pour défendre leur langue et leurs institutions, les habitants fondèrent un journal, le *Canadien*, qui parut pour la première fois dans le mois de novembre 1806. Cette feuille marqua l'ère de la liberté de la presse en Canada. Aucune gazette n'avait encore osé y discuter les questions politiques comme on le faisait dans la métropole.

16. C'est vers cette époque que des difficultés commencèrent à s'élever entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'Europe était en feu.

12. L'élection de 1804 fit-elle quelque changement dans la force des partis ?

13. A qui sir Robert Shore Milnes remit-il les rênes du gouvernement lorsqu'il quitta le pays en 1804 ?

14. Comment le système d'impôt de 1804 fut-il reçu ?

15. Que firent les Canadiens pour défendre leur langue et leurs institutions ?

16. En quel temps commencèrent les difficultés entre l'Angleterre et les Etats-Unis ?

L'Angleterre restée seule maîtresse des mers, voulait en retirer tous les avantages. Les Etats-Unis au contraire prétendaient, à la faveur de leur neutralité, commercer librement avec les différentes nations belligérantes. Sans tenir compte des prétentions de la nation nouvelle, la Grande-Bretagne déclara, en 1806, les côtes du continent européen, depuis Brest jusqu'à l'Elbe, en état de blocus, et captura une foule de navires américains qui s'y rendaient. Dans le même temps, en vertu du droit de visite qu'elle venait aussi d'introduire dans son code maritime, elle attaqua la frégate américaine la Chesapeake, tua et blessa plusieurs hommes de son équipage, et en emmena quatre qu'elle réclamait comme déserteurs.

17. Le gouvernement des Etats-Unis ferma aussitôt ses ports aux vaisseaux de guerre anglais, et interdit tout commerce avec la Grande-Bretagne jusqu'à ce qu'elle eût donné satisfaction. Ces événements se passaient entre 1806 et 1809, et dans la prévision d'une guerre, les Etats-Unis jetaient déjà les yeux sur le Canada.

18. C'est dans le mois d'octobre 1807, qu'arriva à Québec le gouverneur Sir James Craig, officier militaire de quelque réputation, mais administrateur despotique et borné, qui détestait la nationalité et la religion des Canadiens.

19. Les divisions les plus dangereuses ne tardèrent pas à éclater entre lui et les représentants du peuple. Ceux-ci, dont la passion était d'imiter la métropole, voulurent exclure les juges de leurs rangs, comme ils sont exclus de la chambre des communes en Angleterre. Le conseil aussitôt rejeta la mesure, et peu de temps après les principaux membres de l'assemblée étaient retranchés de la liste des officiers de milice pour les punir de leur prétention audacieuse.

A l'ouverture de la session suivante, le discours du gouverneur excita de longs débats. La chambre qui

17. Que fit le gouvernement des Etat -Unis ?

18. En quelle année sir James Craig arriva-t-il à Québec, et quels étaient les talents de ce gouverneur ?

19. Que se passa-t-il sous son administration ?

commençait à sentir sa force, se servit d'un langage élevé. M. Bourdages parla des influences pernicieuses qui circonvenaient le pouvoir. M. Bédard prenant la question de plus loin, s'étendit sur la nécessité d'un ministère responsable, afin de conserver à la fois l'inviolabilité du monarque ou de son représentant, et la liberté des débats et des votes dans les chambres. Craig regarda cette idée comme une idée dangereuse. Voyant que la chambre allait encore s'occuper de la question des juges, il saisit l'occasion que lui offrait l'expulsion d'un juif, qu'elle venait de retrancher de son sein en vertu d'anciennes lois anglaises, pour proroger le parlement et mettre fin à la discussion de mesures qui lui paraissaient révolutionnaires. Il prononça un discours plein de remerciements pour ses créatures et de reproches et de menaces pour la majorité des représentants.

Dès 1808, M. Ryland, son secrétaire, écrivait que la chambre d'assemblée était le centre de la sédition et le séjour des agitateurs les plus violents de la province. Cependant la dissolution de cette chambre en 1809 n'en diminua pas le nombre. La nouvelle chambre accueillit avec satisfaction la décision des ministres, qui avaient chargé le gouverneur de sanctionner toute loi qui défendrait d'élire des juges dans la législature. Elle repoussa par une forte expression de blâme la censure qu'avait prononcée sir James Craig en prorogeant le dernier parlement, et elle déclara que c'était une violation de ses privilèges et des libertés du pays. Ensuite pour assujétir les fonctionnaires à son contrôle, elle décida que le pays était capable de payer ses dépenses, et elle parla d'envoyer un agent à Londres pour défendre ses droits. Les fonctionnaires tremblèrent. Le conseil ayant amendé le bill des juges sur ces entrefaites, la chambre déclara le siège du juge de Bonne vacant dans la législature.

Le gouverneur qui s'était contenu avec peine jusque là, cassa le parlement, fit saisir les presses du *Canadien*, et arrêter MM. Bédard, Taschereau, Blanchet, Laforce, Papineau, Corbeil, et plusieurs autres habi-

tants notables de Québec, de Montréal et des campagnes. Il adressa en même temps une longue proclamation au peuple, qui fut lue dans plusieurs églises par les curés, et à l'ouverture de la cour criminelle par le juge Sewell, l'un des auteurs de ce système d'intimidation. Il envoya ensuite son secrétaire, M. Ryland, à Londres pour engager les ministres à changer de système et à anglifier et protestaniser le pays par des mesures énergiques sans plus de retard. Pour commencer, Ryland proposa au secrétaire des colonies, lord Liverpool, de changer ou suspendre la constitution, de rendre le gouvernement indépendant du peuple en s'emparant, pour payer les dépenses publiques, des biens des Sulpiciens et des Jésuites ; ensuite il lui suggéra de nommer les curés de paroisses. Le ministre repoussa la première proposition et agréa les deux autres ; mais plus tard, des scrupules les firent abandonner.

20. M. Plessis, l'évêque catholique de Québec, avait eu trois entrevues au château Saint-Louis avec Craig. Le gouverneur n'avait pu intimider le prélat, ni lui faire abandonner la nomination des curés au pouvoir civil. Ce sujet n'était pas nouveau. Il en avait été question en 1805. Le changement qui était arrivé dans le ministère anglais à cette époque, avait empêché la poursuite de cette affaire. M. Plessis avait alors discuté plusieurs points avec sir Robert S. Milnes, le procureur-général Sewell et M. Grant, et il s'était trouvé fort éloigné d'eux, particulièrement sur la nomination aux cures, qu'ils voulaient attribuer à la couronne. Sir James Craig voulait revenir sur cette affaire, et il soutenait que cette nomination était une des prérogatives royales que le roi ne céderait jamais. Mais le temps n'était pas favorable à ces prétentions.

21. L'attitude menaçante des Etats-Unis fit beaucoup modifier la politique du bureau colonial.

22. Les citoyens que le gouverneur avait fait em-

20. Combien d'entrevues M. l'évêque Plessis avait-il eues avec Craig sur les affaires du clergé catholique ?

21. Qu'est-ce qui fit modifier la politique du Bureau colonial ?

22. Que fit-on des citoyens que le gouverneur avait fait emprisonner ?

prisonnier, furent remis en liberté les uns après les autres sans subir de procès. M. Bédard qui demandait le sien, ne fut pas écouté.

23. La loi des juges fut adoptée et reçut la sanction royale, et Craig lui-même fut rappelé en 1811. Le peuple désigne son administration sous le nom de Règne de la terreur ; mais cette qualification contient plus d'ironie que de vérité. Il ne fit pas répandre de sang ; il ne fut que l'instrument de son conseil et de son zèle outré pour suivre des instructions, que la guerre imminente avec les Etats-Unis fit ajourner à un temps plus favorable.

23. Que devint la loi des juges ; et en quelle année Craig fut-il rappelé ?



LIVRE QUATORZIÈME

CHAPITRE I.

Guerre de 1812.—Administration de Prévost.

1. Sir George Prévost, ancien militaire d'origine suisse, et gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, remplaça sir James Craig en Canada. Il arriva à Québec en 1811.

2. Il travailla à calmer les esprits et à faire oublier les mécontentements et les animosités qui pouvaient exister dans les cœurs. Il nomma M. Bédard juge des Trois-Rivières, et M. Bourdages colonel de milice. Bientôt la plus grande sympathie s'établit entre le peuple et lui.

3. Cependant le parti de la guerre aux Etats-Unis était enfin parvenu au pouvoir. Nous avons vu plus haut les difficultés qui existaient entre l'Angleterre et cette république. Les relations entre les deux puissances s'étaient depuis lors envenimées de plus en plus. En 1812, les Etats-Unis mirent un embargo sur tous les vaisseaux anglais qu'il y avait dans leurs ports, et déclarèrent la guerre à la Grande-Bretagne. Tous leurs préparatifs militaires étaient encore à faire. Lorsque la première ardeur fut passée, la guerre leur parut une spéculation chanceuse ; ce qui les engagea à marcher avec précaution, et à faire de la guerre de 1812 une lutte d'escarmouches, dans laquelle il s'est cueilli peu de gloire.

4. Sir George Prévost réunit le parlement deux fois, dans l'année. Il obtint de lui tout ce qu'il demanda, de l'argent et une loi pour lever des troupes, armer

1. Qui remplaça le gouverneur Craig en Canada ?

2. Que fit sir George Prévost en prenant le pouvoir ?

3. Où en étaient les rapports entre l'Angleterre et les Etats-Unis en 1812 ?

4. Combien de fois sir George Prévost réunit-il le parlement en 1812 ; qu'obtint-il de lui, et que fit-il auprès du clergé ?

la milice et organiser la défense de la province. Il chercha à regagner les bonnes grâces du clergé, et eut pour cela plusieurs entrevues avec M. Plessis, qui profita de l'occasion pour faire reconnaître la religion catholique par le gouvernement.

5. Les troupes se dirigeaient alors de toutes parts vers les frontières.

Le plan adopté pour les opérations militaires en Canada fut entièrement défensif. L'Angleterre était trop engagée en Europe pour songer à porter de grands coups en Amérique ; et d'ailleurs elle présumait avec raison que les entreprises des Etats-Unis dépendraient des vicissitudes de la guerre au-delà des mers. Napoléon s'était jeté sur la Russie ; du succès de cette gigantesque entreprise, à 800 lieues de sa capitale, allait dépendre le plus ou le moins d'énergie des républicains américains contre le Canada.

6. Les premières hostilités furent défavorables aux Américains. Le général Hull qui avait envahi un instant le Haut-Canada, et qui s'était retiré au fort du Détroit, se rendit sans coup férir prisonnier au général Brock avec presque toute son armée, dite de l'ouest. L'armée du centre, commandée par le général Van Rensselaer, débarqua à Queenston, et réussit à contenir les premières troupes anglaises dans un combat où le général Brock fut tué ; mais assaillie bientôt par de nouvelles forces commandées par le général Sheaffe, elle fut obligée de poser aussi les armes après avoir perdu plusieurs centaines d'hommes.

Il ne restait plus que l'armée du nord, commandée par le général Dearborn, et qui s'élevait à 10,000 hommes. Elle fit mine de se mettre en mouvement par la rivière Lacolle. Quatorze cents hommes assaillirent une des gardes avancées du major de Salaberry, mais en voulant la cerner, ils se fusillèrent dans l'obscurité, ce qui détermina aussitôt leur retraite.

Les Américains soutinrent mieux l'honneur de leur pavillon sur mer. Les victoires que remportèrent les

5. Que faisaient alors les troupes, et quel plan d'opérations militaires fut adopté pour la défense du Canada ?

6. Quelles furent les opérations militaires de la campagne de 1812 ?

frégates la *Constitution* et les *Etats-Unis*, qui enlevèrent plusieurs frégates anglaises après des combats fort sanglants, leur firent oublier les échecs qu'ils avaient éprouvés sur terre.

CHAPITRE II.

Continuation de la guerre.— Campagne de 1813.

7. Malgré le peu de succès de leur première campagne, les Américains ne désespéraient pas de finir par remporter des avantages en continuant la guerre, et ils se préparèrent à la pousser avec vigueur. Mais ils ne changèrent point leur système d'attaque.

Ils divisèrent encore leurs principales forces en trois armées. La première, commandée par le général Harrison, se réunit à la tête du lac Érié dans l'intention d'attaquer les Anglais au Détroit et à Malden. Mais l'un de ces détachements, qui avait d'abord repoussé les Anglais à Frenchtown, fut attaqué soudainement par le général Proctor avec beaucoup de vigueur, et obligé de mettre bas les armes. Harrison rétrograda aussitôt, puis s'avança pour se retrancher au fort Meigs, sur la rivière des Miâmis. Proctor alla l'investir pendant quelque temps; mais après avoir enlevé 500 Américains qui faisaient une sortie, il fut obligé de lever le siège. Il ne fut pas plus heureux contre le fort Sandusky, qu'il attaqua ensuite. Après un premier assaut dans lequel il fut repoussé, l'arrivée du corps du général Harrison, qui ne craignait plus de se montrer en rase campagne, le força de se retirer tout à fait. Au reste, ces hostilités étaient inutiles, car rien d'important ne pouvait être entrepris sans la suprématie de la marine sur le lac Érié; et la bataille de Put-in-Bay, gagnée le 10 septembre par le commodore américain sur le capitaine Barclay, dans laquelle tous les vaisseaux anglais avaient été

7. Quelles furent les opérations militaires de la campagne de 1813 dans le Haut-Canada; et comment se terminèrent le combat de Frenchtown, les sièges des forts Meigs et Sandusky, le combat naval de Put-in-Bay et la bataille de Moravian-Town?

obligés d'amener leur pavillon, venait de donner ce lac aux ennemis et de faire perdre aux Anglais, non-seulement les avantages qu'ils avaient obtenus sur la rive droite du St.-Laurent, mais encore les forces qu'ils y avaient si imprudemment aventurées.

En effet, à la nouvelle de la défaite de Barclay, le général Proctor évacua le Détroit, Sandwich et Amherstburgh, et il se retirait avec toute la rapidité possible, lorsqu'il fut atteint par Harrison à Moravian-Town, et complètement défait le 5 octobre. Le corps de Técumseh fut trouvé parmi les morts. La fidélité de ce chef sauvage à l'Angleterre, son éloquence, son influence sur les tribus de ces contrées, ont fait de lui le héros de cette guerre. Six à sept cents Anglais, y compris vingt-cinq officiers, restèrent prisonniers.

8. Le résultat de la bataille de Moravian-Town rompit la grande confédération indienne formée par Técumseh contre la république américaine, remit celle-ci en possession du territoire perdu par le général Hull dans le Michigan, et ruina la réputation militaire de Proctor.

9. Ce désastre ne termina pas, cependant, les opérations de la campagne sur la frontière de l'Ouest. L'éloquence de Técumseh avait soulevé les tribus du sud. Les Criques avaient pris la hache et entonné l'hymne des combats. Ils massacrèrent 300 hommes, femmes et enfants dans l'Alabama, pour leur début; ils allaient poursuivre le cours de leurs ravages, lorsque le général Jackson s'étant jeté sur leur pays à la tête des milices du Tennessee, entouré de leurs bandes composée de 200 hommes, qu'il tua jusqu'au dernier. Il défit ensuite le gros de la nation dans les combats de Talladéga, Autossie, Emucfau, etc., et finit par en cerner les restes sur la rivière Tallapousa, à Horse Shoe Head, où ils s'étaient retranchés au nombre de 1000 avec leurs femmes et leurs enfants. Jackson donna l'assaut à leurs ouvrages qu'il emporta. Les Sauvages, dédaignant de se rendre, com-

8. Quel fut le résultat de la bataille de Moravian-Town ?

9. Ce désastre termina-t-il la campagne sur la frontière de l'Ouest ?

battirent avec le courage du désespoir et périrent presque tous.

La destruction des Criques fut le dernier sang répandu dans l'Ouest.

10. Tandis qu'on se battait de ce côté l'on en faisait autant sur les lacs, mais avec moins de résultats.

Le général Dearborn débarqua avec 1700 hommes, le 27 avril, dans le voisinage de Toronto, repoussa le général Sheaffe, et profita de l'explosion de la poudrière, qui entraîna 200 hommes dans ses ruines, pour enlever cette ville.

Les Américains attaquèrent ensuite le fort George, situé à la tête du lac Ontario. Après un combat livré sous les murs, le général Vincent qui les défendait, démantela les fortifications, fit sauter les magasins et se retira d'abord à Queenston, puis sur les hauteurs de Burlington, suivi des Américains qui se retranchèrent en face de lui. Ceux-ci attaqués à l'improviste par le colonel Harvey dans la nuit du 5 au 6 de juin, furent chassés de leur position et perdirent les généraux Chandler et Winder, qui restèrent prisonniers entre les mains du vainqueur.

Pendant que ces événements se passaient sur le haut du lac, le général Prévost, qui était au bas, voulut profiter de l'absence de la flotte ennemie pour attaquer Sacketts Harbour, mais il fut repoussé. Les malheurs des Anglais ne s'arrêtèrent pas là. Ils perdirent la suprématie du lac avec la bataille livrée devant Toronto, le 28 septembre, par sir James L. Yeo, qui fut obligé d'abandonner la victoire au commodore américain Chauncey, et d'aller chercher un abri sous les hauteurs de Burlington.

11. A la suite de ces succès les ennemis voulurent envahir le Bas-Canada. Ils réunirent leur armée du centre à leur armée du nord, et les dirigèrent toutes deux sur Montréal, dans le cœur même des provinces anglaises.

10. Que faisait-on alors sur les lacs ?

11. A la suite de leurs succès dans le Haut-Canada, qu'est-ce que firent les ennemis ?

12. Le général Wilkinson, qui commandait la première, rassembla ses troupes au nombre de 8 à 10,000 hommes à French Creek, traversa sur la rive anglaise du Saint-Laurent, et quoique battu avec une partie de ses forces à Christlers Farm, à mi-chemin entre Kingston et Montréal, par le colonel Morrison, le 11 novembre, il continua sa route et parvint à Cornwall et à Saint-Régis au pied du Long-Saut, où il s'arrêta en apprenant le résultat de la bataille de Châteauguay, et la retraite du général Hampton qui marchait sur Montréal par le lac Champlain.

Hampton s'était mis en mouvement pour opérer sa jonction avec Wilkinson. Ce général commandait l'armée du nord forte de 7000 hommes. Il attaqua le 26 octobre, le colonel de Salaberry, qui commandait 300 Canadiens et quelques Eco-sais et Sauvages retranchés sur la rivière Châteauguay ; mais après une lutte de plusieurs heures, il fut repoussé avec d'assez grandes pertes et obligé de rentrer précipitamment dans son pays.

A cette nouvelle Wilkinson retourna sur ses pas. Ainsi la résistance heureuse de quelques compagnies de milice déterminait la retraite d'une armée de 15 à 16,000 hommes, et faisait échouer le plan d'invasion le mieux combiné qu'eût encore formé la république des Etats-Unis pour la conquête du Canada. Le colonel de Salaberry fut remercié par le général en chef, dans un ordre du jour, par les deux chambres, et décoré par le prince régent. Les milices reçurent des drapeaux en témoignage de leur bonne conduite dans cette affaire.

13. L'invasion du Bas-Canada ayant été repoussée, l'offensive fut reprise aussitôt dans la province supérieure qui fut évacuée par les Américains. Le colonel Murray à la tête de 5 à 600 hommes, surprit le fort Niagara, fit 300 prisonniers et enleva une quantité

12. Racontez-nous l'histoire des mouvements des deux armées américaines dites du centre et du nord pour envahir le Bas-Canada, et quelle fut la suite des batailles de Christlers Farm et de Châteauguay ?

13. L'invasion du Bas-Canada ayant été repoussée, que fit-on dans le Haut-Canada, et quel fut le résultat général de la campagne de 1813 ?

considérable de canons et d'armes de toute espèce. Le général Riall le suivait avec deux régiments et tous les guerriers sauvages de l'Ouest, pour le soutenir. Riall, en représailles de l'incendie de Newark, que les Américains avaient brûlé avant de se retirer, lâcha la bride à ses troupes et aux Sauvages. Lewiston, Manchester et le pays environnant furent dévastés. Les petites villes de Black-Rock et de Buffalo furent enlevées après un combat livré dans les rues, et abandonnées aux flammes. Cette expédition dévastatrice termina les dernières opérations de la campagne de 1813, qui fut défavorable en définitive aux armes américaines.

CHAPITRE III.

Session de la législature.—Campagne de 1814.—Traité de Gand.—
Mort de Sir George Prévost.

14. Le gouverneur Prévost descendit à Québec dans l'automne pour ouvrir les chambres, qui se réunirent dans le mois de janvier 1814. Les dissensions entre les représentants et le conseil législatif, dont la guerre avait d'abord suspendu l'ardeur, reprenaient petit à petit leur vivacité accoutumée. Stuart accusa le juge Sewell d'avoir violé les lois en imposant ses Règles de pratique sous prétexte de régulariser les procédures dans les tribunaux, et en mettant sa volonté à la place de la justice comme président de la cour d'appel ; il l'accusa encore d'avoir engagé le gouverneur Craig à dissoudre la chambre en 1809, de l'avoir fait destituer lui-même de sa place de solliciteur-général pour la faire donner à son frère, M. Etienne Sewell, etc. Le juge Monk fut en même temps accusé de diverses malversations.

Ces faits graves et vrais pour la plupart, furent renfermés dans une adresse au roi, et M. Stuart fut nommé pour aller les appuyer à Londres.

14. Pourquoi le gouverneur Prévost descendit-il à Québec dans l'automne, et que se passa-t-il dans la législature ?

15. Le juge Sewell passa en Angleterre pour se défendre ; et aidé de l'influence du prince Edouard, qui l'avait connu en Canada, il fit rejeter les accusations portées contre lui, et conquit les bonnes grâces de lord Bathurst à tel point que ce ministre le recommanda fortement au nouveau gouverneur, Sir John Coape Sherbrooke.

M. Sewell était un homme souple, poli, grave, capable de jouer le rôle qui convenait à l'Angleterre en Canada. Il recommanda l'union de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord sous un seul gouvernement. Il pressa fortement le prince Edouard d'engager les ministres à adopter ce projet, afin de noyer plus vite et plus efficacement la population française et catholique de ces contrées.

16. Vers la fin de l'hiver, le 30 mars 1814, le général Wilkinson, à la tête de 5,000 hommes, attaqua tout à coup le moulin de Lacolle, au pied du lac Champlain ; mais après l'avoir canonné deux heures et demie inutilement, il fut obligé de retourner à Plattsburgh.

Ce nouvel échec fit changer à l'ennemi le plan de ses opérations dans la campagne qui allait s'ouvrir. Il abandonna ses attaques contre le Bas-Canada pour porter tous ses efforts contre le Haut, dont l'invasion offrait plus de facilité. Mais ce plan qui présentait moins de danger, ne pouvait donner aussi qu'un moindre résultat.

17. Les Américains, qui attendaient pour agir sur le lac Ontario, que leur flotte de Sacketts Harbour mit à la voile, furent attaqués à l'improviste par le général Drummond, qui prit et incendia Oswégo le 6 mai. Mais ils furent plus heureux à Chippawa, où ils prirent leur revanche et désirèrent les Anglais

15. Que fit le juge Sewell pour se défendre ; quels étaient ses talents et son caractère, et que recommanda-t-il aux ministres ?

16. Comment finit l'attaque du moulin de Lacolle par le général Wilkinson, et quel plan d'opérations fut adopté par l'ennemi pour la campagne de 1814 ?

17. Quels furent les faits d'armes de cette campagne ; et qui gagna les batailles de Chippawa, Lundy's Lane, Bladensburg et de la Nouvelle-Orléans, et le combat naval du lac Champlain ?

avec de grandes pertes le 5 juillet. Leurs succès, cependant, furent de courte durée; l'actif Drummond les attaqua tout à coup le 25, à Lundy's Lane, et dans un combat nocturne qui dura jusqu'au milieu de la nuit, il les défit complètement. Le nombre des tués et des blessés s'éleva à 7 ou 800 hommes de chaque côté, outre plusieurs centaines de prisonniers que les Américains laissèrent entre les mains du vainqueur. Les Anglais étaient 2,800 hommes dans cette bataille et les Américains 5,000

Ceux-ci se retranchèrent alors sous le fort Erié, où Drummond alla les attaquer. Il avait déjà pris une partie de leurs ouvrages, lorsqu'une explosion enveloppa dans une ruine commune tous les soldats du fort. Au bruit de cette catastrophe une terreur panique s'empara des colonnes assaillantes, qui posèrent les armes ou prirent la fuite, poursuivies par les Américains. Près de 1000 Anglais furent tués, blessés ou faits prisonniers, tandis que l'ennemi ne perdait pas 80 hommes.

Cependant les événements qui se passaient en Europe allaient précipiter le dénouement de ceux qui se passaient de ce côté-ci des mers. Tant que la guerre contre Napoléon avait été douteuse, l'Angleterre s'était bornée à la défensive en Amérique, afin de fournir à la coalition européenne ses plus grandes forces. Mais la paix venait de se faire à Paris. L'Angleterre n'ayant plus besoin de ses forces dans le vieux monde, les dirigea sur le nouveau, où elle bloqua les principaux ports des Etats-Unis, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Mexique.

Elle envoya en même temps 14,000 hommes en Canada, qui débarquèrent à Québec dans les mois de juillet et d'août. Ils apportaient l'ordre d'envahir les Etats-Unis par le lac Champlain. Le général Prévost se mit à la tête de l'armée concentrée entre Laprairie et Chambly, et donna l'ordre de marcher en avant. L'armée traversa la frontière à Odelltown, et atteignit Plattsburgh le 6 septembre. La flotille devait coopérer sur le lac avec l'armée. Elle s'avancait lorsqu'elle fut rencontrée et défaite par le commodore américain MacDonough. La perte de la flotille entraînait la

perte du commandement du lac, sans lequel on ne pouvait rien faire de sérieux sur terre. Prévost voyant le but de la campagne manqué, rentra en Canada pour ne pas subir le sort de Burgoyne dans la guerre de la révolution. Les désordres de la retraite occasionnèrent de grandes pertes.

Du côté de la Virginie, les troupes anglaises prirent Washington sans coup férir, brûlèrent le capitole et les principaux édifices, battirent les Américains à Bladensburg et ailleurs, tandis que la marine enlevait de nombreux navires et faisait subir des pertes immenses au commerce de la république.

Il était évident que la paix ne pouvait tarder à se faire, lorsque le général Pakenham attaqua avec 12,000 Anglais, 6000 Américains retranchés derrière des balles de coton, près de la Nouvelle-Orléans, et fut repoussé avec une perte de 1700 hommes.

18. Cet échec qui remplit les Etats-Unis de joie, et quelques exploits sur mer rendirent le cabinet anglais moins exigeant, et permirent aux Américains de négocier avec plus de dignité. La paix fut en conséquence conclue à Gand, en Belgique, le 24 décembre 1814. Les partis se trouvèrent comme avant la guerre. La décision de la question des frontières du Canada et du Nouveau-Brunswick fut abandonnée à des commissaires. Le vrai motif de la guerre était la conquête du Canada, le prétexte le principe que le pavillon couvre la marchandise et le droit de visite.

19. Après la campagne de 1814, sir George Prévost descendit à Québec, où il réunit les chambres dans le mois de janvier 1815.

M. Panet, qui venait d'être nommé au conseil législatif, fut remplacé par M. Papineau à la présidence de la chambre d'assemblée, quoique M. Papineau fût l'un des plus jeunes membres, et eût à peine 26 ans. Plus ardent que son père, qui s'était distingué dans nos

18. Quel fut l'effet de la perte de la bataille de la Nouvelle-Orléans, et en quelle année fut signée la paix entre l'Angleterre et les Etats-Unis ?

19. Que fit le gouverneur après la campagne ; et que se passa-t-il dans les chambres ?

premières luttes parlementaires, il devait porter ses principes beaucoup plus loin que lui.

La milice fut renvoyée dans ses foyers, et l'assemblée passa une résolution pour déclarer que sir George Prévost, dans les circonstances nouvelles et singulièrement difficiles dans lesquelles il s'était trouvé, s'était distingué par son énergie, par sa sagesse et par son habileté.

Le gouverneur accueillit cette approbation avec un extrême plaisir, et informa les chambres qu'il allait se démettre du gouvernement, pour aller répondre en Angleterre aux accusations que sir James L. Yeo, avait portées contre lui, touchant l'expédition de Plattsburgh.

20. Sir George Prévost mourut peu de temps après des suites des fatigues qu'il avait endurées pour se rendre du Canada au Nouveau-Brunswick, en route pour l'Europe. Les meilleurs juges l'ont justifié depuis longtemps des accusations de Yeo. Celui-ci, battu sur le lac Champlain, voulait en faire retomber la faute sur l'armée de terre, afin d'atténuer son malheur. C'était la marine, toujours battue sur nos lacs, qui cherchait à faire partager aux troupes de terre la responsabilité de ses défaites. Mais on sait aujourd'hui que la flotille du lac Champlain vaincue, l'armée de terre n'avait plus qu'à se retirer.

20. Comment mourut sir George Prévost; et à quoi doit-on attribuer le mauvais succès de l'invasion des Etats-Unis ?



LIVRE QUINZIÈME

CHAPITRE I.

Question des subsides.—1816—1822.

La paix ne fut pas plutôt rétablie que l'attention publique se reporta sur l'administration intérieure.

1. Le général Drummond vint remplacer temporairement sir George Prévost.

2. Il s'occupa des terres et des postes. Il découvrit des abus énormes dans les départements qui en avaient la régie. De 1793 à 1811, plus de 3,000,000 d'acres de terre avaient été donnés à une multitude de favoris, et quant aux postes, il ne put s'empêcher de demander la destitution du chef de ce département, le nommé Hériot.

3. La chambre fut informée, au commencement de la session de 1816, que les accusations portées contre les juges Sewell et Monk avaient été rejetées. Elle allait voter une adresse au prince régent à ce sujet, lorsqu'elle fut dissoute par le gouverneur, qui lui adressa un discours rempli de reproches. Le peuple répondit en réélisant presque tous les mêmes membres.

Heureusement que Drummond céda le pouvoir dans l'intervalle, en 1816, à Sherbrooke, homme infiniment plus habile et plus prudent que lui.

4. Sherbrooke écrit à lord Bathurst, ministre des colonies, que la dernière élection n'avait pas changé le caractère des représentants; et il lui demandait

1. Qui vint remplacer le gouverneur sir George Prévost ?
2. De quoi le général Drummond s'occupait-il en prenant les rênes du gouvernement; et quels abus trouva-t-il dans les départements des terres et des postes ?
3. Pourquoi la chambre d'assemblée fut-elle dissoute en 1816 ?
4. Qu'est-ce que le gouverneur sir John Ceape Sherbrooke écrivit au ministre lord Bathurst, et quelle réponse fit celui-ci ?

des instructions pour sa conduite future. Le ministre lui répondit de se servir du conseil législatif pour réprimer les actes de l'assemblée, et de s'effacer lui-même pour ne pas donner prétexte à celle-ci de refuser les subsides. Sherbrooke proposa au ministre d'acheter les chefs du peuple. M. James Stuart offrait d'abandonner son parti pour la charge de procureur-général.

5. La politique du gouverneur modéra bientôt l'ardeur des partis, et la chambre parut vouloir abandonner l'affaire des juges. Mais la question des finances était toujours en discussion. Les représentants du peuple ne voulaient rien abandonner de leur droit. Lord Bathurst, au contraire, recommandait de veiller attentivement à ce qu'ils ne prissent pas sur eux de disposer des deniers publics sans le concours du conseil législatif. Ainsi le droit de voter les subsides, qui, dans l'esprit et l'essence de la constitution, appartient aux représentants du peuple seulement était, par ces instructions, mis en partage entre eux et le conseil législatif, nommé par la couronne et conséquemment sa créature.

6. Sherbrooke qui avait demandé son rappel pour cause de santé, s'embarqua pour l'Europe peu de temps après la session. Il eut pour successeur l'un des plus grands personnages de la Grande-Bretagne, le duc de Richmond, qui avait gouverné l'Irlande tant bien que mal, et qui était réduit à voyager ainsi d'un pays à l'autre, pour refaire une fortune qu'il avait dissipée par ses extravagances. Il arriva à Québec, en 1818, accompagné de son gendre, sir Peregrine Maitland, nommé lieutenant-gouverneur du Haut-Canada,

7. La question des finances fit éclater un nouvel orage. Le duc de Richmond demanda à la chambre de voter une liste civile pour la vie du roi, liste qu'il augmenta en même temps d'un cinquième de plus que

5. Quel fut l'effet de la politique du nouveau gouverneur ?
6. En quelle année Sherbrooke s'embarqua-t-il pour l'Europe, et par qui fut-il remplacé comme gouverneur-général ?
7. Que se passa-t-il sous l'administration du duc de Richmond ?

celle de l'année précédente. La chambre s'occupait encore de cette question, lorsque Richmond, mécontent de ce qu'elle ne répondait pas assez vite à ses vœux, prorogea le parlement par un discours dans lequel, comme Craig, il approuva la conduite du conseil et blâma celle des représentants du peuple.

Richmond tomba malade peu de temps après, sur la rivière des Outaouais, et expira au bout de quelques heures dans les douleurs les plus cruelles. Ses restes furent descendus à Québec et déposés, avec une grande pompe, dans la cathédrale protestante le 4 septembre 1819.

8. Le pouvoir passa successivement par les mains de Monk, qui ordonna la dissolution de la chambre et une nouvelle élection générale; par celles de sir Peregrine Maitland, et enfin par celles du comte de Dalhousie, qui fut élevé à la tête du gouvernement des colonies de l'Amérique du Nord, en 1820.

9. Dans le même temps l'évêque de Québec, M. Plessis, se rendait à Londres et à Rome pour les affaires de son diocèse. L'Angleterre s'étant convaincue de l'impossibilité de rendre le pays protestant, avait pris le sage parti de laisser les Canadiens suivre la religion de leurs pères. Le pape Pie VII, érigea, de son consentement, en 1819, l'église de Québec en métropole. Il conféra à M. Plessis et à ses successeurs le titre d'archevêque, à M. McDonald le titre d'évêque de Regiopolis *in partibus*, avec siège suffragant dans le Haut-Canada, à M. MacEachern le titre d'évêque de Rose avec siège suffragant dans le Nouveau-Brunswick et les Iles du Prince Edouard et de la Magdeleine. Mais quoique le prélat de Québec ait porté, depuis M. Plessis, le titre d'archevêque dans ses correspondances avec la cour de Rome, M. Signay est le premier qui l'ait pris publiquement et officiellement en 1844, dans l'année même qu'il recevait le *pallium* et que le souverain pontife érigeait les diocèses du Canada en province ecclésiastique sous la juridiction métropolitaine de Québec.

8. Par quelles mains passèrent ensuite les rênes du pouvoir ?

9. Que se passait-il pendant ce temps-là au sujet des affaires religieuses ?

Pendant qu'il était à Rome, M. Plessis régla encore différentes matières relatives aux progrès de l'église en Canada.

10. Cependant l'élection ordonnée par Monk n'avait fait qu'augmenter l'agitation dans le Bas-Canada sans changer le caractère de la chambre.

11. Le comte de Dalhousie convoqua le parlement le 14 décembre 1820. Les représentants du peuple en s'occupant du budget, passèrent un bill des subsides qui fit déclarer au conseil législatif que ce bill était une usurpation de pouvoir et un acte d'ambition, et à lord Dalhousie, qui s'entendait avec le conseil, que le vote des subsides était insuffisant sans le concours de celui-ci. Le gouvernement ne craignait pas de parler ainsi avec décision et d'augmenter encore le mécontentement de l'assemblée, parce qu'il s'occupait alors de l'union des deux Canadas, qui devait la faire disparaître.

12. Le gouverneur visita le Haut-Canada dans l'été pour y étudier l'opinion publique, par anticipation à cette union.

13. Il convoqua le parlement à son retour et reçut un nouveau refus au sujet des finances, cinq membres seulement votant en faveur du gouvernement.

MM. Papineau, Neilson et Cuvillier dirigeaient la chambre dans le grand débat sur les finances, lequel fut conduit suivant les principes anglais les mieux établis.

10. Quel fut le résultat de l'élection ordonnée par Monk ?

11. Pour quel temps le comte de Dalhousie convoqua-t-il la législature, et que se fit-il dans la session ?

12. Que fit ensuite le gouverneur, et pourquoi visita-t-il le Haut-Canada ?

13. Que fit le gouverneur à son retour dans le Bas-Canada ?

CHAPITRE II.

Premier projet d'union.--1823-1827.

14. L'Union avait été de tout temps la pensée secrète du parti anglais de Montréal, dont l'hostilité contre les anciens habitants augmentait tous les jours avec le désir de les dominer. L'avarice et l'ambition nourrissaient cette hostilité, qui dégénérait en une haine profonde, qu'il faisait partager à l'Angleterre à la faveur des préjugés nationaux et des calomnies. Ce parti avait exclusivement l'oreille du peuple anglais ; le bureau colonial recevait toutes ses inspirations de lui, et les gouverneurs embrassaient presque toujours sa cause en arrivant au Canada, afin de s'assurer de son influence à Londres, où les Canadiens étaient regardés comme des étrangers.

Ce parti était enfin parvenu à décider le gouvernement de la métropole à présenter, en 1822, un projet de loi à la chambre des communes pour réunir les deux provinces du Canada sous un seul gouvernement ; et la chambre était sur le point de l'adopter lorsque Mac-Intosh, Burdett et quelques autres membres influents et éclairés le firent repousser à sa seconde lecture. Ce bill donnait au Haut-Canada une représentation beaucoup plus nombreuse qu'au Bas-Canada. Il conférait à des conseillers non élus par le peuple, le droit de prendre part aux débats de l'assemblée. Il abolissait l'usage de la langue française et diminuait la liberté religieuse et les droits de l'Eglise catholique. Il restreignait les droits des représentants touchant la votation des impôts. Il réduisait en un mot le Canadien français presque à l'état de l'Irlandais catholique de l'époque. Le peuple libre qui se met à tyranniser est cent fois plus injuste que le despote absolu, car sa violence se porte pour ainsi dire par chaque individu

14. Qu'avez-vous à dire au sujet de l'union des deux Canadas ; quels membres du parlement impérial firent suspendre la passation du premier projet de loi d'union, et qu'est-ce que ce projet contenait ?

du peuple opprimant sur chaque individu du peuple opprimé toujours face à face avec lui.

15. La nouvelle de l'introduction du projet de loi d'union dans le parlement impérial, fit une sensation profonde en Canada. Toute la population protesta contre la mesure. Elle nomma partout des comités pour dresser des pétitions à l'Angleterre et pour les faire signer par le peuple. Le mouvement se communiqua au Haut-Canada, qui, à la surprise de bien des gens, se prononça aussi contre l'union. Les détournements du receveur-général Caldwell, l'un des instruments du pouvoir dans le conseil législatif, vinrent à propos vers ce temps-là à la connaissance du public pour justifier les mesures de la chambre d'assemblée. La banqueroute de Caldwell excédait £100,000, qui furent presque totalement perdus par la province.

MM. Papineau et Neilson furent délégués à Londres pour porter les pétitions. Ils apprirent à leur première entrevue avec M. Wilmot, sous-secrétaire du département des colonies, que le ministère allait retirer sa mesure. Mais rien au fond ne fut changé dans l'organisation du gouvernement. Les causes de dissensions et la pensée secrète du bureau colonial restèrent toujours les mêmes ; en sorte que les difficultés continuèrent avec plus de violence que jamais.

16. Lord Dalhousie cherchait alors à faire revivre les querelles religieuses. Il transmit un mémoire aux ministres pour les engager à exercer, au nom du roi, le patronage ecclésiastique en nommant les curés catholiques ; et il passa à Londres, en 1825, pour s'entendre avec le bureau colonial sur ce qu'il y avait à faire après la déconvenue du projet d'union. La surprise des communes n'était plus possible ; il fallait changer de tactique et s'y prendre de plus loin pour assurer le succès et donner à la cause une forme plus

15. Quelle sensation fit en Canada la nouvelle de l'introduction du projet de loi d'union dans le parlement impérial, et quelles mesures furent prises pour s'y opposer ?

16. A quoi travaillait alors le gouverneur Dalhousie, et pourquoi passa-t-il à Londres ?

soutenable devant la législature. Le gouverneur reçut de nouvelles instructions, et de retour à Québec, il rouvrit les chambres dans le mois de janvier 1826.

17. L'assemblée vota les subsides dans la même forme que l'année précédente. Ils furent refusés et dès le lendemain le gouverneur prorogea le parlement.

CHAPITRE III.

Crise de 1827-1828.

18. La violence des journaux et celle de lord Dalhousie dans son discours de prorogation, annoncèrent une nouvelle crise et une nouvelle élection. M. Papineau, M. Heney, M. Cuvillier, M. Quesnel et quelques autres représentants répondirent à ce discours par une adresse au peuple, dans le but de provoquer la réélection des membres de la majorité; cette adresse eut un grand retentissement. Il se tint des assemblées publiques partout dans les villes et dans les campagnes. Les résolutions devinrent violentes et accusatrices. L'expiration des lois de milice, qui furent remplacées par d'anciennes ordonnances, augmenta encore le feu des discordes.

La chambre remporta une victoire complète dans les élections. A la réunion du parlement, le gouverneur refusa de confirmer l'élection de M. Papineau comme président de l'assemblée, et le soir même la législature fut prorogée.

Une agitation générale couvrit alors tout le pays. De nouvelles adresses, portant plus de 80,000 signatures, furent transmises à Londres, en 1828, par MM. Neilson, Viger et Cuvillier.

Chacun sentait que le bureau colonial en persistant dans son projet, cherchait des motifs pour revenir au projet d'union de 1822. Le chef de police de Montréal, M. Gale, porta en Angleterre les dépêches de lord

17. Que fit la chambre d'assemblée dans la session de 1826 ?

18. Quels événements suivirent la session de 1826 ?

Dalhousie et les adresses qu'il avait reçues. Le bruit courait alors que Gale devait demander une nouvelle division des deux Canadas, afin d'annexer l'île de Montréal et les townships de l'Est au Haut-Canada. C'était un partisan violent de l'administration. Sa haine contre les Canadiens était notoire, et l'on savait qu'il avait pris une grande part dans les attentats contre la liberté de la presse, et à la rédaction de la *Gazette* de Montréal qui demandait l'union des Canadas, demande que le caractère officiel de cette feuille faisait remonter jusqu'au gouverneur.

19. Pendant que le Bas-Canada était en proie aux dissensions, le Haut-Canada était agité par des débats violents dus en apparence à la même cause. Le ministre, M. Huskisson, fit nommer dans la chambre des communes du parlement impérial, un comité pour s'enquérir de l'état de ces deux provinces. Il y eut de longues discussions. M. Hume, que le Haut-Canada avait chargé de ses pétitions, MM. Huskisson, Labouchère, sir James MacIntosh, Wilmot, Stanley, Warburton et Baring prirent la parole. Huskisson approuva complètement la conduite du gouverneur, et censura les mesures de l'assemblée; il appuya surtout sur la gloire pour l'Angleterre de faire du Canada un pays vraiment anglais d'affection comme de nationalité. MacIntosh maintint qu'on ne conserverait le Canada qu'en le gouvernant avec justice, et il parla avec force contre la politique du ministère.

Les communes renvoyèrent la question à un comité spécial, qui fit rapport que, dans l'état des esprits, il ne pouvait recommander l'union. Il regretta qu'on n'eût pas informé le parlement impérial de l'appropriation des revenus du Canada sans le consentement de ses représentants. Quant aux fraudes de Caldwell, il dit qu'il fallait prendre à l'avenir les mesures nécessaires pour se mettre en garde contre les détournements du receveur-général et des shérifs. Les biens des Jésuites devaient être appliqués à l'éducation; le conseil législatif devait être composé

19. En quel état étaient les esprits dans le Haut-Canada, et qu'est-ce qui fut fait dans la chambre des communes en Angleterre ?

d'hommes plus indépendants du gouvernement ; les juges ne devaient point prendre part aux discussions politiques dans le conseil législatif, ni avoir de siège dans le conseil exécutif. Enfin les changements à faire à la constitution de 1791, devaient se borner à l'abandon de toutes les affaires intérieures à la législature locale, et le parlement impérial ne devait intervenir que lorsque son autorité suprême serait nécessaire.

Quant au partage des droits de douane entre le Haut et le Bas-Canada, tout faisait désirer de régler cette affaire d'une manière amicale.

Ce rapport ne fut ni adopté, ni rejeté. Le nouveau ministre, sir George Murray, qui venait de remplacer M. Huskisson, promit d'en suivre les recommandations lorsque cela serait possible.

Pour faciliter le rétablissement de la concorde, lord Dalhousie fut nommé au gouvernement des Indes, et sir James Kempt, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, fut mis à la tête de celui du Canada.



LIVRE SEIZIEME

CHAPITRE I.

Les 92 Résolutions.—1829—1834.

1. Sir James Kempt arriva à Québec dans l'année 1828, avec des instructions particulières. Il était chargé d'informer la Chambre au sujet de la question des subsides, qu'après avoir mis de côté ce qu'il fallait pour payer le gouverneur et les juges, elle pourrait être entendue sur la manière d'employer le reste du revenu public.

2. La chambre passa de nouvelles adresses au parlement impérial au sujet des finances ; elle persistait dans les principes qu'elle avait proclamés dans ses premières pétitions. Elle vota ensuite plus de £200,000 pour les améliorations publiques. Dans la session suivante, elle accorda une somme considérable pour entourer le port de Montréal de quais magnifiques en pierre de taille, pour encourager la navigation à la vapeur entre Québec et Halifax, pour bâtir une douane à Québec et des phares en différents endroits du fleuve. Elle donna £20,000 pour construire une prison à Montréal, £12,000 pour bâtir un hôpital de marine à Québec, £38,000 pour améliorer les chemins et ouvrir de nouvelles routes dans les forêts, afin de faciliter l'établissement des terres ; £8,000 pour l'éducation. Enfin elle se plut à faire voir que si elle voulait exercer plus d'influence sur le gouvernement, c'était pour répondre aux besoins croissants du pays.

1. En quelle année sir James Kempt arriva-t-il à Québec comme gouverneur du Canada, et quelles étaient ses instructions ?

2. Quelle fut la conduite de la chambre au sujet des finances et des améliorations publiques ?

3. Lord Aylmer remplaça sir James Kempt en 1830, et ouvrit les chambres dans le mois de janvier suivant. Il leur communiqua la réponse des ministres sur la question des subsides. Ils consentirent à abandonner le contrôle de tous les revenus, le revenu casuel et territorial excepté, moyennant une liste civile de £19,000 votée pour la vie du roi. Cette réserve loin d'être exorbitante paraissait assez raisonnable, et allait diminuer d'importance de jour en jour par les progrès du pays et l'augmentation de ses richesses.

4. Cependant la chambre refusa de l'accepter, grande faute due à l'irritation causée par la longueur des débats non seulement sur la question des subsides, mais sur d'autres questions qui avaient déjà fait perdre celle-ci de vue.

En vain Lord Howick fit amender l'acte constitutionnel pour abandonner aux chambres canadiennes la totalité du revenu public moyennant la liste civile dont nous venons de parler, la chambre persista dans son refus, et ne vota que des appropriations temporaires pour payer les dépenses du gouvernement. Un grand nombre de jeunes membres sans expérience et faciles à s'abuser, entraînent, sur cette question, M. Papineau au-delà des bornes raisonnables, et précipitèrent un dénoûment funeste pour notre nationalité. On ne put s'entendre non plus sur la question des terres réservées au clergé protestant, ni sur celle des terres de la couronne. La chambre accusa encore deux juges, M. Kerr et M. Fletcher.

5. C'est au milieu de ces débats qu'eut lieu à Montréal, l'élection d'un représentant du peuple, laquelle dura trois semaines avec toute l'opiniâtreté d'une lutte de parti. Les troupes furent appelées au milieu de cette élection, le 21 mai, tirèrent sur le peuple, tuèrent

3. En quelle année lord Aylmer remplaça-t-il sir James Kempt comme gouverneur général ; quand ouvrit-il les chambres, et qu'est-ce qu'il leur communiqua ?

4. Que fit la chambre d'assemblée touchant la réserve d'une liste civile de £19,000 ?

5. Dites-nous ce qui se passa pendant l'élection dite du 21 de mai, et ce qu'écrivait lord Aylmer au ministre au sujet de la question des deux races ?

trois hommes et en blessèrent deux, sanglant épisode qui fit une triste sensation. Le choléra, qui éclata cette année pour la première fois en Canada, et qui fit des ravages épouvantables, puisqu'il enleva 3300 personnes à Québec seulement dans l'espace de quatre mois, calma à peine les esprits. On recommença à tenir des assemblées publiques.

Lord Aylmer, soulevé maintenant contre la chambre et les Canadiens, visitait les townships de l'Est et la vallée des Outaouais, et écrivait au ministre que l'on pourrait établir 500,000 émigrés dans les premiers, et 100,000 dans la dernière; que le moyen le plus sûr de régler la question des deux races était de diriger les émigrants vers ces belles terres.

6. La destitution du procureur-général Stuart et celle du juge Kerr, annoncées quelque temps après, venaient trop tard pour satisfaire le peuple, qui s'irritait de plus en plus; tandis qu'au contraire, M. Stanley qui avait remplacé lord Goderick au ministère des colonies, montrait des dispositions moins favorables aux Canadiens français que son prédécesseur. Il refusa de changer la constitution du conseil législatif. La chambre prit alors l'état de la province en considération, et malgré l'opposition de MM. Neilson, Cuvillier et Quesnel, M. Papineau, qui s'était séparé d'eux depuis quelque temps, fit passer les 92 Résolutions, dans lesquelles il avait renfermé tous les griefs de la colonie contre la métropole. La chambre mit en même temps lord Aylmer en accusation, et invita les Canadiens à se former en comités pour correspondre avec MM. O'Connell, Hume et Viger à Londres, et avec les libéraux des autres colonies.

Le Conseil législatif vota des adresses contraires à celles de l'assemblée; mais la voix de ce corps semblait s'affaiblir à mesure que les événements prenaient de la grandeur.

6. Dites-nous ce que vous savez concernant la situation des esprits à cette époque, la politique de M. Stanley, les 92 Résolutions, la mise en accusation du gouverneur, et l'attitude que voulut prendre le conseil législatif ?

CHAPITRE II.

Les troubles de 1837.—1835 à 1837.

7. L'agitation se répandit d'un bout du pays à l'autre. Une partie de la population anglaise des townships de l'Est que visita M. Papineau, se prononça pour la politique de la chambre. Un comité central permanent fut nommé pour diriger le peuple, et se mettre en rapport avec une nouvelle association politique formée à Toronto.

8. En Angleterre, les communes, après de longs débats, laissèrent la solution de toutes les questions au bureau colonial. M. Stanley déclara que le conseil était conservé pour la protection de la minorité anglaise, et que les deux Canadas devaient être un jour réunis.

9. Le parlement canadien fut dissous, et les élections se firent au milieu de beaucoup de violence et de désordres, malgré les associations constitutionnelles formées dans les villes avec M. Neilson à leur tête, pour le maintien des institutions et des lois.

10. Divers changements eurent lieu, sur ces entre-faites, dans le ministère anglais. Sir Robert Peel et les torys remontèrent au pouvoir. Mais les affaires n'en allèrent pas mieux. Le nouveau ministre des colonies, lord Aberdeen, persista dans la politique de ses prédécesseurs. Il rappela, cependant, lord Aylmer pour le remplacer par un homme de confiance, avec le titre de commissaire royal. Lord Gosford, revêtu de cette haute charge, arriva à Québec en 1835 avec deux adjoints, sir Charles Gray et Sir James Gipps.

11. Le parlement fut convoqué pour le 27 octobre.

7. Quelle fut la conséquence de l'attitude prise par la chambre d'assemblée dans les 92 Résolutions ?

8. Que fit-on en Angleterre ?

9. Que se passa-t-il alors en Canada ?

10. Quels changements eurent lieu dans le ministère anglais et quelles conséquences eurent-ils pour nous ?

11. Que fit lord Gosford ?

Lord Gosford, qui se montrait affable et poli pour tout le monde, parla de beaucoup de choses dans son discours ; mais il finit par déclarer que sur les points en contestation, les commissaires feraient leur rapport à Londres ; et que, du reste, les Canadiens pouvaient être assurés qu'on ne toucherait point à leurs arrangements sociaux.

Ce fut peu de temps après que l'on reçut du Haut-Canada la partie des instructions de lord Glenelg aux commissaires, que sir Francis Bond Head venait de communiquer à l'assemblée de cette province. Elle causa un désappointement général. La chambre ordonna un appel nominal, malgré l'opposition du parti de Québec, qui se séparait de plus en plus de celui de Montréal, et dont l'un des chefs, M. Bédard, venait d'être fait juge. La liste civile votée pour six mois par l'assemblée, fut rejetée par le conseil, et le parlement fut ajourné après une session qui avait duré jusque dans le mois de mars 1836.

12. Les libéraux du Haut-Canada, avec M. McKenzie à leur tête, avaient eu un instant la majorité. Ils voulaient marcher avec celle du Bas-Canada ; mais sir Francis Bond Head avait cassé la chambre et réussi à faire élire une majorité de membres torys, brisant par là la dangereuse alliance qui se formait entre les deux provinces. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, où il y avait eu aussi des difficultés, acceptaient les concessions de l'Angleterre, en face de laquelle le Bas-Canada finit par rester seul.

13. Le rapport des commissaires fut mis devant le parlement impérial dès le commencement de la session. Les commissaires recommandaient, séparément ou collectivement, d'employer les deniers publics sans le concours des représentants ; d'user de mesures coercitives pour forcer la chambre d'assemblée à se soumettre ; ils justifiaient le conseil législatif d'avoir rejeté les six mois de subsides, et suggéraient de faire

12. Quelle attitude les colonies voisines prirent-elles devant les troubles du Bas-Canada ?

13. Qu'est-ce que les commissaires recommandèrent de faire pour le Canada dans leur rapport à la métropole ?

représenter la minorité en changeant la loi d'élection de manière à donner plus d'avantages à l'électeur anglais qu'à l'électeur canadien. Il fallait persister dans la demande d'une liste civile de £19,000 pour la vie du roi, ou pour un terme de sept ans au moins, refuser un conseil législatif électif et le système responsable, maintenir la Compagnie des terres et s'opposer à l'union des deux Canadas. Lord Gosford n'approuvait pas toutes ces suggestions. Il était d'opinion qu'il fallait libéraliser les deux conseils en y faisant entrer une grande proportion d'hommes qui partageraient les opinions de la majorité de l'assemblée.

14. Lord John Russell s'appuyant sur la défection des autres colonies, proposa et fit passer dans les communes, une série de résolutions conformes aux suggestions les plus hostiles des commissaires, et qui suscitèrent des débats qui durèrent trois jours, le 6, le 8 et le 9 mars 1837. La minorité fut très-faible chaque fois.

15. La décision de l'Angleterre augmenta l'agitation en Canada. Le gouverneur adressa une proclamation au peuple pour l'inviter à conserver la paix. M. Papineau, suivi de ses partisans, parcourait les campagnes pour protester contre les résolutions du parlement impérial. La nouvelle que lord John Russell allait suspendre les mesures coercitives de la métropole et faire convoquer encore une fois la législature, n'apaisa point les agitateurs. Les chambres se réunirent le 18 août; mais les représentants persistèrent dans leurs protestations contre les recommandations des commissaires.

16. On commençait alors à former des sociétés secrètes. Celle des Fils de la liberté publia un manifeste menaçant. Il y eut à Saint-Charles, le 23 octobre, une grande assemblée des divers comtés voisins.

14. Quelles résolutions furent adoptées par le parlement impérial touchant le Canada ?

15. Quel fut l'effet de la décision de l'Angleterre en Canada ?

16. Racontez-nous ce qui se passa après la prorogation du parlement dans l'été de 1837 ?

M. Papineau y protesta contre la prise des armes. L'évêque de Montréal publia vers le même temps un long mandement pour recommander l'obéissance au pouvoir établi. Le gouvernement effrayé destituait alors un grand nombre de magistrats et d'officiers de milice, armait de toutes parts la population anglaise et faisait venir des troupes du Nouveau-Brunswick.

17. Des troubles éclatèrent enfin à Montréal le 7 décembre entre les Fils de la liberté et les Constitutionnels. M. Papineau, le Dr O'Callaghan et vingt-quatre autres personnes furent accusés de haute trahison, et les troupes furent mises en mouvement pour les arrêter. La force armée ne fut pas d'abord heureuse. La cavalerie fut mise en déroute près de Chambly, et le colonel Gore fut repoussé par le Dr Nelson à St.-Denis, le 22 novembre, après un combat de six heures; mais quelques jours après le colonel Wetherall battait les insurgés à Saint-Charles, et le district de Montréal était mis sous la loi martiale. Un dernier parti fut dispersé à Four-Corners près de la frontière et du lac Champlain.

L'insurrection était vaincue sur la rive droite du Saint-Laurent. Il ne restait plus qu'à disperser les rassemblements qui s'étaient formés sur la rive gauche. Le général Colborne marcha contre eux avec 2000 hommes, et après un combat de plus de deux heures, battit les insurgés, qui s'étaient retranchés au nombre de 250 environ dans l'église et le couvent de Saint-Eustache. Le Dr Chenier qui les commandait, resta parmi les morts.

L'insurrection était maintenant abattue. Mais si le calme se rétablissait dans le Bas-Canada, le Haut était menacé à son tour de la révolte.

18. M. MacKenzie avait levé l'étendard de l'insurrection à deux milles au-dessus de la chute de Niagara, à Navy-Island, où il s'était réfugié avec un corps de mécontents et d'Américains. Dans le district de Londres quelques rebelles erraient çà et là; mais ni

17. En quel endroit les premiers troubles ont-ils éclaté, et que s'est-il passé à Chambly, à Saint-Denis, à Saint-Charles et à Saint-Eustache ?

18. Que faisait-on dans le Haut-Canada ?

les uns ni les autres ne purent tenir longtemps la campagne ; un parti fut mis en déroute dans ce district même ; un autre fut défait à Amherstburgh, et MacKenzie et ses partisans furent obligés peu après d'évacuer leur île après avoir subi un bombardement de plusieurs jours ; de sorte que bientôt la paix se trouva rétablie dans les deux provinces.

19. Qu'allait faire à présent l'Angleterre ? Déjà les Anglais, à Québec et surtout à Montréal, s'agitaient pour demander l'union des deux Canadas. C'était l'attente de cette mesure que les ministres voyaient toujours comme inévitable dans un avenir plus ou moins éloigné, qui les avait empêchés de faire des concessions réelles au Bas-Canada. Ils ne voulaient pas laisser trop grandir cette nationalité française qui offusquait leurs préjugés, et aux bruits qui transpiraient de temps en temps, l'on pouvait croire que dès que le parti anglais, tout appuyé qu'il était de la métropole, ne pourrait plus tenir tête au parti canadien, et que la population du Haut-Canada serait assez considérable, on unirait les deux provinces pour mettre les Canadiens français en minorité et les assujettir à une majorité anglaise sans paraître faire trop d'injustice.

Lord Gosford partit de Québec dans les derniers jours de février, 1838, pour l'Europe, par la voie des Etats-Unis. Le gouverneur du Haut-Canada, sir Francis Bond Head, qui avait demandé aussi son rappel, le suivit peu de temps après.

CHAPITRE III.

Union des deux Canadas.—1838-1840.

20. Les troubles qui venaient d'avoir lieu dans un pays où il n'y avait jamais eu de révolte, firent sensation non seulement en Angleterre, mais encore en France et aux Etats-Unis. Lord John Russell pré-

19. Qu'allait faire à présent l'Angleterre ?

20. Quelles furent les premières conséquences des troubles de 1837 ?

senta, le 17 janvier 1838, un projet de loi au parlement impérial pour suspendre la constitution du Bas-Canada, et le fit passer après d'assez longues discussions.

21. Lord Durham fut envoyé en même temps à Québec pour remplacer lord Gosford et pour faire une nouvelle enquête sur les lieux. Dans l'intervalle, sir John Colborne nomma un conseil spécial pour expédier les affaires les plus pressantes. Lord Durham débarqua dans la colonie le 27 mai. Il renvoya le conseil de Colborne et en nomma un de son choix, composé de militaires et de fonctionnaires civils. Il organisa ensuite diverses commissions pour s'enquérir de l'administration des terres, de l'émigration, de l'éducation et des institutions municipales. Le procès des accusés politiques devenant embarrassant, il accorda une amnistie presque générale, qui fut bien reçue par le peuple.

Il visita le Haut-Canada et rallia les habitants de cette province à son plan d'union des deux Canadas. De retour à Québec, il y était entouré des gouverneurs et des députés des provinces de l'Est, appelés pour débattre avec lui la question d'une confédération de toutes les colonies de l'Amérique du Nord, lorsqu'arriva la nouvelle du désaveu de son amnistie par la métropole. Ce désaveu l'humilia et le blessa au cœur. Il envoya sa démission, et déclara dans une longue proclamation au peuple, « qu'il voulait donner un caractère anglais au pays, et noyer les misérables jalousies d'une petite société et les odieuses animosités d'origine dans les sentiments élevés d'une nationalité plus grande et plus noble. »

Il s'embarqua le 1 novembre, 1838, pour l'Europe. Sir John Colborne remonta à la tête du gouvernement et y resta jusqu'à l'arrivée de lord Sydenham, l'année suivante.

21. Qui vint remplacer lord Gosford comme gouverneur-général; que fit lord Durham en Canada, et pourquoi retourna-t-il sitôt en Angleterre ?

22. Après le départ de lord Durham, les réfugiés aux Etats-Unis organisèrent avec quelques Américains un nouveau soulèvement dans les deux Canadas à la fois. Des insurrections partielles éclatèrent sur plusieurs points de la rivière Richelieu, à Beauharnais, à Terrebonne, à Châteauguay, à Rouville, à Varennes, à Contrecoeur, et dans quelques autres paroisses, tandis qu'un corps d'Américains et de réfugiés pénétra dans le pays, sous les ordres du Dr Nelson, et prenait possession du village de Napierville. Sir John Colborne, qui s'y attendait, assembla le conseil spécial, proclama la loi martiale, arma les volontaires, fit arrêter toutes les personnes suspectes, puis marcha avec 7 à 8 mille hommes, soldats, miliciens et Sauvages venus de différents points, sur le pays insurgé, où tout était déjà rentré dans l'ordre quand il y arriva. Il n'eut qu'à y promener la torche de l'incendie. Il ne laissa que des ruines et des cendres sur son passage.

Dans le Haut-Canada, les Américains et les réfugiés de cette province qui s'étaient joints à eux, débarquèrent à Prescott, et prirent possession d'un moulin, qu'ils furent obligés de rendre au bout de quelque temps aux forces considérables qui les cernèrent. D'autres rebelles inquiétèrent la frontière tout l'hiver, attaquèrent Windsor, le Détroit et quelques autres points, mais n'exécutèrent rien de sérieux.

23. Colborne fit passer les prisonniers par des conseils de guerre; quatre-vingt-neuf furent condamnés à mort, quarante-sept à la déportation et tous leurs biens furent confisqués. Treize condamnés, avec le Chevalier de Lorimier à leur tête, périrent sur l'échafaud aux applaudissements de leurs ennemis accourus pour prendre part à un spectacle qui passait à leurs yeux pour un triomphe.

Lorsque l'échafaud eut satisfait la vengeance du vainqueur dans le Bas-Canada et dans le Haut, où se passait une partie des scènes du Bas, l'on tourna les

22. Que se passa-t-il après le départ de lord Durham pour l'Europe, et comment se terminèrent les insurrections de 1838 ?

23. Que fit sir John Colborne des prisonniers ?

yeux vers l'Angleterre pour voir comment elle allait prendre les derniers événements, et recevoir lord Durham et ses suggestions pour la pacification du pays.

24. Le rapport de lord Durham fut un plaidoyer en faveur de l'anglification, tout en reconnaissant la sainteté des principes que la chambre d'assemblée avait de tout temps défendus. Lord Durham avait d'abord penché pour un gouvernement fédéral ; mais il avait changé d'opinion.

Il ajoutait, cependant, qu'il recommanderait l'union législative de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, s'il s'élevait des difficultés dans les provinces inférieures, ou si le temps permettait de les consulter avant de régler la question des deux Canadas. En attendant, il recommandait l'union des deux Canadas seulement, avec un nombre égal de représentants, des municipalités électives pour les affaires locales, un conseil législatif mieux composé, un bon système administratif pour les terres, l'abandon de tous les revenus de la couronne, moins ceux des terres, à la législature pour une liste civile suffisante, et enfin un ministère responsable.

25. Ses recommandations furent adoptées par les ministres et ensuite par le parlement impérial, malgré les pétitions du clergé catholique et des Canadiens, qui protestèrent contre l'union des deux Canadas.

26. La loi d'union, qui reçut la sanction royale le 23 juillet 1840, porte que la langue anglaise sera la seule langue parlementaire ; que £45,000 seront affectés d'une manière permanente au payement du salaire du gouverneur et des juges ; que £30,000 seront appropriés à chaque règne pour payer le salaire des ministres et de certains fonctionnaires ; que le nombre des représentants sera de quatre-vingt-quatre, c'est-à-dire de quarante-deux pour chacun des Canadas, et qu'il faudra les deux tiers des membres

24. Quel fut le rapport de Lord Durham touchant le Canada ?

25. Les recommandations de lord Durham furent-elles adoptées ?

26. Qu'est-ce que porte l'acte d'union ?

de la chambre législative pour changer la division électorale de la province et le chiffre de la représentation.

27. L'aristocratie anglaise vota pour la mesure à contre cœur, et parce que le parti mercantile, qui a eu dans tous les temps une grande influence sur la politique des colonies, la demandait. Le Haut-Canada devait un million à la maison Baring, et se trouvait à la veille de manquer à ses engagements. Cette maison puissante fit tous ses efforts pour engager le parlement à consentir à l'union afin d'assurer sa créance. Beaucoup de marchands, de capitalistes et peut-être de membres du parlement y étaient intéressés. Devant tous ces motifs personnels ajoutés aux préjugés nationaux, la cause des Canadiens-français devait succomber. Dans l'acte d'union il est ordonné expressément qu'après les frais de perception soldés, l'intérêt de la dette publique due au moment de l'union soit payé avant toute autre dette mise à la charge du revenu du Canada. Le salaire du clergé et la liste civile ne viennent qu'après.

La loi d'union, adoptée par les deux chambres, mit fin, en recevant la sanction royale, à la constitution de 1791, passée pour soustraire à la domination des Canadiens-français la petite population anglaise du Haut-Canada, et révoquée plus tard pour mettre ces mêmes Canadiens-français sous la domination de la population anglaise, devenue ou devenant plus nombreuse.

28. A l'époque où se consommait ce grand acte d'injustice, la population, le commerce, l'agriculture, l'industrie avaient fait d'immenses progrès en Canada. La population que nous avons estimée à 125,000 âmes à peu près lors de l'introduction de la constitution de 1791, s'était quintuplée. En 1844, que s'est fait le recensement le plus rapproché de l'union, la population du Bas-Canada était de 691,000 âmes, dont 524,000 Canadiens-français, 156,000 Anglais et étran-

27. Comment vota l'aristocratie anglaise sur la question de l'Union ?

28. Quel était l'état matériel et intellectuel du Canada à l'époque de l'Union ?

gers, et 573,000 catholiques. En 1852, la population du Bas-Canada, d'après le recensement, était de 890,000 âmes dont 669,000 Canadiens-français; et celle du Haut-Canada de 952,000 âmes dont 26,000 d'origine française. Il y avait 76,000 propriétaires et 113,000 maisons, d'où l'on peut conclure que chaque famille avait sa maison et que presque toutes les familles étaient propriétaires.

Les productions agricoles s'élevèrent à 925,000 minots de blé, à 1,195,000 minots d'orge, à 333,000 minots de seigle, à 7,239,000 minots d'avoine, à 1,219,000 minots de pois, à 141,000 minots de blé d'Inde, à 375,000 minots de blé sarrasin, à 9,918,000 minots de pommes de terre. Les érablières produisirent 2,272,000 livres de sucre. On comptait 7,898 ruches d'abeilles, 470,000 têtes de bétail, 147,000 ruches d'abeilles, 470,000 têtes de bétail, 147,000 chevaux, 198,000 cochons et 603,000 moutons dont la toison donnait 1,211,000 livres de laine. Les animaux devaient être en proportion de l'agriculture, mais cette proportion est plus petite dans les pays froids que dans les pays chauds. L'hiver sera toujours un grand obstacle à l'élevation des bestiaux dans le Bas-Canada, parce qu'il faut les nourrir à l'étable près de six mois de l'année.

Il sortit des métiers domestiques 747,000 verges de drap du pays, 858,000 verges de toile de fil et de coton, 655,000 verges de flanelle et de droguet.

L'industrie faisait rouler 422 moulins à farine, 153 à gruau, 900 à scie, 14 à l'huile de lin, 153 à fouler, 169 à carder, 469 à battre, 8 à papier et 24 à clous, etc. Il y avait encore 69 fonderies, 36 distilleries, 30 brasseries, 540 manufactures de potasse et 86 autres usines de différents genres, que faisaient marcher le vent, l'eau, la vapeur ou la force animale.

Quant à la construction navale et au commerce, on peut ajouter que 2190 ouvriers construisirent, à Québec seul, dans l'hiver de 1840, 33 navires jaugeant ensemble 18,000 tonneaux; et que 1175 navires jaugeant 384,000 tonneaux, venant d'Europe et d'ailleurs, étaient arrivés dans le cours de l'été précédent dans le port de cette ville commerçante.

Enfin en 1840, la totalité du revenu du Bas-Canada monta à £184,000, et la dépense à £143,000. Aujourd'hui, à l'aide de quelques modifications dans nos lois fiscales, le revenu des Canadas réunis a presque triplé ; il excède £800,000.

Maintenant au-dessus de ces puissances physiques et matérielles, il y avait dans le Bas-Canada 64 collèges ou écoles supérieures, et 1569 écoles élémentaires, qui donnaient l'éducation à 57,000 enfants.



TABLE.

LIVRE PREMIER.

	PAGES
CHAPITRE I.—Découverte de l'Amérique.....	1
— II.—Découverte du Canada.....	5
— III.—Abandon temporaire du Canada.....	6
— IV.—Acadie.—Fondation de Port Royal.....	7
— V.—Canada.—Fondation de Québec.....	8
— VI.—Prise de Québec par Kirk.....	10

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.—Description du Canada.—Nations indigènes.....	14
---	----

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE I.—Progrès de la colonie.—Fondation de Montréal.....	20
— II.—Dispersion des Hurons.—Invasion des Iroquois.—Rappel de M. d'Avaugour...	22
— III.—Guerre civile en Acadie.....	27
— IV.—Gouvernement civil du Canada.....	28
— V.—Gouvernement ecclésiastique.....	30

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE I.—Division du conseil souverain.—Rappel de M. de Mézy.—Guerre et paix avec les Iroquois.—Le régiment de Carignan licencié en Canada.—Ravages de la petite vérole parmi les Indiens.....	33
— II.—Découvertes dans les pays de l'Ouest..	36
— III.—Découverte de Mississipi.....	41
— IV.—Le massacre de Lachine.....	46

LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE I.—Expéditions dans la baie d'Hudson et dans les colonies anglaises.....	53
— II.—Invasion du Canada par les Iroquois.—Siège de Québec par Phipps.....	57
— III.—Continuation de la guerre.—Combat de la Prairie de la Magdeleine.—Défaite de Schuyler par M. de Varennes.—Défaite de Wheeler à la Martinique.—Invasion des Cantons iroquois.....	61

CHAPITRE IV.—Terreneuve.....	64
— V.—Conquête de la baie d'Hudson.—Paix de Riswick	69
— VI.—Mort de M. de Frontenac.—Traité avec les Iroquois, et mort du fameux chef Kondiaronk.....	71

LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE I.—Etablissement de la Louisiane.....	75
— II.—Fondation du Détroit.—Guerre de la suc- cession d'Espagne.—Envahissement du Canada par les Anglais.....	80
— III.—Massacre des Outagamis.—Traité d'U- trecht.....	84
— IV.—Colonisation du Cap-Breton.....	87

LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE I.—Système de Law.....	89
— II.—Conspiration des Natchés.....	91
— III.—Etat du Canada.—Question des fron- tières.—Etat du clergé.....	94
— IV.—Découverte des Montagnes-Rocheuses..	99

LIVRE HUITIEME.

CHAPITRE I.—Louisbourg : insurrection et capitulation. — Désastre de la flotte du duc d'Anville. — Défaite du colonel Noble au Grand Pré.—Ravage des colonies anglaises.— Paix d'Aix-la-Chapelle.....	103
— II.—Commission des frontières.—Mort de Jumonville.—Défaite de Washington au fort de la Nécessité.—Préparatifs de guerre.....	107

LIVRE NEUVIEME.

CHAPITRE I.—Guerre de Sept ans.—Capitulation de Beauséjour.—Dispersion des Acadiens. — Bataille de la Monongahéla.—Attaque du camp de Johnson.—Arrivée de Mont- calm et de quelques troupes en Canada.....	111
— II.—Prise d'Oswégo et de William-Henry..	115
— III.—Capitulation de Louisbourg.—Bataille de Carillon.....	119
— IV.—Perte du fort Frontenac.—Incendie du fort Duquesne.—Préparatifs pour la cam- pagne de 1759.....	125

LIVRE DIXIEME.

	PAGE
CHAPITRE I.—Arrivée de l'armée anglaise devant Québec.—Bombardement de cette ville. —Bataille de Montmorency.....	129
— II.—Première bataille d'Abraham.—Reddition de Québec.....	132
— III.—Seconde bataille d'Abraham et dernière victoire des Français.—Cession du Canada à l'Angleterre et de la Louisiane à l'Espagne.....	136

LIVRE ONZIEME.

CHAPITRE I.—Despotisme militaire.—Abolition et rétablissement des anciennes lois.....	141
— II.—Révolution américaine.....	143
— III.—L'armée américaine devant Québec...	147

LIVRE DOUZIEME.

CHAPITRE I.—Le conseil législatif.—L'indépendance des Etats-Unis.....	151
— II.—La constitution de 1791.....	153

LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE I.—Administrations de Dorchester et de Presscott.....	156
— II.—Administrations de Milnes, de Dunn et de Craig.....	158

LIVRE QUATORZIEME.

CHAPITRE I.—Guerre de 1812.—Administration de Prévost.....	164
— II.—Continuation de la guerre.—Campagne de 1813.....	166
— III.—Session de la législature.—Campagne de 1815.—Traité de Gand.—Mort de Sir George Prévost.....	170

LIVRE QUINZIEME.

CHAPITRE I.—Question des Subsidés.....	175
— II.—Premier projet d'union.....	179
— III.—Crise de 1827-1828.....	181

LIVRE SEIZIEME.

CHAPITRE I.—Les 92 Résolutions.—1829-1834.....	184
— II.—Les troubles de 1837.—1835 à 1837.....	187
— III.—Union des deux Canadas.—1838-1840..	191

22455 / CC

Yours

Chas. ...

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Nov. 2005

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

BNQ



C 000 100 194